LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 260 ★ Nuageux avec éclaircies. Max.: 8. **Détail page 19.** Montréal, mardi 8 novembre 1988 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Le Café Cherrier
3635 rue Saint-Denis, angle Cherrier
843-4308

LA BOURSE VACILLE

Les sondages font chuter le dollar

Face à l'éventualité d'une victoire libérale et l'échec du libre-échange

Jean-Pierre Legault

LA FIÈVRE électorale, de l'avis unanime des cambistes, a eu raison des marchés financiers. La perspective d'une victoire libérale au scrutin du 21 novembre a fait dégringoler le dollar canadien et, pour la première fois depuis plusieurs mois, il a franchi hier le plancher des 81 cents US, pour clôturer à 80.94 cents US, en baisse de 66 centièmes.

Le mouvement à la baisse s'est amorcé en Europe dans la nuit de dimanche à lundi, avant l'ouverture des marchés nord-américains. Certains cambistes montréalais ont dû interrompre leur sommeil et prendre le chemin du bureau pour répondre aux appels des banques affiliées d'outre-mer. C'est le deuxième lundi d'affilée que le dollar est malmené. La semaine dernière il avait chuté de 1.46 cent US.

Dans la foulée du dollar, les deux principales places boursières canadiennes ont également connu une mauvaise journée. L'indice de Toronto a perdu 75 points et celui de Montréal, 33 points. L'inquiétude a gagné les boursicoteurs qui craignent maintenant une montée des taux pour juguler la descente de la devise canadienne.

Le sondage électoral publié hier matin, qui montre un Parti libéral en pleine remontée et un accord de libre-échange menacé, commence à rendre nerveux les investisseurs, pas seulement canadiens mais aussi européens. Ce que l'on craint, c'est qu'en l'absence d'un traité les investissements au Canada risquent d'être dirigés vers les États-Unis, d'où pertes d'emplois, etc.

Jusqu'à récemment, la baisse de la devise était avant tout attribuable au désengagement d'investisseurs japonais de leurs placements canadiens à court terme, mais la campagne électorale et de presse qui ont placé le débat libre-échangiste au centre de la place publique est venu accroître le scepticisme des milieux financiers étrangers quant à l'avenir de l'accord et ce sont désormais les placements à moyen et long terme qui sont touchés.

« Ce ne peut être autre chose que l'échéance électorale et les sombres perspectives quant au libre-échange qui entraînent le dollar à la baisse », soutient M. Bernard Venne, directeur des placements à la Caisse centrale Desjardins. « Le dernier sondage a définitivement contribué à cette baisse », renchérit M. Pierre Ferland, cambiste à la Banque Nationale.

La Banque du Canada a fait sentir sa présence à plusieurs reprises sur les marchés pour freiner la descente. Contrairement à la semaine dernière ou elle était intervenue dans l'axe yen-dollar canadien, c'est — comme à l'accoutumée — en offrant des billets verts américains qu'elle a agi hier. Elle offrait donc des dollars américains par le biais des formes de courtage inter-banques pour assurer un maintien relatif des prix sur la devise canadienne entre les banques.

La Banque du Canada a d'ailleurs reçu de l'aide pour soutenir la devise puisque, notent les cambistes, la Banque d'Angleterre était déjà présente sur les marchés à l'ouverture ce matin. Ce tandem Banque d'Angleterre-Banque du Canada est bien connu. « Ces deux banques centrales agissent ainsi de concert à l'occasion pour éviter les mouvements trop brusques sur le dollar », explique M. Jean-Louis Richard, cambiste de changes étrangers à la Caisse centrale Desjardins.

La baisse de la devise canadienne s'est donc amorcée sur les marchés européens où plusieurs investisseurs se sont départis d'obligations eurocanadiennes (fort prisées depuis quelque temps) et d'obligations canadiennes. « Cette pression sur le marché obligataire s'est transmise sur le marché canadien et la baisse de rendement amorcée la semaine dernière a forcé une appréciation

Voir page 10 : Les sondages



PHOTO AP

Funeste déraillement en France

Des pompiers transportent le corps d'une des victimes du déraillement d'un train Luxembourg-Paris, qui a fait neuf morts vers 10 h 15 hier, près de la gare de Ay (Marne). Toutes les victimes de l'accident, vraisemblablement causé par une erreur d'aiguillage, travaillaient pour la SNCF à la réfection des voies. Douze des 400 voyageurs, ainsi que le conducteur du train, ont été légèrement blessés.

Le camp Turner jubile

Carole Beaulieu
Envoyée spéciale

LONDON — L'entourage de John Turner affichait, hier, des sourires qui en disaient long sur le moral des troupes en ce petit matin de novembre où le dernier sondage Gallup donnait aux libéraux 43 % des intentions de vote.

« Depuis quelque temps c'est ce que nos chiffres nous disaient, au Québec surtout, commentait une adjointe. Mais c'étaient nos chiffres. Maintenant que c'est Gallup... ».

Fidèle à son habitude le chef libéral a refusé de commenter le sondage qui lui donnait 12 % d'avance sur les conservateurs, mais le plaçait encore bon troisième en terme de popularité personnelle.

« Le pays est plus important que n'importe quel chef », a-t-il dit, affirmant que l'élection du 21 novembre est un fait « un référendum sur l'avenir du Canada », « un référendum sur le traité de libre-échange »...

Accueilli à Guelph hier matin par des militants enthousiastes scandant : « Quarante-trois pour cent, Quarante-trois pour cent », le chef libéral a dit ne pas avoir besoin de sondages pour savoir que les Cana-

Voir page 10 : Le camp

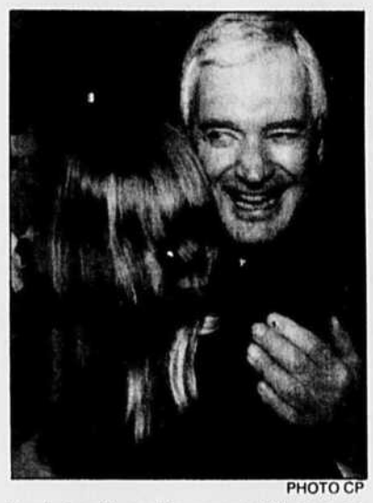


PHOTO CP

La joie d'une jeune partisane se dissimulait mal, hier, à Guelph.

LES AMÉRICAINS AUX URNES AUJOURD'HUI

Bush et Dukakis pris dans le tourbillon de la fin

Michel C. Auger
Envoyé spécial

WASHINGTON — Au dernier jour de l'interminable campagne pour la présidence des États-Unis, les deux candidats George Bush et Michael Dukakis se sont prêtés à un blitz infernal qui les a menés de l'Atlantique au Pacifique et des États industriels de l'Est à ceux des Prairies.

Pour le démocrate Michael Dukakis, la course à la présidence devait se terminer à 3 h 30 ce matin lors d'un grand rassemblement à l'aéroport de Des Moines, Iowa — là où la campagne avait débuté en janvier — mais on devait finalement ajouter un autre événement, vers 6 heures, à Detroit, au Michigan.

La journée de M. Dukakis avait commencé à l'aube à Cleveland alors qu'il avait affirmé à son auditoire que « nous gagnons du terrain d'heure en heure et ce ne sont ni les observateurs, ni les sondages qui vont décider de cette élection, c'est vous ». Le candidat démocrate s'est ensuite rendu à St. Louis avant d'aller à Los Angeles et San Francisco puis de revenir vers l'Est.

Quant au candidat républicain George Bush, il devait se concentrer sur ces mêmes États qui sont devenus le véritable enjeu de la campagne au cours des derniers jours avant de rentrer, en fin d'après-midi, à Houston au Texas, où il passera la journée des élections.

Répondant aux démocrates qui l'accusent d'avoir mené une campagne ultra-négative, le vice-président Bush a servi à son adversaire l'avertissement rendu célèbre par Harry Truman : « Si tu ne peux supporter la chaleur, sors de la cuisine ».

Plus tard, M. Bush devait tendre un rameau d'olivier à ses adversaires, en affirmant qu'il saurait quoi faire pour unifier la nation après sa victoire.

Les deux candidats avaient également la chance de rejoindre tous les électeurs une dernière fois puisque les deux campagnes avaient acheté une demi-heure de temps

Voir page 10 : Bush

Israël piégé par sa loi électorale

JÉRUSALEM (Reuter) — Le président Chaim Herzog a demandé hier aux deux principaux partis politiques israéliens d'envisager la constitution d'un gouvernement provisoire d'union nationale afin de procéder à une réforme du système électoral, a annoncé la radio de l'armée.

Le système électoral actuel donne aux petits partis, en particulier aux partis religieux, un rôle d'arbitrage jugé démesuré par nombre de politiciens. C'est le cas actuellement, après les élections législatives

Voir page 10 : Israël

VISITE AU PÉNITENCIER

Le condamné au stationnement raconte son drame

Nathalie Petrowski

C'EST dimanche et le soleil qui plombe sur le Complexe pénitencier de Laval est presque obscène. C'est dimanche et David Smith, condamné à deux ans et cinq mois de prison pour billets de stationnement impayés, est assis en face de moi. Il a 40 ans des cheveux roux jusqu'aux épaules, des lunettes rondes, un air un peu « soixanthuitard » et une liasse de poèmes sous la main. Il sourit beaucoup mais, sous la bonne humeur crépite la fébrilité anxieuse de ceux qui été trop longtemps enfermés. Ses mains tremblent légèrement et malgré toute la logique qu'il déploie, on sent chez lui une sorte de cassure au niveau de l'âme. Il a beau redoubler de bonne humeur, la cassure est là, fatigante, indélogeable. La précarité de sa situation veut cela, l'insécurité aussi.

Depuis le 30 septembre 88, David Smith croupit en pénitencier fédéral et y paie la plus lourde peine jamais imposée pour une aussi banale offense. En 25 jours, il a changé de prison quatre fois, a visité 17 cellules, a été balloté à droite et à gauche, et tout cela sans avoir eu droit au moindre procès.

« Je me revois encore dans les couloirs de Bordeaux, raconte-t-il en riant. On m'avait dit d'aller au bloc F3 sans me donner d'indication. Alors je me suis mis à errer dans les couloirs, ma fiche dans les mains, perdu, désorienté, avec l'écho effrayant de Bordeaux qui résonnait dans mes oreilles et, à un moment donné, j'ai éclaté de rire, tant cette situation était absurbe. Qu'avais-je donc fait pour mériter pareil châtiment ? »

Qu'a-t-il fait au juste ? Pas grand-chose finalement. De 1981 à 1983, alors qu'il était en train de mettre sur pied sa propre compagnie de traduction, David Smith a accumulé 128 contraventions. C'était une époque de va-et-vient infernal. David Smith était cassé. Tellement cassé qu'il a vendu sa voiture. Lorsque les autorités l'ont rattrapé en 1986, il n'avait pas vu une contravention depuis trois ans. Le juge municipal lui a donné le choix : deux ans et cinq mois de prison (huit jours par contravention) ou les travaux communautaires. Smith a opté pour un travail de traduction dans un YMCA mais au départ de son « patron », il a cru que son contrat était terminé. Erreur. Un mandat d'arrestation fut émis pour bris de sentence et par un belle nuit de la fin septembre 1988, alors qu'il revenait du Bar Saint-Laurent avec un projet de roman dans la tête, la police l'a arrêté sous un échafaudage devant son appartement.

Ce fut le début de la fin. Une descente aux enfers quasi kafkaïenne. Les autorités n'étaient pas intéressées par la nature du crime. Un meurtre ou un billet de stationnement impayé, c'était pour eux du pareil au même. Seule importait la sentence du juge municipal. Et comme celle-ci excédait deux ans, elle relevait automatiquement du système fédéral.

David Smith, collectionneur de contraventions, fut donc envoyé au pénitencier fédéral avec les assassins, les psychopathes et les violeurs. Le jour de son transfert, 19 criminels passaient devant les juges du Palais de justice. Sur les 19, un seul fut condamné à une peine plus sévère que Smith. Les autres, accusés de fraude, de tentative de meurtre, d'assaut indécent, de vol, s'en tirèrent avec des peines plus légères que la sienne.

« Ils m'avaient réservé un fourgon à moi tout seul, raconte-t-il, j'étais en menottes, avec des chaînes au pied et je me souviens qu'en sortant, le garde se tenait au moins à 40 pieds de moi comme si j'allais lui sauter dessus. Je lui ai dit de se calmer les nerfs. Je n'étais pas un assassin, juste un idiot qui n'avait pas payé ses billets de stationnement ! ».

Smith resta au pénitencier de sécurité maximum de Sainte-Anne-des Plaines pendant deux semaines, entreprit une grève de la faim pour protester, avant d'être transféré à la sécurité minimum de Laval où il est encore aujourd'hui. « Ici dit-il, c'est la sécurité miniumum au sens phy-

Voir page 10 : Le condamné

21 NOVEMBRE

Le coup de fouet

Michel Vastel

« BRIAN, tu te bats avec un poignard et eux ils nous tirent dessus avec des carabines », avait dit au premier ministre l'un de ses proches, la semaine dernière.

Hier, le sondage Gallup a eu l'effet du coup de fouet dont la tournée Mulroney avait besoin. Et, le regard fixe, les mâchoires serrées, le petit gars de Baie-Comeau a cette fois sorti la grosse artillerie :

- il a commencé par citer les sondages que Decima Research effectue pour sa propre formation politique — « c'est serré, mais ça va très bien » — ce qui est plus qu'inhabituel pour n'importe quel chef de parti;
- il a ressuscité les vieux démons de la campagne de 1984, les « ministres libéraux, souriants, en *coat à queue* », qui fêtaient l'isolement constitutionnel du Québec en avril 1982, lors des cérémonies du rapatriement;
- et le couple Mulroney avait amené avec lui le petit Nicholas.

Gallup prétendait hier que les libéraux s'envolent vers une confortable majorité, avec 43 % des intentions de vote (soit 170 des 295 sièges de la Chambre des communes), tandis que les conservateurs traîneraient douze points à l'arrière et les néo-démocrates seraient revenus à leur vote traditionnel de 22 %. Pire encore, au Québec les conservateurs auraient chuté de 11 points (à 32 %) tandis que les libéraux auraient repris 17 points pour s'installer confortablement en tête avec 46 % des intentions de vote.

Pour les militants, l'effet psychologique d'un tel sondage était dévastateur. « Les médias ont fait un dieu de John Turner », déplorait hier l'adjointe d'un ministre québécois. « C'est une tragédie », renchérissait une militante conservatrice du comté de Hull-Aylmer.

Mais les ministres québécois serraient les poings. « Ce n'est pas la perspective de la défaite

Voir page 10 : Le coup

élections 1988

- **L'enjeu** de la défense nationale et des affaires étrangères. **Page 6**
- **Les syndicats** se liguent contre le libre-échange tandis que les milieux d'affaires préparent une offensive en faveur du traité. **Page 7**
- **Mulroney** craint pour l'accord du lac Meech avec les libéraux. **Page 7**
- **Broadbent** rajuste son tir et vise maintenant Turner. **Page 6**

AUJOURD'HUI

Walesa réitère ses menaces

Lech Walesa prend sur lui de défier ouvertement le pouvoir et promet une vague de grèves pour le 15 novembre. **Page 5**

Asbestos : revers des actionnaires

La CVMQ a débouté hier les petits actionnaires d'Asbestos. Les sociétés d'État sont au-dessus de la Loi des valeurs mobilières. **Page 13**

Kordic à Toronto

Le Canadien complète deux transactions et obtient le joueur de centre Russ Courtnall, des Leafs, et le défenseur Jean-Jacques Daigneault, des Flyers de Philadelphie. **Page 20.**



DORIS LUSSIER

Préface de Jean-Paul Desbiens

VÉRITÉS ET SOURIRES DE LA POLITIQUE

CE RECUEIL DE CITATIONS DE CONFUCIUS À MAURICE BELLEMARE SE LAISSE LIRE AVEC LE SÉRIEUX ET LE GRAIN DE SEL QUI NOUS EMPORTENT DANS UN PLAISIR INDICIBLE.

237 pages – 16,95 $

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Verdict de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement

La clause Canada n'est pas une échappatoire

Une francophone usait de subterfuges pour placer son fils à l'école anglaise

Jean-Pierre Proulx

LA COMMISSION d'appel sur la langue d'enseignement a rejeté la demande d'un enfant pour qui sa mère, Mme B. de Sainte-Thérèse, invoquait l'article 23 de la Charte canadienne des droits. La mère avait d'abord falsifié une déclaration d'admissibilité puis, une fois son subterfuge démasqué, elle a inscrit son fils dans une école anglaise de l'Ontario pendant une dizaine de mois afin de bénéficier de la clause Canada.

Selon nos sources, la Commission a rejeté la demande au motif qu'on ne peut pas faire indirectement ce que la loi ne permet pas de faire directement. Au surplus, la famille B. est francophone.

En septembre 1987, la commission scolaire Laurenval, où Mme B. avait d'abord inscrit son fils, la priait de l'en retirer après avoir découvert que sa déclaration d'admissibilité émise en vertu de la loi 101 était fausse. La mère a alors décidé, au début d'octobre, d'aller vivre à Hawskbury avec son son fils à l'école anglaise en vue de le ramener ensuite au Québec et le faire bénéficier de la clause Canada.

À la fin de la dernière année scolaire, elle est revenue à la charge auprès du MEQ invoquant donc l'article 23 de la Charte canadienne des droits. Cette disposition permet à l'enfant « qui a reçu ou reçoit » l'enseignement en anglais dans une autre province de poursuivre ces études en anglais au Québec.

La règle, nous a expliqué le MEQ, est que les enfants québécois qui vont vivre à l'extérieur du Québec doivent y avoir accompli au moins une année complète en anglais pour bénéficier de la clause Canada. On veut éviter ainsi les abus.

En l'occurrence, le fils B. n'avait pas, en 1987-88, accompli toutes son année en anglais mais neuf mois seulement. Qu'à cela ne tienne. En septembre, elle a mis son fils en pension à Hawksbury où il se trouvait encore ces derniers temps, nous a confirmé l'école. Puis elle a logé une nouvelle demande auprès de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement.

La police a fait enquête sur la fausse déclaration d'admissibilité, nous a confirmé la Sûreté du Québec, puis rapport a été fait au Procureur général. Me Serge Authier a décidé de ne pas poursuivre pour « possession et usage de faux » parce que, nous a-t-il dit, la mère n'avait aucun antécédent judiciaire et que c'eut été criminaliser un geste qui, pour l'instant, paraît isolé.

Sa décision n'a pas été contestée au ministère de l'Éducation. Aucune plainte n'a été portée non plus en vertu des dispositions pénales de la loi 101, même s'il est stipulé qu' une déclaration d'admissibilité obtenue par fraude ou sous de fausse représentation est nulle ».

Au Conseil scolaire de Hawksbury, le directeur général, M. Robert Clément a déclaré ne pas connaître ce cas. En principe, nous a-t-il expliqué, les enfants en provenance du Québec sont accueillis gratuitement à l'école ontarienne s'ils viennent avec leur parents ou sont à la charge d'un tuteur. Autrement, ils doivent payer quelque $ 4,000 en frais de scolarité. À sa connaissance, les cas d'enfants venus du Québec pour pouvoir bénéficier ensuite de la « clause Canada » sont « très marginaux ».

LE DEVOIR n'a par ailleurs pu rejoindre hier Me Hilton, le procureur de la famille. Me Hilton est en même temps celui de la CÉPGM. Celle-ci, après un premier échec en Cour supérieure, a contesté à nouveau en septembre 1987 les critères d'application de la clause Canada que s'est donnés le MEQ. La cause est pendante.

C'est la première fois, à notre connaissance, que la Commission d'appel sur la langue d'enseignement tranche une question relative à l'application de la clause Canada. Jusqu'à une date récente, elle estimait ne pas avoir juridiction en cette matière, mais elle a changé d'idée depuis.

Bourassa en Floride: un invité privilégié

Suzanne Dansereau
de la presse Canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa s'envole pour la Floride en fin de semaine, où, avec une cinquantaine d'intellectuels européens et américains, il réfléchira sur l'avenir des États-Unis dans le monde.

M. Bourassa est l'invité de la « Atlantic Conference 1988 ». Il s'agit d'un espèce de club sélect d'hommes d'affaires, de politiciens et d'universitaires qui se réunissent à tous les deux ans, préférablement après les élections américaines, dans le but de discuter de politique américaine.

Cette année, les « penseurs » se réunissent sur une petite île au large de Jacksonville, dénommée Amelia Island Plantation.

Tous les frais de séjour de M. Bourassa sont payés par le Chicago Council of Foreign Relations, un organisme privé américain. Le déplacement du premier ministre est cependant aux frais des contribuables, puisqu'il utilisera le jet du gouvernement, le DH-125.

Fait intéressant, le premier ministre Bourassa est le seul homme politique canadien qui participe à la conférence. « Nous l'invitons à cause de son statut de leader national », expliquait-on hier au bureau de M. John Reilly, du Chicago Council of Foreign Relations.

Côté américain, on compte sur la présence de sept sénateurs américains; des gens de la First National Bank of Chicago, de *Time Magazine*, du *Washington Post* et des représentants de plusieurs multinationales américaines (IBM, Household International, etc...) feront également partie de la délégation américaine.

Le Chili, le Brésil et l'Argentine seront représentés. De l'Europe, on compte sur l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

Au cabinet de M. Bourassa, on justifie ce voyage par la nécessité pour le premier ministre de créer des liens avec les gens importants du monde.

Nul besoin de dire que M. Bourassa profitera de cette visite pour discuter du traité canado-américain de libre-échange. Le premier ministre doit effectivement s'entretenir en privé avec certains sénateurs américains et des hommes d'affaires.

La conférence, qui se termine dimanche, se tient à huis clos et les journalistes n'y ont pas accès.

Les experts pointent les carences en sécurité des systèmes informatiques

Jean-Léon Vandoorne
de l'agence France-Presse

WASHINGTON — Le « virus » lâché dans des milliers d'ordinateurs par un étudiant en informatique jouant les apprentis-sorciers souligne la nécessité de renforcer la sécurité des réseaux informatiques, selon les conclusions tirées hier par les experts après l'ampleur inégalée prise par cette affaire.

Les informaticiens des milliers d'ordinateurs reliés par le réseau Arpanet et temporairement paralysés par le virus à la fin de la semaine dernière ont repris heir le travail en vérifiant que leurs programmes n'étaient plus contaminés. L'Université d'Illinois a préféré temporairement se couper d'Arpanet après avoir constaté que ses programmes, qu'elle pensait avoir purgés vendredi, étaient à nouveau contaminés, selon un des responsables, Paul Pomes.

« On se souviendra longtemps de cette affaire, et je crois que nous verrons une amélioration substantielle dans la manière dont les ordinateurs sont gérés », a estimé M. Robert Morris Sr, qui est non seulement le père de l'étudiant ayant lâché le virus mais aussi l'un des experts les plus qualifiés du gouvernement pour la sécurité informatique.

Pour sa part, Robert Morris Jr — dont le père a refusé de dire où il se trouvait en attendant d'avoir reçu les conseils d'un avocat — devait rapidement rencontrer les enquêteurs du FBI chargés de l'enquête.

Selon les amis et professeurs de Robert Morris Jr, cet étudiant en première année de doctorat en informatique à l'univerté de Cornell (Ithaca, New York) avait l'habitude de tenter de percer les systèmes de sécurité informatiques.

Le virus a quasiment paralysé les ordinateurs de milliers des 60,000 abonnés au réseau Arpanet — universités, centres de recherches scientifiques et services du Pentagone — mais aucun programme n'a été détruit. Uniquement parce que Robert Morris Jr ne l'avait pas voulu, selon l'un de ses professeurs.

« Il aurait été extrêmement facile de rendre ce virus destructeur avec quelques lignes de plus ajoutées au programme », selon M. Dean Kraft, du département informatique de Cornell.

Selon l'inventeur du programme Unix contaminé par le virus de Robert Morris Jr, ce dernier a pu réussir son coup car il avait trouvé la « porte de derrière » créée pour apporter d'éventuelles modifications au programme. M. Eric Allman a expliqué au *New Yort Times* qu'il avait oublié de refermer cette « porte de derrière » après avoir travaillé pendant cinq ans pour créer ce programme.

Cela fait des années que des chercheurs tentent de prévenir ce genre d'affaire.

50 pays tentent de réglementer le transport des déchets dangereux

GENÈVE (AFP) — Les experts juridiques et techniques d'une cinquantaine de pays sont réunis depuis hier et jusqu'au 16 novembre à Genève afin de rédiger une convention internationale sur la réglementation des mouvements transfrontières de déchets dangereux.

Organisée par le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), cette réunion décidera, selon l'état d'avancement des travaux, de la tenue d'une conférence de signature de la convention, des 20 au 22 mars prochains, à Bâle (Nord de la Suisse).

Au stade actuel, le projet de traité comprend 29 articles plus cinq annexes dont l'une fournit la liste de base des déchets considérés comme dangereux. Les experts vont s'attacher à le compléter, compte tenu des divergences existant entre les différents pays, notamment sur les conditions de transit des déchets à travers des pays tiers.

La future convention contient une disposition visant à empêcher toute exportation de déchets dangereux vers un pays si celui-ci n'a pas donné son accord préalable au pays exportateur. Ceci protégerait nombre de pays, en particulier des pays en voie de développement (PVD), qui reçoivent certains déchets dangereux à leur insu.

D'autre part, la convention préconise que les déchets dangereux soient éliminés à proximité de leur lieu d'origine et que leur mouvement d'un pays à l'autre soit limité au minimum. Elle demande également aux pays industrialisés exportant des déchets vers des PVD de ne les autoriser que si les pays d'accueil ont la capacité technologique de les éliminer.

Selon les experts du PNUE, on estime à 800,000 tonnes la quantité de déchets dangereux transportés chaque année d'Europe occidentale vers l'Europe de l'Est. La RFA vient de révéler qu'à elle seule, elle évacue 600,000 tonnes de ces déchets vers la RDA.

Un groupe d'une cinquantaine de militants de l'organisation écologiste Greenpeace a manifesté hier matin devant le Palais des Nations à Genève pour réclamer l'interdiction pure et simple du marché international des déchets toxiques spéciaux.

Selon eux, le projet de convention permet d'enrayer certains excès mais il « encourage et justifie ce marché en lui procurant une base légale ». Greenpeace demande « l'arrêt de toutes les exportations de déchets toxiques et la réduction de la production de tels déchets industriels ».

EN BREF...

Marx fera enquête sur la mort du « maniaque de l'Acadie »

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Sécurité publique Herbert Marx a ordonné une enquête administrative sur la mort de celui qu'on a surnommé le « maniaque de L'Acadie ». En vue de faire toute la lumière sur cet événement, M. Marx a demandé de former un comité d'enquête dont le mandat est de procéder à l'examen et à l'évaluation des procédures entourant la détention des personnes qui nécessitent une protection spéciale; de faire l'évaluation des interventions des services correctionnels lors de cet événement; d'émettre ses recommandations le plus rapidement possible.

Saisie des profits découlant d'actes criminels

OTTAWA (PC) — Selon un ordre du cabinet publié hier, une loi autorisant la saisie des profits découlant d'activités criminelles, comme le trafic des stupéfiants, entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Elle rend également criminel avec une peine d'emprisonnement pouvant atteindre 10 ans le blanchiment de l'argent, soit la transformation en investissements tout à fait honnêtes de profits réalisés grâce à des activités criminelles. Cette mesure vise surtout le trafic des stupéfiants mais vaudra tout autant pour une vingtaines d'activités criminelles comme la fraude, le jeu et la fabrication de faux.

Moins d'étudiants étrangers

TORONTO (PC) — L'inscription d'étudiants étrangers à plein temps aux programmes de préparation à un diplôme universitaire à travers le pays a chuté de 40 % au cours des cinq dernières années pour atteindre le chiffre de 23,305 en 1987-88, précise le Bureau canadien pour l'éducation internationale, qui représente plus de 100 institutions post-secondaires. Bien que beaucoup de pays, parmi lesquels figurent les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Japon, aient rapporté des hausses, le Canada est le seul pays à afficher une baisse, permet de constater le rapport qui sera rendu public cette semaine au cours d'une conférence de presse. La tendance est causée en partie par le fait que le Canada, contrairement à d'autres pays, ne tente pas de « vendre » ses établissements d'enseignement à l'étranger, a déclaré Colin Stewart, le chercheur chargé de l'étude. Quant au directeur exécutif de l'organisation, M. James Fox, il estime que le Canada est peut-être trop cher pour les étudiants. Par exemple, un étudiant étranger fréquentant l'université Concordia à Montréal doit débourser $ 8,000 comparativement aux $ 800 payés par leurs camarades canadiens.

Un conseil aux entreprises de presse

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse du Québec invite les entreprises de presse et les journalistes à contester devant les tribunaux le dévoilement des sources confidentielles d'information. Dans un avis qu'il vient de publier à propos de la comparution du journaliste Rdo MacDonnell, du quotidien *The Gazette*, le Conseil affirme que « l'identité des personnes qui agissent comme sources confidentielles d'information auprès des journalistes doit être gardée secrète ». Forcer un journaliste à révéler ses sources d'information devant un tribunal « est une pratique dangereuse pour la liberté d'information », déclare le Conseil de presse. Le Conseil de presse du Québec mène depuis septembre dernier une action concertée avec les autres conseils de presse du Canada pour qu'une loi protégeant les sources d'information des journalistes et le matériel journalistique soit adoptée dans les meilleurs délais.

Une saisie d'avion injustifiée

LONDRES (AFP) — La saisie par les douanes britanniques d'un appareil Tri-Star, de la compagnie aérienne Air Canada, à la fin avril après la découverte, dans sa cargaison, d'un conteneur de résine de cannabis, n'était pas justifiée, a décidé hier un tribunal de Londres. Le tribunal avait été saisi le mois dernier par les douanes britanniques qui cherchent à obtenir de la justice une confirmation de leur décision de saisir l'appareil avant de le laisser repartir contre le versement d'une caution de 50,000 livres ($ 110,000 environ). Les juges ont estimé que le transporteur ne pouvait être tenu responsable de chargements illicites, en l'occurrence de la drogue, cachée dans des conteneurs.

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS



Pierre L. Desaulniers
conseiller en administration

L'ENAP EST PRÉSENTE

à un colloque organisé par l'Hydro-Québec, le 8 novembre 1988, à l'Estérel. M. Desaulniers y prononce une conférence intitulée:

LA MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

L'ENAP est une école universitaire à vocation professionnelle vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

DÎNER

en hommage au nouveau juge en chef de la Cour du Québec,



l'honorable Albert Gobeil,
le mercredi, 9 novembre 1988
à 19h00,
au restaurant
Hélène de Champlain,
cocktail et dîner compris 100,00$.

Le juge en chef Gobeil présentera alors sa vision de la nouvelle Cour du Québec et fera connaître les projets de sa Cour.

Il fournira des explications sur l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle institution. Il se soumettra aux questions des invités s'il y a lieu.

Il est opportun de connaître les tenants et aboutissants de cette nouvelle Cour du Québec et tous les juristes sont bienvenus d'y assister.

Le tout comprend un cocktail à 18h30, le dîner, le vin et le digestif. Le coût du billet est de 100,00$.

LE MONDE JURIDIQUE (dîner)
10, rue St-Jacques ouest
Bureau 409
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1L3
Tél.: (514) 286-9283 (24 heures)
(514) 658-5983



ÉLECTIONS USA
défi éducation avec
France Amyot

ALGÉRIE
la crise d'un modèle avec
Armande Saint-Jean

ENVIRONNEMENT
réflexions de l'écologiste
Pierre Dansereau

Table rase
Ce soir 21h

LE MIEUX C'EST DE REGARDER
Radio Québec Câble 8

Les étudiants occupent les bureaux de députés

■ Un cégep décroche, un autre embarque ■ 80 % des cours ont été donnés hier à l'UQÀM

Paul Cauchon

QUELQUES dizaines d'étudiants ont occupé hier des bureaux de députés, conformément à la stratégie de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANÉQ). Environ 85 étudiants du cégep St-Laurent ont « symboliquement » occupé le bureau de comté du premier ministre Bourassa, alors que des étudiants en anthropologie de l'Université de Montréal ainsi que des cégépiens du Vieux-Montréal ont occupé les bureaux de quatre députés. Le tout s'est déroulé de façon pacifique.

Certaines assemblées étudiantes tenaient des votes aujourd'hui pour évaluer la grève générale déclarée la semaine dernière par l'ANÉQ afin de forcer le ministère de l'Éducation à réformer le système de prêts et bourses. Si cinq assemblées étudiantes ont reconfirmé le mandat de grève, les étudiants du cégep de Saint-Félicien ont décidé de quitter le mouvement, alors que les étudiants de Hull, qui n'avaient pas voté encore, se sont joints aux grévistes. Selon l'ANÉQ, 20 institutions d'enseignement avaient voté pour la grève hier en début de soirée, quinze avaient voté contre.

À l'UQÀM, hier, la situation était redevenue calme, après les échauffourrées de la semaine dernière. Des étudiants continuaient à manifester, mais selon le bureau des relations publiques de l'université 80 % des cours ont été donnés.

Par ailleurs, les représentants de l'ANÉQ tentent toujours de rencontrer le ministre Ryan pour le convaincre du bien-fondé de leurs revendications et déclarent avoir entrepris des négociations avec les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur.

Mais au ministère, si on précise qu'on peut écouter les étudiants, Luc Rhéaume, attaché politique du ministre Ryan, ajoute que « nous ne négocions pas au sens juridique du terme. L'ANÉQ ne forme pas un syndicat avec un droit juridique de négociation, c'est un groupe de pression ».

Le ministère rappelle que le projet de réforme du système des prêts et bourses doit suivre son cours normal et passer par le Conseil du Trésor, le ministère des Finances, le Comité ministériel des affaires culturelles et sociales (un des trois grands comités ministériels du gouvernement) et finalement le Conseil des ministres.

Par ailleurs, le Conseil du Patronat tente de faire pression en élevant la voix. Dans une lettre d'appui au ministre Ryan, le Conseil du Patronat considère « tout à fait injustifiées, non raisonnables et malheureuses » les grèves étudiantes, et il demande au ministre d'exiger que les étudiants grévistes retournent à leurs cours avant d'engager toute discussion en profondeur.

Le Conseil du Patronat s'en prend d'ailleurs aux étudiants de l'UQÀM, regrettant que « quelques milliers d'étudiants » « ternissent à nouveau, auprès du public mais surtout auprès des employeurs éventuels, l'image d'une institution qui avait réussi à refaire sa crédibilité auprès du milieu patronal ».

L'Ordre des infirmières est contesté

(PC) — Des syndicats d'infirmières contestent le procédé par lequel l'Ordre des infirmières a convoqué ses membres à voter sur une hausse de leur cotisation annuelle.

Ces deux syndicats de Trois-Rivières et du Bas Saint-Laurent, regroupés sous l'Union québécoise des infirmières, sont affiliés à la CEQ. Hier, ils ont déposé une requête en injonction interlocutoire à la Cour supérieure de Gaspé, pour que l'Ordre sursoie au vote, organisé les 14 et 15 novembre à Montréal.

Le vote a été commandé par l'Ordre des infirmières (qui agit comme la corporation professionnelle des infirmières) afin que ses membres se prononcent sur une hausse de leur cotisation annuelle. Celle-ci passerait de $ 125 à $ 143.

En conférence de presse hier à Montréal, Mme Louise Chabot, présidente de l'Union québécoise des infirmières (qui représente 3,300 infirmières), a expliqué qu'à ses yeux, ce vote n'est pas réellement démocratique. Il serait organisé de façon à rendre fort complexe l'exercice du droit de vote, notamment pour les infirmières des régions éloignées qui devront se déplacer à leurs frais jusqu'à Montréal pour voter.

Mme Chabot dénonce aussi le manque d'information sur le pourquoi de cette hausse de cotisation.



Un autre quotidien dans la capitale

PHOTO PC

L'*Ottawa Sun* a tiré sa première édition quotidienne, hier, marquant ainsi un retour de la concurrence entre quotidiens anglophones dans la capitale nationale pour la première fois depuis 1980. Avec de nombreuses chroniques, une section des sports assez étoffée et les photos de pin-up et « playmec » traditionnelles du *Sun*, « au-dessus de tout, nous essaierons de toute notre force de ne jamais vous ennuyer », promettait, hier, son éditeur Hartley Steward. Une édition dominicale du tabloïd événementiel et où les potins ne manquaient pas paraissait déjà depuis le début du mois de septembre mais, à l'origine, le *Sun* ne devait point se lancer dans une édition quotidienne avant le printemps.

Sida : Montréal lancera une opération préventive

d'après la Presse Canadienne

LA VILLE de Montréal entend utiliser ses pouvoirs de réglementation pour accroître la diffusion des messages de prévention du sida.

Elle souhaite notamment rendre obligatoire l'affichage de mesures de prévention dans certains établissements publics, notamment les bars et les boîtes de nuit, a révélé hier Mme Léa Cousineau, membre du Comité exécutif et chargée du développement communautaire, alors qu'elle rendait publics les éléments de d'intervention en matière de sida.

« Nous avons des responsabilités à titre d'employeur, d'entreprise de services, de gouvernement municipal et d'agent de concertation », a déclaré Mme Cousineau.

La Ville s'oppose par ailleurs à toute forme de dépistage systématique et s'engage à ne pas y recourir.

En tant qu'employeur, elle entend garantir à tous ses employés porteurs du virus ou atteints du sida, le droit à la confidentialité des renseignements médicaux et le droit de poursuivre ses activités professionnelles sans discrimination.

Elle s'engage aussi à mettre sur pied un programme d'information à l'intention des employés municipaux visant à contrer les préjugés sociaux et à sensibiliser les employés à la réalité du sida.

En vertu de cette politique d'intervention, la personne qui travaille en contact avec la clientèle recevra par ailleurs une formation adaptée de façon à pouvoir effectuer son travail d'une façon sécuritaire et respectueuse des droits des sidéens, a souligné Mme Cousineau.

Les dernières données du regroupement des Départements de santé communautaire du Montréal métropolitain révèlent que 78 % des cas déclarés de sida proviennent de la région de Montréal.

En ce qui concerne les porteurs du virus, il y en aurait 13,000 au Québec, dont 10,000 dans la région de Montréal.

Congrès du PQ

Déjà 700 amendements au chapitre souveraineté

QUÉBEC (PC) — Jacques Parizeau ne devrait éprouver aucune difficulté à faire accepter par le congrès national de la fin de novembre sa démarche souverainiste en dépit des résolutions d'amendement qui y seront présentées.

La proposition principale vient de franchir avec succès une autre étape devant les délégués des congrès régionaux du parti avant son adoption finale au congrès national extraordinaire des 25, 26 et 27 novembre à Saint-Hyacinthe.

Sur le fond de la question, il semble se dégager un consensus, mais on proposera quand même des amendements mineurs au chapitre consacré à la souveraineté.

Lors de ces rencontres régionales, les militants du Parti québécois ont vraiment repris goût à la discussion, comme avait cru le remarquer le président Jacques Parizeau lors du dernier conseil national du parti.

La preuve : l'adoption de quelque 700 résolutions d'amendement à la proposition principale par les instances régionales.

Plusieurs de ces résolutions se recoupent mais elles viendront toutes se greffer au cahier de 123 pages des délégués pour étude et adoption de ce qui constituera le programme électoral du PQ en prévision du prochain scrutin.

« Nos congrès régionaux ont mis en lumière l'unité revenue au sein des militants; les gens discutent dans une atmosphère vivante comme dans les meilleures années du parti. Le temps des chicanes est terminé », a précisé hier l'attachée de presse de M. Jacques Parizeau.

On attend environ 2,000 personnes, dont 1,200 délégués avec droit de vote, à ce qui pourrait bien constituer le dernier congrès national avant les élections générales. Ces assises spéciales ont été rendues nécessaires par suite de l'élection de M. Parizeau à la présidence du PQ en mars 1988.

Opposé à la thèse de l'affirmation nationale mise de l'avant par son prédécesseur Pierre Marc Johnson et adoptée au congrès de juin 1987, le nouveau président avait promis, pendant la course à la direction du parti, de convoquer un congrès spécial d'orientation afin de faire entériner le changement de cap de l'option souverainiste du PQ.

Dans 13 Palais de justice

L'absence d'avocats paralyse presque toutes les activités

Martin Pelchat

LES AVOCATS de pratique privée paralyseront aujourd'hui la plupart des activités dans 13 Palais de justice du Québec, dont celui de Montréal, afin de hâter la révision des tarifs de l'aide juridique.

À Montréal, aucun dossier ne sera traité à part les urgences. L'Association des avocats de la défense a ainsi voté à l'unanimité pour le respect de la journée d'étude. Les procureurs se présenteront en cour avec leurs clients, mais ce sera pour obtenir la remise de leurs causes. Quotidiennement, ils traitent 500 dossiers.

En revanche, à Montréal et dans certaines autres villes ces procureurs offriront au public des consultations privées gratuites. Une cinquantaine d'avocats de la défense montréalais seront disponibles et attendront les visiteurs dans des cubicules du Palais de justice et du Tribunal de la jeunesse.

Les avocats de pratique privée donnent ainsi suite aux menaces de moyens de pressions qu'ils avaient brandies le 26 octobre dernier devant la lenteur du Conseil du Trésor à augmenter les tarifs versés chaque année par l'aide juridique à quelque 2,800 des leurs. D'ici le 18 novembre, toute la province aura goûté aux débrayages d'un jour.

En précisant hier qu'un tel geste ne pouvait être que ponctuel, le criminaliste Serge Ménard a d'autre part soulevé la possibilité pour les avocats de recourir à d'autres moyens. Alourdir le système judiciaire en augmentant le nombre de témoins appelés pourrait en être un.

« On peut lentement et graduellement commencer à le faire afin que le Conseil du Trésor entende le seul langage qu'il connaît, celui de l'argent », a-t-il dit.

Le système québécois d'aide juridique fait appel à 350 avocats permanents et aux avocats de pratique privée. Ces derniers ont cependant demandé le 2 décembre dernier que le Conseil du Trésor modifie des tarifs qui n'ont pas été haussés depuis 1981 en matière criminelle et 1984 en matière civile.

La hausse exigée par les avocats de pratique privée est de 8.5 % par année depuis 1984, pour des déboursés annuels de 5 à $ 7 millions dont le gouvernement fédéral assumerait la moitié, selon Me Pierre Gagnon, négociateur du Comité des avocats de pratique privée.

Le gouvernement, selon Me Gagnon, retarde sa décision en attendant les résultats d'une étude comparant les coûts d'exécution des dossiers par les permanents de l'Aide juridique et les avocats de pratique privée. « C'est diviser pour régner », dit-il.

Le Bâtonnier de Montréal, Rolland Boudreau, a donné son appui aux avocats revendicateurs en déclarant que « nous sommes devant un choix de société : ou bien le libre-choix de son avocat est un droit reconnu à tous les citoyens, ou bien on limite le choix de l'avocat aux citoyens qui en ont les moyens ».

Le Barreau du Québec affirme que les avocats d'expérience refusent de plus en plus les dossiers de l'aide juridique. Ces derniers sont cependant remplacés par les avocats nouvellement arrivés sur le marché du travail de telle sorte que le nombre de procureurs acceptant ces mandats se maintient tout de même autour des 2,800.

Le ministre de la Justice, Gil Rémillard, s'apprête d'autre part à former un comité qui étudiera l'ensemble de l'administration de l'aide juridique au Québec depuis sa création il y a une quinzaine d'années.

Nouveauté

Les dents de la mer: LA REVANCHE

Hank Searls

436 pages — 14,95 $



Le best-seller américain Jaws: the Revenge dans une traduction de Françoise Laurent

Un roman captivant sur les forces obscures de la mer.

GUÉRIN LITTÉRATURE

Distributeur exclusif: Québec Livres

$5,000,000

(Approximatif)

TIRAGE LOTTO 6/49 MERCREDI

loto-québec

Ça change pas le monde. Sauf que...

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Le Canada doit aider le Nicaragua

PHOTO SUZANNE DE BLOIS

Comment se fait-il que le Canada est prêt à accorder une aide généreuse de $ 10.5 millions à la Jamaïque, à la suite du passage de l'ouragan *Gilbert*, et n'offre que $ 1.5 million au Nicaragua, durement frappé lui aussi par l'ouragan *Joan* ? « Y a-t-il deux poids, deux mesures »?, se demande M. Bill Smith, porte-parole de la coalition Urgence-Nicaragua. Les Canadiens travaillant au Nicaragua sont très déçus de l'attitude du gouvernement canadien. M. Sharon O'Nanley, de l'organisation des Canadiens résidant au Nicaragua (CANACT), a fait parvenir une lettre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, la semaine dernière, pour se plaindre du peu d'aide accordée par le Canada aux sinistrés de ce pays d'Amérique centrale. La Coalition Urgence-Nicaragua a décidé de son côté de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il triple le montant déjà prévu pour venir en aide au Nicaragua. Mandatée par la coalition, le Dr Suzanne De Blois s'est rendue au Nicaragua du 27 octobre au 3 novembre pour constater l'ampleur des dégâts. L'ouragan, qui a fait 116 morts et 178 blessés à travers le pays, n'a pas affecté que la côte atlantique, souligne-t-elle. Dans la seule ville de Bluefields (photo), 6,000 maisons sont tombées comme des châteaux de carte, le toit de l'hôpital s'est effondré et il n'y a plus d'électricité car les installations hydro-électriques ont été endommagées, relate le Dr De Blois.

Felicia Langer poursuit son combat pour les droits des Palestiniens

Clément Trudel

Me Felicia Langer souhaite que les Américains utilisent leurs dollars pour loger leurs sans-abri et procurer du travail aux sans-emploi en Amérique, plutôt que de « renflouer le budget des occupants (Israéliens) qui démolissent les maisons de Palestiniens ». L'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza a causé tant de blessures (45,000 cas rapportés en moins d'un an) et tant de morts que les Palestiniens, eux, n'oublient pas que « menottes et balles sont made in USA ».

Il s'est produit une lente évolution du public américain depuis trois ans, pense Felicia Langer. Elle se retrouve en terrain moins hostile. Certains ne craignent plus de « murmurer mon nom ». En 1979, par exemple, un communiqué de l'ambassade israélienne à Washington mettait en garde contre les « mensonges » de cette avocate qui mène depuis 20 ans un combat pour que justice soit rendue à l'ensemble des Palestiniens. « Les États-Unis devraient commencer dès maintenant à entretenir de bonnes relations avec ceux qui, demain, auront charge de cet État palestinien qui naîtra inéluctablement », dit-elle avec vigueur. Et ce « même si l'establishment israélien rêve d'une défaite totale des Palestiniens et s'applique à ne pas négocier et à saborder les chances d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient » tout en faire passer les victimes pour des mécréants.

L'avocate qui a défendu au-delà de 3,000 Palestiniens, a déclaré hier au Devoir, avant de s'adresser à un auditoire de McGill : « J'ai toujours eu la conviction que j'avais raison de dénoncer les méfaits de la justice militaire dans les territoires occupés ». Il y a 20 ans, Me Langer avait l'impression d'être une voix qui criait dans le désert mais « pourquoi cesserais-je maintenant que nous sommes une symphonie » pour mettre en cause ces mêmes abus ? dit-elle d'une justice débordée (dans les territoires occupés) et de juges (militaires) surchargés qui ne peuvent réellement faire oeuvre de justice.

« J'ai porté plainte depuis longtemps sur les méthodes de torture utilisées par les services secrets (Shin Bet). J'ai en quelque sorte eu ma victoire lorsqu'un ancien juge de la Cour suprême (Moshe Landau) a reconnu dans son rapport d'enquête sur les modes d'enquête du Shin Bet dans les cas de «sécurité» que les agents secrets israéliens avaient depuis 16 ans menti devant les tribunaux ». Mais il y a un envers à cette victoire, car Landau légitime l'usage « de pressions physiques et psychologiques limitées et clairement définies » lors des interrogatoires de ceux que l'on soupçonne être des «terroristes». Voilà un signe de « déclin de la moralité » dans notre pays, dit-elle, et il faut remonter à la Sainte inquisition pour retrouver une telle acceptation d'un usage dit modéré de la violence à l'endroit de « suspects ». « C'est pénible pour moi de dénoncer les injustices des miens. . . », mais j'ai toujours été du côté des *underdogs* ».

Me Langer exclut de sa clientèle les auteurs de meurtres délibérés de civils. Je sais que l'éthique des avocats est d'offrir une défense à ceux qui en ont besoin mais « je n'approuve pas ce type de lutte qui mène au meurtre délibéré de civils. . . je ne puis donc m'engager à défendre ces causes ».

Le silencieux massacre des Soudanais

JUBA (AFP) — Les populations du sud du Soudan sont victimes d'un « massacre silencieux », le gouvernement et la guérilla les condamnant sciemment à mourir de faim, affirment des membres d'organisations de secours à Juba (capitale de l'Equatoria — sud du Soudan), assiégée par les maquisards.

Des centaines de gens sont morts en septembre à Juba après l'attaque par l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) d'un convoi alimentaire — vital pour eux — qui était en route vers la ville. Quant au gouvernement de Khartoum, il a continué à envoyer des avions militaires chargés d'armes et de nourriture pour l'armée mais a refusé toute aide alimentaire aux affamés, affirment les membres de ces organisations.

Un représentant du gouvernement à Juba, qui a refusé d'être nommé, a expliqué ainsi la situation : « Ce que le monde n'a pas l'air de comprendre, c'est que le gouvernement de Khartoum est arabe. Nous sommes Africains. Ils veulent que nous mourions de faim. Ils veulent garder le sud du Soudan mais sans ses habitants. C'est pire que l'apartheid en Afrique du Sud. »

Juba, qui compte habituellement 150,000 habitants, en abrite actuellement 250,000 environ, qui ont fui les raids de la SPLA pour y chercher la sécurité.

Il y ont effectivement trouvé une relative sécurité . . . et la famine. Un bon nombre sont alors repartis dans les campagnes pour tenter de sauver leurs récoltes, mais ils ont trouvé la mort ou ont été mutilés en sautant sur des mines posées indifféremment par la SPLA ou par les troupes gouvernementales.

« Les milliers de victimes de cette guerre sont de simples paysans qui ont vu anéantir sous leurs yeux tout ce qu'ils possédaient. C'est comparable à l'holocauste », déclare Daniel Effe, membre de l'association caritative ACORD.

Lançant un appel désespéré en faveur de la fin du conflit, l'Équipe des agences de secours associées (CART) avait adressé le 21 octobre dernier une lettre aux autorités soudanaises et aux Nations unies qui déclarait : « La communauté mondiale devrait être indignée par les graves violations des droits de l'homme qui frappent des populations civiles innocentes et désarmées. Va-t-on continuer à assister sans rien faire à la mort de 300,000 autres personnes dans la province d'Equatoria en raison de la famine? »

Cette missive est arrivée à ses destinataires cinq jours avant l'atterrissage à Juba du premier vol organisé par le Programme alimentaire mondial (PAM — Nations unies).

« Nous sommes tous allés à l'aéroport pour accueillir l'avion, raconte Daniel Effe. Jusque-là, l'aéroport était officiellement fermé. Dix minutes après est arrivé un avion de la compagnie aérienne nationale, les Sudan Airways. Il a ouvert ses portes : il transportait du matériel militaire. »

En septembre 1987, le gouvernement soudanais avait expulsé la plupart des organisations humanitaires étrangères qui travaillaient dans le sud, les soupçonnant de travailler avec la SPLA. Au cours des dernières semaines, ces organisations ont rappelé le personnel qui se trouvait à Juba, la situation devenant de plus en plus critique. Quelque 25 personnes, la plupart des Américains, ont quitté la ville.

HAÏTI

Paul aurait été empoisonné

PORT-AU-PRINCE (Reuter) — Le colonel haïtien Jean-Claude Paul, inculpé de trafic de cocaïne aux États-Unis, est mort dimanche après-midi à son domicile près de Port-au-Prince, où la police soupçonnait un empoisonnement.

Le colonel, qui était âgé de 49 ans, avait été saisi de violentes convulsions après avoir pris un potage dans sa luxueuse résidence de Laboule, faubourg de la capitale haïtienne, indiquaient hier les radios locales.

Un porte-parole de la police de Port-au-Prince a déclaré à Reuter que l'on soupçonnait un empoisonnement. Une autopsie devait être pratiquée hier tandis que l'on expédiait le reste du potage à un laboratoire d'expertises judiciaires de Miami, selon la radio Haïti-Inter.

Les premières informations relatives à la mort de l'officier avaient attribué son décès à une crise cardiaque.

Après la chute du régime Duvalier en février 1986, le colonel Paul était devenu l'une des personnalités militaires les plus puissantes de Port-au-Prince, où il commandait la caserne Dessalines. Il avait été mis à la retraite anticipée le 30 septembre, soit deux semaines après le coup d'État ayant porté au pouvoir le général Prosper Avril, mais n'en continuait pas moins d'exercer une influence certaine en Haïti et était parvenu à éviter d'être expulsé aux États-Unis pour y être jugé.

En mars 1988, la justice de Floride avait inculpé le colonel dans le cadre de la même affaire. L'un de ses aérodromes personnels en Haïti aurait servi à acheminer vers les États-Unis de la cocaïne en provenance de Colombie. L'homme d'affaires Osvaldo Quintana avait témoigné contre lui en déclarant au grand jury chargé du dossier avoir mis au point avec Paul une expédition de 100 kg de cocaïne en 1986. La ferme de l'officier aurait alors servi de relais entre la Colombie et la Floride.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010695-888

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
-vs-
ALEXANDER SANGOWICZ,
Partie défendenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Alexander Sangowicz, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par la demanderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 4 novembre 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Me M. Lebel
Mes Leduc & Lebel
1390, rue Sherbrooke #200
Montréal.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DISTARC INC., société légalement constituée ayant sa place d'affaire au 3525, boul. Grande-Allée, Boisbriand, Québec J7E 4H5 et ayant son siège social au même endroit.
Faillie

AVIS est donné que DISTARC INC. a fait cession de ses biens le 1er novembre 1988, et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 22 novembre 1988 à 10h, au bureau du Séquestre officiel, 200, boul. René Lévesque ouest, Basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec.

Montréal 4 novembre 1988

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
Syndic
50, Place Crémazie, # 422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél.: (514) 382-3260

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **SRAAJ CORPORATION,** dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social au 335 Av. Elm, dans la ville de Westmount, P.Q., sa place d'affaires au 3745, rue St-Laurent, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec «Débitrice»

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdits a déposé une cession le 21ième jour d'octobre 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de novembre 1988, à 9:30 de l'avant-midi, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. René Lévesque, Tour Ouest, Bas. 00, Chambre 07, Montréal, Québec.

RÉJEAN J. BOUDREAU, C.A.
Syndic

Maheu Noiseux Inc.
Gestionnaires et syndics de faillite
2, Complexe Desjardins Bureau 2600
C.P. 153, Montréal (Québec) H5B 1E8
Tél. : (514) 281-1555 Télécopieur : (514) 281-1150

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA COMPAGNIE DE VÊTEMENTS LEAP INC./LEAP CLOTHING COMPANY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ième jour d'octobre 1988, sous le numéro 4083443.

Ce 1er jour de novembre 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-032513-884

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT
Protonotaire Adjoint

MONTRÉAL BRIQUE ET PIERRE INC.,
Partie demanderesse REQUÉRANTE
c.
LIRACO INC.,
Partie défenderesse INTIMÉ
-et-
BILAL ELHUSSEINI
-et-
HAROLD HAWKING
Mis-en-cause INTIMÉS
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Liraco Inc., Bilal Elhusseini et Harold Hawking de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame au Palais de Justice de Montréal, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration sur avis de privilège a été remise au greffe à l'intention de Liraco Inc., Bilal Elhusseini et Harold Hawking.

Lieu: Laval.
DATE: le 25 octobre 1988.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-14-000238-887

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
(DIVORCES)

SUSAN SHULMAN,
Demanderesse
-vs-
GABRIEL HEDREI,
-et-
THE CLERK, MUNICIPALITY OF STE-ADÈLE,
-et-
THE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
-et-
REGISTRAIRE DE LA PAROISSE DE STE-ADÈLE
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Gabriel Hedrei est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie de la demande en rectification de registre de l'état civil a été déposée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Terrebonne, à son intention.

De plus prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCES
Montréal, le 26 septembre 1988
KUSHNIR & WATERS
Procureurs du demandeur

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie LA BRASSERIE LA CHALOUPE INC. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.

Me HADJIS & FENG
(procureurs de la compagnie).

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie GESTION NOLENKO INC./NOLENKO HOLDINGS INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 1er novembre 1988.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie GESTION NORGAD INC./NORGAD HOLDINGS INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 1er novembre 1988.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 156158 Canada Inc. faisant affaires sous la raison sociale de Boulangerie Maxies Cavendish/156158 Canada Inc. « trading under the name of » Boulangerie Maxies Cavendish a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ième jour d'octobre 1988, sous le numéro 4084849.

Ce 1er jour de novembre 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Province de Québec, District de TERREBONNE. No.: 700-05-001002-884. CLAIRE LACAS, demandeur, -vs- ANDRÉ BÉDARDdéfendeur. Le 18 novembre 1988 à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 570, rue Léon Martel en la ville de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Ranger XLA bleu imm.: F493.566 no de série 1FTB R10T0HUB2156 + acc. 1 télécouleur 10 pcs. + acc. 1 système de son York + acc. 1 bibliothèque 2 mcx bois. 1 mobilier salon velour rosé 2 mcx. 2 tables bois. 1 téléphone noir, bureau bois, une filière. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LAROCQUE, huissier. JACQUES LACTOT, huissier, 500, boul. Des Seigneurs, #020, Terrebonne, Québec, J6W 1T3. TÉL.: 471-8078.

RECTIFICATIF

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 468694973. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DOR RENÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 14 novembre 1988 à 12:15 heures au: 1320, Quinn #5, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de rene dor saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony, 1 magnétoscope beta, 1 ordinateur Zenith et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 31 octobre 1988.

RECTIFICATIF

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 870558054, 173986175, 872426472. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BERTHIAUME PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 novembre 1988 à 10:00 heures au: 4250, Allée Robert #2, St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PIERRE BERTHIAUME saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Moffat, 1 ventilateur, 1 récepteur am-fm, 1 table tournante Nikko, 1 equalizer et accs. et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JEAN FRANCOIS LEGRIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 26 octobre 1988.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 160917 Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour d'octobre 1988, sous le numéro 4077895.

Ce 2ième jour de novembre 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES CRÉATIONS KENDRA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 21e jour d'octobre 1988, sous le numéro 4084427.

Ce 1er jour de novembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est donné, conformément à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que MAX B. DRUKER, es qualité syndic à la faillite de DYNAMEDIA INC., par « General Assignmant of Accounts Receivable » exécuté le 7 septembre 1988 et enregistré à Montréal sous le numéro 4069846, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et « choses in action », présents ou futurs, de DYNMAMEDIA INC. à 163628 CANADA INC.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

BCZ.80323.F le mardi 22 novembre 1988	BCZ.80340.F le mardi 22 novembre 1988	FDN.86443.A le mardi 29 novembre 1988
343 619 ISOLATEURS RIGIDES À TIGE, DE SUSPENSION ET COMPOSITE	244 610 PINCES D'ANCRAGE POUR BRANCHEMENT EN ALUMINIUM	Région Montmorency SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 200 000 $	Garantie de soumission : 40 000 $	Garantie de soumission : 100 000 $
Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $	Prix du document : 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
8301	Impression de 2 000 000 de formulaires genre liasse 4 parties, et 2 000 000 genre continu 4 parties.	Québec
8302	Impression de 2 000 000 de formulaires AH-226-2 en liasse 4 parties.	Québec
8303	Impression de 6 500 000 formules à plat, 1 partie, 3 lots différents.	Québec
8305	16 500 sacs de vermiculite horticole.	Différents endroits
Clôture des soumissions:	22 novembre 1988 à 15 h	
8304	270 lames scarificatrices incurvées et 10 900 lames incurvées unies pour niveleuses.	Différents endroits
Clôture de la soumission:	23 novembre 1988 à 15 h	
8295	Système de surveillance vidéo. Séance d'information et visite des lieux: Afin de fournir des renseignements additionnels et répondre aux questions sur tout aspect du présent projet, une séance d'information et une visite des lieux se tiendront le 15 novembre 1988 à 10h30 à l'adresse suivante: Ministère de la Sécurité publique Centre de prévention de Parthenais 1700, rue Parthenais, 10e étage, Montréal (salle de conférence)	Montréal
Clôture de la soumission:	29 novembre 1988 à 15 h	

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des Approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Québec G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Bureau du Contrôleur des Assurances

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 374-88

RISQUE: Fidéjussion

LIMITE DE LA GARANTIE: 500 000 $

ORGANISME: Régie de l'assurance-automobile du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 $ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission.

Garantie requise: Un chèque de 100 $ avec la soumission.

Clôture des soumissions: Mercredi, 15h, le 14 décembre 1988.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Edifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8e étage en personne et au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 9 novembre 1988.

Le Contrôleur des Assurances,
Pierre Blais

Québec

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Walesa hausse le ton en Pologne

Meetings et manifestations de soutien pour les chantiers de Gdansk

VARSOVIE (AFP) — Lech Walesa, le président du syndicat interdit Solidarité, a pris sur lui de défier ouvertement le pouvoir en le sommant de renoncer à liquider les chantiers navals Lénine de Gdansk (nord), faute de quoi il déclenchera une nouvelle vague de grèves, à partir du 15 novembre, dans toute la Pologne.

Les autorités polonaises n'avaient toujours pas réagi officiellement hier après-midi à ce véritable ultimatum lancé dimanche à Gdansk par le leader syndical.

Lech Walesa a d'abord enjoint le gouvernement à revenir, pour aujourd'hui, sur sa décision de démanteler, pour des raisons « économiques », les chantiers Lénine (11,000 employés) où il travaille lui-même comme électricien. Si d'ici-là « rien ne change », a-t-il dit, « l'état de préparation à la grève » sera proclamé dans toutes les entreprises de Pologne.

Le chef de Solidarité a ensuite indiqué qui si, huit jours plus tard, soit le 15 Novembre, la position du gouvernement à l'égard des chantiers n'a toujours pas été modifiée, il ordonnera aux ouvriers « les plus courageux » de cesser immédiatement le travail.

Des meetings et manifestations de soutien aux chantiers navals Lénine à Gdansk ont eu lieu hier en Pologne où de très nombreux manifestants ont flétri la politique du nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski.

La police a appréhendé plus d'une centaine de personnes et est parfois intervenue brutalement pour disperser voire s'opposer à ces rassemblements au cours dequels des groupes de théâtre happening ont tourné en dérision M. Rakowski et la révolution bolchévique d'Octobre dont le 71e anniversaire est célébré en Pologne.

Les manifestants ont répondu à l'appel lancé samedi dernier par la direction nationale du syndicat Solidarité qui a demandé à ses troupes d'organiser des « manifestations de soutien ».

Ils ont également réclamé la légalisation du syndicat dissous de Lech Walesa et la réembauche des quelque 120 mineurs des fosses de la Haute Silésie (sud) licenciés pour cause de grève en août dernier.

Par ailleurs, le département d'État américain a qualifié hier de malheureuse la décision du gouvernement polonais de fermer les chantiers navals de Gdansk, déclarant qu'il comprenait « la frustration » de Solidarité.

« Nous comprenons la frustration qui a conduit Solidarité à lancer un appel à un mouvement de protestation, a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Charles Redman. La décision du gouvernement polonais de fermer les chantiers navals Lenine semble particulièrement malheureuse en ce moment ».

À Lodz (centre de Pologne), de forts détachements de police ont dispersé à la matraque quelque 500 personnes qui manifestaient contre "l'inflation galopante" en courant, en rangs serrés, dans le centre-ville. Une vingtaine de syndicalistes ont été emmenés au commissariat parmi lesquelles M. Krzysztof Skiba, président de l'Association indépendante des étudiants (NZS-interdit), qui, selon des témoins, a été brutalisé.

À Ursus, dans la proche banlieu de Varsovie, où se trouve une usine de tracteurs qui a sans cesse été à la pointe des combats ouvriers, plus de 600 personnes, emmenées notamment par M. Zbigniew Bujak, l'ancien chef de la clandestinité en Pologne, ont manifesté au pied du monument à la mémoire des victimes des grèves de 1976, sans que la police intervienne.

Ils ont notamment exprimé leur soutien aux travailleurs des chantiers navals Lénine et réclamé la reconnaissance de Solidarité par l'administration. Avant la manifestation, la police avait arrêté à son domicile à Varsovie, M. Zbigniew Janas, un syndicaliste très connu sur le plan local, qui a été relâché au bout d'une dizaine d'heures sans avoir subi le moindre interrogatoire.

Dans la capitale même, de nombreux policiers en uniforme et en civil se sont opposés à la tenue par plusieurs centaines de jeunes gens d'un meeting dans le centre-ville. Les jeunes qui envisageaient de tourner en dérision la révolution bolchévique d'octobre 1917 portaient des portraits du dernier tsar de Russie et de Lénine. Plusieurs dizaines de manifestants ont été appréhendés.



Gorbatchev vante le socialisme

PHOTO AP

Les peuples de l'Union soviétique « continuent à penser que c'est seulement en suivant le chemin du socialisme » que l'URSS pourra « dignement aborder le XXIe siècle et occuper une place dans la communauté mondiale », a déclaré hier M. Mikhaïl Gorbatchev. Prenant la parole au Kremlin à l'occasion des cérémonies du 71e anniversaire de la Révolution d'Octobre (photo), le numéro un soviétique, cité par l'agence TASS, a souligné que les réformes en URSS menaient à « un nouveau niveau de développement de l'État fédéral multinational ». « L'unité, l'amitié et une coopération équitable de tous les peuples soviétiques constituent une garantie pour des progrès futurs de chacun d'entre eux et une condition indispensable au succès de la perestroïka en général », a-t-il ajouté. Le pays est entré dans une « difficile période de transition », a poursuivi M. Gorbatchev en admettant que « tout n'allait pas encore bien » en URSS et que les changements n'allaient pas « aussi vite que nous le voudrions ou que nous le pourrions ».

La *perestroïka* est en danger, estime Sakharov

SOMERVILLE (Reuter) — La politique de libéralisation engagée par Mikhaïl Gorbatchev est en danger, a estimé hier le prix Nobel de la paix soviétique Andrei Sakharov, au lendemain de son arrivée aux États-Unis.

Sakharov, qui effectue son premier voyage en Occident, a cité à l'appui de ses propos deux lois récemment promulguées, qui restreignent la liberté d'association, de manifestation et de publication des Soviétiques.

« Un échec de la perestroïka ébranlerait (...) la stabilité du monde entier », a-t-il déclaré, ajoutant que si cette politique ne marchait pas, l'URSS choisirait la voie de l'expansion extérieure. Ainsi, a-t-il indiqué, il est de l'intérêt du monde entier que la perestroika réussisse.

Sakharov, 67 ans, qui il y a deux ans encore vivait en exil intérieur dans la ville de Gorki, fermée aux étrangers, a ajouté que plusieurs événements s'étaient récemment produits en URSS qui l'avaient inquiété. Les lois restreignant la liberté de parole, d'association « créent une quasi-situation de loi martiale », a-t-il estimé.

Il a indiqué avoir tenté de téléphoner à Gorbatchev pour lui faire part de ses inquiétudes mais n'a pas pu le joindre, bien qu'ayant essayé pendant toute une semaine.

Ces lois, selon lui, semblent être une riposte aux pressions exercées sur la hiérarchie soviétique par « les initiatives démocratiques de la base.

Pour permettre à Sakharov de se rendre aux États-Unis, les autorités soviétiques ont du lever une interdiction de voyage à l'étranger qui pesait sur lui, car il avait acquis des renseignements ultra-secrets lorsqu'il travaillait pour le programme nucléaire soviétique.

LE MONDE EN BREF

Budget militaire à la hausse en Éthiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — Les dépenses de l'Éthiopie en matière de Défense ont augmenté au rythme d'environ 19 % par an depuis 1974 pour atteindre 50 % des dépenses totales de l'État, a annoncé hier à Addis Abeba le chef de l'État éthiopien, M. Mengistu Haile Mariam, cité par l'agence officielle d'information (ENA). Ces dépenses dépassent largement la croissance du revenu national et de l'économie en général, a précisé le président devant le 9e plenum du comité central du Parti des travailleurs éthiopiens, dont il est le sécrétaire général. C'est la première fois qu'un homme politique éthiopien rend public le montant des dépenses en matière de Défense. Le président Mariam a imputé cet état de fait à la guerre civile qui sévit dans le nord de l'Éthiopie, accusant sans les nommer les rebelles du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) et du Front populaire de libération du Tigre (FPLT).

Plus de 100 personnes arrêtées aux Maldives

COLOMBO (AFP) — Plus de cent personnes ont été arrêtées par les autorités maldiviennes après le coup d'État avorté de la semaine dernière contre le président Maumoon Abdul Gayoom, a-t-on annoncé hier de sources proches des services chargés de la sécurité à Male, jointes par téléphone. Les personnes arrêtées, pour la plupart des Sri-Lankais, sont détenues au quartier général du service de la sécurité nationale (NSS), qui avait été attaqué jeudi par 150 à 250 hommes armés, a-t-on ajouté de mêmes sources. Selon une source des services de la sécurité, au moins une des personnes arrêtées est directement liée aux mercenaires auteurs de la tentative de putsch, soupçonnés d'être des anciens militants tamouls sri-lankais.

Kohl plaide pour une défense européenne commune

BONN (AFP) — Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a appelé hier à Bonn les Européens à édifier les « États-Unis d'Europe » comprenant notamment une défense européenne commune, dans un discours en hommage au Français Jean Monnet pour le centième anniversaire de sa naissance. Rappelant que Jean Monnet, qui fut l'un des principaux promoteurs de la construction européenne, avait été l'un des partisans du projet avorté de Communauté européenne de défense dans les années 50, M. Kohl a souligné la « tâche prioritaire » de créer une « défense européenne commune ». Cette défense européenne ne serait pas un moyen de découpler l'Europe de l'Ouest des États-Unis d'Amérique, selon lui. « Si nous nous efforçons, dans la partie libre de l'Europe, d'atteindre une coopération plus étroite, c'est avec la conscience d'offrir ainsi un fondement plus solide au pont qui nous relie à l'autre côté de l'Atlantique », a assuré le chancelier chrétien-démocrate (CDU). « Nous ne devrions pas attendre que nos amis américains nous réclament avec encore plus d'insistance qu'aujourd'hui une répartition plus équitable des charges » au sein de l'Alliance atlantique, a poursuivi M. Kohl. « Nous, les Européens, devons agir nous mêmes », a-t-il ajouté en citant en exemple la brigade franco-allemande, qui doit devenir pleinement opérationnelle dans deux ans.

Enquête sur le rôle des banques suisses

BERNE (Reuter) — La commission bancaire fédérale, organe de tutelle des banques helvétiques, a ouvert une enquête hier sur le rôle joué par les établissements du pays dans le blanchissage d'un milliard et demi de dollars provenant du trafic de drogue d'un réseau baptisé la « Liban connection ». Daniel Zuberbuehler, chef du département juridique de la commission, a déclaré que son organisme recherchait des informations auprès des grandes banques suisses sur la manière dont cet argent avait transité par elles. Le ministère public du canton du Tessin a estimé vendredi dernier qu'entre 1,5 et deux milliards de francs suisses auraient été blanchis en Suisse. Les enquêteurs cherchent à déterminer « la provenance et la destination de sommes énormes d'argent liquide introduites en Suisse par des courriers en provenance du Moyen-Orient et des États-Unis » afin qu'elles puissent être changées en or ou versées sur des comptes bancaires et transférées ailleurs, a précisé le ministère public. Zuberbuehler a déclaré de son côté que l'enquête de sa commission sera indépendante de l'enquête criminelle.

Ben Ali annonce des élections en Tunisie

TUNIS (Reuter) — Des élections législatives et présidentielles anticipées auront lieu le 9 avril 1989 en Tunisie, a annoncé hier après-midi le président Zine Ben Ali dans un discours de commémoration du premier anniversaire de son accession au pouvoir, devant les députés tunisiens.

Ben Ali répond ainsi au voeu de l'opposition tunisienne qui n'a cessé, depuis son arrivée au pouvoir, de réclamer des élections générales anticipées.

Les dirigeants politiques tunisiens ont d'autre part signé hier un pacte national qui entérine le principe de la démocratie multipartite.

Les responsables des six partis tunisiens reconnus, auxquels s'étaient joints des syndicalistes et un représentant du Mouvement de la tendance islamiste (MTI, non reconnu), ont signé ce document de 14 pages au palais présidentiel de Carthage. Ben Ali était présent à la cérémonie, mais c'est le secrétaire général du Rassemblement constitutionnel démocratique au pouvoir, Abderrahim Zouari, qui a signé en son nom.

Les dernières élections, organisées en novembre 1986 sous la présidence d'Habib Bourguiba, avaient été boycottées par l'opposition légale. Les 125 députés élus sont issus du parti au pouvoir et leur mandat devait prendre fin en principe en 1991.

Ben Ali a aussi annoncé la création, pour la première fois en Tunisie, d'un secrétariat d'État chargé des affaires religieuses.

Samedi, le président avait reçu le leader islamiste Rached Ghannouchi, condamné aux travaux forcés à perpétuité sous Bourguiba et gracié par Ben Ali cinq mois après son arrivée au pouvoir. Selon la presse tunisienne, Ghannouchi avait tenu à remercier le chef de l'État des mesures de clémence qu'il avait prises en faveur de militants et dirigeants islamistes, à l'occasion du premier anniversaire de sa présidence.

Le 7 novembre 1987, Ben Ali avait démis de ses fonctions Bourguiba, au pouvoir depuis trente ans, pour sénilité. Dans son premier discours, il avait déclaré que la Tunisie méritait un système politique pluraliste et multipartite.

Le pacte national, à l'élaboration duquel ont contribué tous les partis depuis septembre, stipule que l'État doit garantir des libertés fondamentales telles que celles de former associations et partis politiques, sous réserve que ces libertés soient pratiquées dans le respect de la loi.

Les seules restrictions qué doive imposer la législation sont censées garantir les fondements d'une société démocratique, la sécurité publique et le droit d'autrui, ajoute le document.

Le parlement tunisien a déjà adopté une loi sur les partis politiques, mais les mouvements d'opposition la jugent trop restrictive du fait qu'elle confère au gouvernement le droit de décider si les partis remplissent les conditions nécessaires à leur reconnaissance.

Le MTI, un des mouvements les plus influents du pays, attend toujours sa légalisation.

D'autres dispositions du Pacte national soulignent l'identité islamique et arabe de la Tunisie, prenant ainsi le contrepied de l'occidentalisation prônée par Bourguiba.

Le document maintient toutefois le Code du statut personnel de Bourguiba, qui assure aux Tunisiennes des droits plus étendus que ceux dont jouissent les femmes en tout autre pays arabe. En vertu de cette loi, et contrairement aux principes du Coran, la polygamie est interdite et les femmes peuvent demander le divorce au même titre que leurs époux.

Mandela ne croit pas être relâché

LE CAP (AFP) — Le leader historique du Congrès national africain (ANC, clandestin), Nelson Mandela, détenu depuis 1962, a affirmé hier au Cap à son épouse et à trois autres visiteurs qu'il ne pensait pas être relâché de prison « cette année ou l'an prochain », selon l'un de ses visiteurs.

« Mandela a dit qu'il ne s'attendait pas à être libéré cette année ou l'an prochain », a déclaré à l'aéroport du Cap Me Krish Naidoo, l'une des trois personnalités de l'opposition extra-parlementaire qui, en compagnie de Winnie Mandela, ont rendu visite à la mi-journée durant environ trois-quarts d'heure au vieux leader nationaliste noir.

La visite a eu lieu à la clinique Constantiaberg, un établissement ultra-moderne de la banlieue est du Cap où M. Mandela, 70 ans, a été transféré le 31 août dernier à la suite d'une attaque de tuberculose.

Avant Me Naidoo, qui est l'un des avocats de la famille Mandela, le pasteur Allan Boesak avait, dès sa sortie de la clinique, catégoriquement démenti les rumeurs folles courant depuis hier matin au Cap, et selon lesquelles la libération de Nelson Mandela était une question d'heures.

« Il n'y a aucune indication que la libération de Mandela et des autres (les cinq autres dirigeants de l'ANC condamnés en même temps que lui en 1964 à la prison à vie) est imminente », avait déclaré M. Boesak aux journalistes qui, depuis le matin, faisaient le siège de la clinique.

Interrogé sur ce qu'il entendait par imminente, M. Boesak, président de l'Alliance mondiale des Églises réformées (WCRC), avait ajouté : « Je ne crois pas qu'ils seront relâchés cette année. »

Les rumeurs faisant état d'une libération imminente de Nelson Mandela, invérifiables et souvent contradictoires, circulaient depuis plusieurs jours, mais s'étaient encore accrues dans la matinée d'hier pour atteindre un niveau record lors de l'annonce que Mme Mandela était partie pour le Cap.

Qualifiant ces rumeurs de totalement irresponsables, le pasteur Boesak a estimé qu'elles pouvaient émaner du gouvernement et faire partie de sa « campagne de terreur psychologique ». « Peut-être (le président) P. W. Botha aura-t-il suffisamment de décence pour dire à la famille Mandela que M. Mandela ne sera pas relâché avant Noël », a-t-il conclu.

Pour sa part, le quotidien du soir de Johannesburg *The Star* affirmait hier, citant « des sources gouvernementales de haut rang », que Nelson Mandela ne sera pas relâché « aujourd'hui (lundi) ou dans un avenir proche ».

VENTE: DUVET D'OIE

HOMME - FEMME



manteau long valeur $295.00 — 149$

manteau 7/8 valeur $295.00 — 149$

parka "windriver" valeur $300.00 — 149$

parka ski valeur $195.00 — 125$

EXXA

550 PRESIDENT KENNEDY

843-6248

ST-JEAN 1 PLACE DU MARCHE

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246

Télex: 05-268656

Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets

Agents de marques de commerce

Fondé en 1936

Recherches en marques de commerce et en brevets

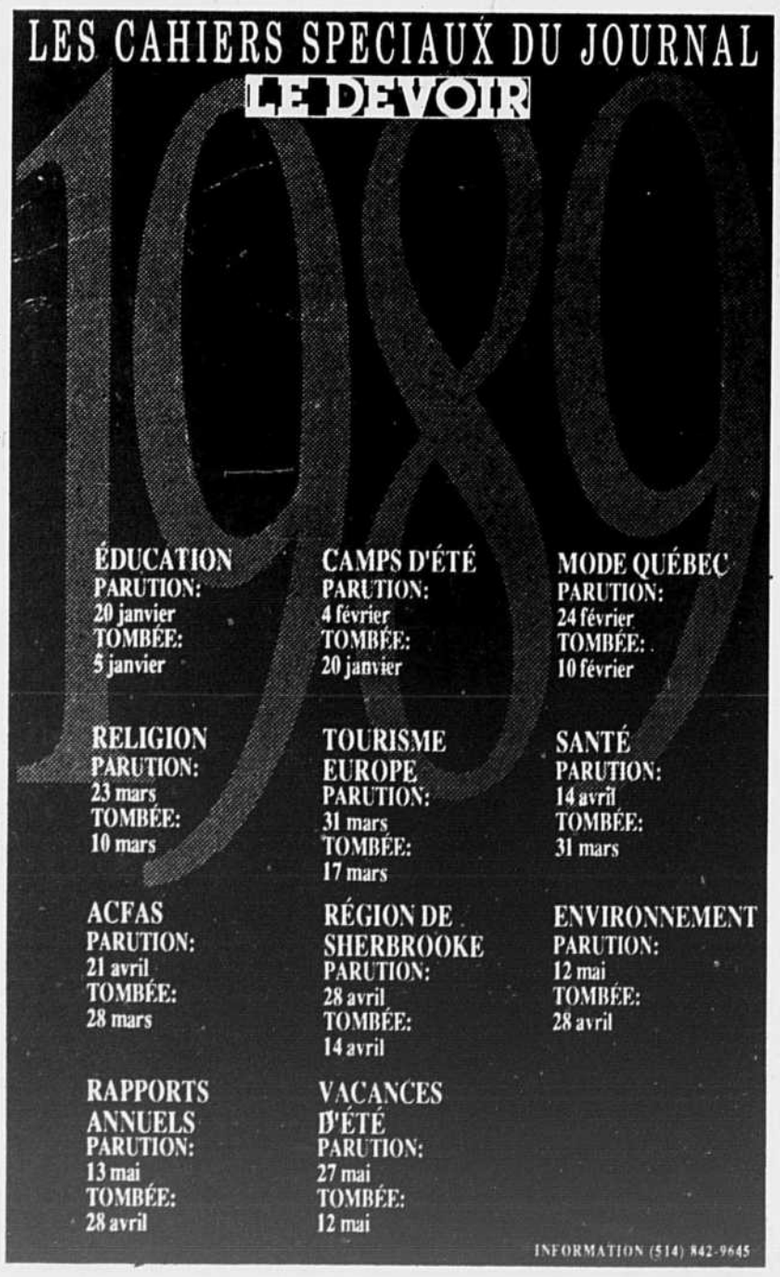
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.

Depuis plus de 50 ans

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Soyen enfin libéré
Cessez de fumer.





Relations multilatérales et détente sont en tête de l'agenda canadien

LES ENJEUX

Affaires étrangères et Défense

Jocelyn Coulon

DEUX des thèmes les moins abordés pendant cette campagne électorale sont la Défense et les Affaires étrangères (le libre-échange étant un cas particulier). Pourtant ces sujets n'ont pas manqué d'intéresser les Canadiens depuis quelques années, comme le démontrent les débats sur l'apartheid en Afrique du Sud, les conflits en Amérique centrale ou le réarmement proposé dans le nouveau Livre blanc sur la Défense. À un moment où l'antagonisme Est-Ouest évolue et où les relations Nord-Sud dominent l'agenda international, les implications pour le Canada ne sont pas négligeables et les coûts de plus en plus élevés.

Dans le domaine international, l'environnement auquel fait face le Canada est multiple et divers. Le pays va continuer à se préoccuper de la situation en Afrique du Sud et en Haïti, deux points chauds qui intéressent vivement les Canadiens, et à poursuivre sa traditionnelle politique d'aide au développement que le gouvernement a récemment réorienté pour mettre l'emphase sur les pays les plus pauvres et les droits de l'homme.

La Communauté européenne chemine vers une Europe sans frontières qui va transformer le continent en un vaste marché, le plus grand au monde, dont certains soupçonnent qu'il pourrait s'ériger en une forteresse protectionniste. Cette tendance n'est pas absente des politiques d'autres pays, comme le Japon, mais les négociations multilatérales sur le commerce (GATT) qui vont se poursuivre à Montréal le mois prochain, devraient permettre à Ottawa de contrer ces vieux démons tout en démontrant sa bonne foi en ouvrant son propre marché, particulièrement aux produits des pays en développement.

Si les relations avec l'Europe demeurent solides, l'émergence de la région Asie-Pacifique impose de nouveaux défis. Elle est devenue notre deuxième partenaire commercial, nous obligeant à consacrer plus de ressources dans la défense du Pacifique-Nord et plus de volonté politique pour trouver des solutions au problème cambodgien et tenter de stabiliser la situation politique aux Philippines et dans les micro-États du Pacifique. Le Canada n'est toutefois pas seul dans ce nouveau centre du monde : il doit collaborer étroitement avec les États-Unis, l'URSS, la Chine, le Japon, la France et les puissances moyennes de la région.

Seul pays du monde à avoir participé à toutes les missions de paix des Nations unies, le travail n'est pas pour autant terminé pour le Canada. La détente Est-Ouest, si elle a relâché les tensions entre les deux grands blocs, a propulsé au devant de l'actualité les plaies douloureuses des conflits régionaux. La paix dans le Golfe et en Afghanistan semble sur la bonne voie, mais il reste encore à trouver des solutions aux conflits en Namibie, en Amérique centrale, au Proche-Orient et au Sud-Est asiatique. Ottawa n'a pas hésité à s'engager, humainement et financièrement, dans les deux premiers conflits et tout indique que le gouvernement fera de même pour les autres. Reste qu'un écueil pourrait surgir : le financement des missions de paix. Une des solutions souhaitées est le renforcement des institutions internationales. Des organismes comme les Nations unies, l'OEA, l'OUA, etc., doivent piloter ces missions de paix tout en recevant l'aide nécessaire pour les accomplir. Le Commonwealth et la Francophonie sont d'autres forums de dialogue où les États-membres peuvent se pencher sur des problèmes aigus, comme la lutte contre l'apartheid, la désertification, la relation entre développement et environnement, les droits de l'homme, etc.

Enfin, les problèmes de la dette, de la place des institutions financières internationales ou du sous-développement chronique ne trouvent plus de solution dans le cadre des relations bilatérales mais bien dans celui d'une concertation mondiale.

Le relâchement des tensions entre les deux superpuissances amène tous les pays, mais surtout ceux de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, à redéfinir leurs visions du monde, à se concerter sur d'autres problèmes et à tenter de stopper la course aux armements. L'Union soviétique, dont l'économie est délabrée, s'attèle à l'immense défi d'entrer de plein pied dans le prochain siècle. Les États-Unis, face à la concurrence du Japon, de la CEE et de nombreux autres pays industrialisés, cherchent à limiter ses engagements militaires pour concentrer ses ressources dans le développement économique, ce qui imposera à ses alliés et à l'Europe en particulier de resserrer les rangs pour assurer leur propre sécurité.

Face à ces nouvelles données stratégiques, le Canada pense sa sécurité dans un monde qui devient de plus en plus multipolaire. L'émergence de nouvelles puissances et la multiplication de nouveaux points chauds (Pacifique-Nord, Arctique, espace) placent le pays devant des choix importants. Si les trois grands partis politiques ne s'entendent pas sur les moyens à mettre en oeuvre face à ces nouveaux défis, ils sont unanimes à reconnaître les faiblesses structurelles de la défense et les contradictions de l'environnement stratégique international.

D'abord, le matériel. À la fin des années soixante, le Canada dépensait à peine 9 % de son budget militaire pour l'acquisition de matériel. La marine, l'aviation et l'armée de terre n'avaient plus de quoi entraîner leurs membres. L'OTAN se plaignait de la performance du pays qui se classait presque au dernier rang, un peu avant le Luxembourg. Au début des années quatre-vingt, la part du budget consacré au matériel augmenta à 20 % alors que trois études sénatoriales dressaient un bilan désastreux de l'état des Forces armées canadiennes. Aujourd'hui, les dépenses en capital atteignent 26 % et le nouveau livre blanc sur la Défense engage le gouvernement dans un vaste programme de modernisation dont l'aspect le plus controversé est l'achat de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire.

Le gouvernement conservateur a fixé un taux de croissance du budget militaire à 2 % par an, après inflation. Cela devrait permettre, croit-on, de payer les factures pour les sous-marins, les nouveaux chars d'assaut, des hélicoptères de lutte anti-sous-marine, d'un système de télécommunications, de véhicules légers de transport et de dizaines d'autres programmes dont la coût total pourrait atteindre $ 40 milliards (dont environ $ 8 milliards pour les sous-marins) d'ici la fin du siècle.

Puis, politiquement et stratégiquement, quelles sont les options qui s'offrent au pays ? Face à la détente doit-on emprunter exclusivement la voie du contrôle des armements et le désarmement ou celle d'une diplomatie plus prudente ? Au moment où les alliances militaires sont tiraillées par de multiples forces (retrait américain du Vieux Continent, pilier européen de la défense, négociations sur les forces conventionnelles et rôles des armes nucléaires, nouvelle stratégie défensive de l'URSS) le Canada doit-il poursuivre sa présence dans l'OTAN et NORAD où plutôt participer à leur transformation ? L'océan Arctique est devenu une mer agitée et un repaire de choix pour les sous-marins des superpuissances. Deux options s'offrent au pays : démilitariser totalement la région ou s'y insérer pour y défendre ses intérêts ? Enfin, quel est notre rôle dans l'espace, le lieu de la prochaine course aux armements ?

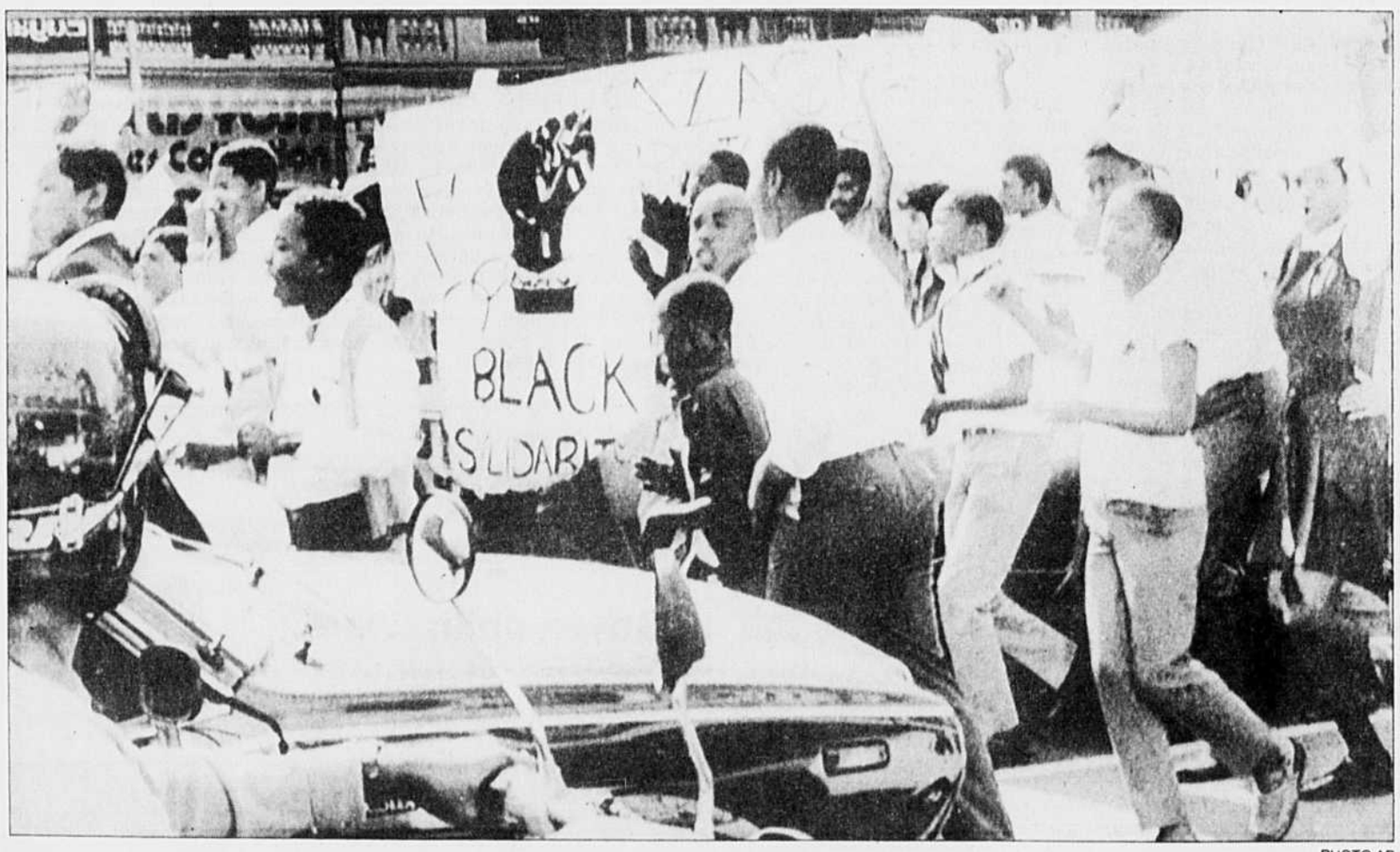


PHOTO AP

La situation en Afrique du Sud demeure une priorité de la diplomatie canadienne.

PC

- ✓ Moderniser l'équipement de défense, notamment par l'achat de de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire. Un projet dont le coût est évalué à huit milliards de dollars par le gouvernement et à environ $ 15 milliards par l'opposition.
- ✓ Accroître de 2 % sur une période de 15 ans le budget de la défense.
- ✓ Fournir aux Forces armées canadiennes les équipements modernes devant leur permettre de remplir leur devoir envers les pays alliés de l'OTAN et leurs engagements au sein de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord(NORAD).
- ✓ Promouvoir un accroissement de l'aide bilatérale et multilatérale des pays industrialisés aux nations du tiers-monde.
- ✓ Poursuivre les négociations commerciales multilatérales, en s'efforçant d'enrayer les subventions préjudiciables aux exportateurs de ressources naturelles du tiers-monde.
- ✓ Considérer les questions Nord-Sud comme un impératif moral et mieux intégrer le tiers-monde au système de commerce international.
- ✓ Maintenir les sanctions économiques et accentuer les pressions politiques visant à décourager la politique d'aparheid de l'Afrique du Sud.

PLC

- ✓ Annuler le projet d'acquisition des sous-marins à propulsion nucléaire et donner suite à celui de construction de nouvelles frégates.
- ✓ Respecter les engagements du Canada envers l'OTAN.
- ✓ Négocier un traité circumpolaire concernant les problèmes d'ordre économique, écologique et militaire dans l'Arctique.
- ✓ Mettre fin aux essais de missiles de croisière du Canada.
- ✓ Augmenter sensiblement les dépenses consacrées au contrôle des armements.
- ✓ Rompre les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud et imposer les pleines sanctions économiques.
- ✓ Prendre de nouvelles initiatives pour réduire la dette du tiers-monde et renforcer les organismes internationaux monétaires et commerciaux.
- ✓ Porter l'aide extérieure à 0.7 % du PNB d'ici 1995.
- ✓ Encourager la création d'une Organisation de coopération économique et de développement du Pacifique. Établir une société nationale de commerce, visant à aider les exportateurs à percer ces nouveaux marchés.

NPD

- ✓ Mettre fin à la participation du Canada à l'OTAN et à NORAD.
- ✓ Exercer des pressions afin de faire modifier la politique de première frappe de l'OTAN en ce qui a trait aux armes nucléaires.
- ✓ Réduire sensiblement le budget de la défense. Et le réorganiser en mettant l'accent sur les défenses « non agressives ».
- ✓ Créer un Canada non nucléaire, notamment en mettant fin aux essais des missiles de croisière au pays.
- ✓ Annuler le projet d'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire.
- ✓ Porter le budget de l'aide extérieure à 0.6 % du PNB d'ici 1990 et à 0.7 % d'ici 1995.
- ✓ Lier la remise des dettes des pays les plus pauvres du tiers-monde au respect des droits de la personne et à une participation plus étroite des populations au développement de leur pays
- ✓ Travailler de concert avec des nations qui veulent faire avancer la coopération et le travail international pour la paix, cela par le biais d'organisations telles les Nations unies et l'UNESCO.
- ✓ Exercer une plus grande présence et une plus grande indépendance à l'égard des États-Unis en ce qui a trait à l'Amérique du Sud.

(Les engagements des partis ont été colligés par Pierre O'Neill)



PHOTO CP

Le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, s'est montré attentif hier aux demandes de personnes âgées lors d'une visite effectuée dans un centre communautaire de Toronto.

Broadbent change de cible et vise désormais Turner

Bernard Descôteaux
Envoyé spécial

ED BROADBENT, le chef du NPD, n'a pas été long à comprendre. Avec les libéraux en première place dans les sondages, John Turner, « l'homme de Bay Street », est désormais sa cible principale. D'ici la fin de la campagne électorale, c'est lui l'homme qu'il veut abattre.

Le leader néo-démocrate est parti en guerre hier contre M. Turner et le Parti libéral, convaincu qu'il est que l'élection de John Turner pourrait signifier malgré tout une victoire, par la porte arrière, du libre-échange.

Brian Mulroney incarne dans cette élection les valeurs de « Wall Street ». John Turner incarne celles de « Bay Street », il ne faut pas l'oublier a-t-il ainsi dit hier matin à un auditoire de personnes âgées de Toronto. En conférence de presse, il précisait qu'il serait possible que John Turner, au nom des valeurs de « Bay Street », accepte en effet de signer l'accord commercial canado-américain.

Les sondages qui mettent désormais clairement le Parti libéral en tête obligent en fait le NPD à réajuster sérieusement ses stratégies. Il ne faut plus seulement combattre le libre-échange et les conservateurs. la victoire de ce côté est à toutes fins utiles acquise. Il faut s'assurer que cette victoire ne puisse être remise en cause.

Depuis le début de la campagne électorale, M. Broadbent avait ignoré John Turner pour ne s'en prendre qu'à Brian Mulroney. Cela allait de soi puisque néo-démocrates et libéraux étaient sensiblement d'égale force. Maintenant que le NPD est clairement redevenu un tiers parti avec 22 % des intentions de vote, sa seule chance est de détenir « la balance du pouvoir » dans la perspective d'un gouvernement minoritaire.

Pour arriver à cet objectif, M. Broadbent revient aux stratégies d'antan. Il attaque tous azimuts, comme en 1984 alors qu'il parlait des « jumeaux de Bay Street » et affirmait qu'il y avait autant de différence entre conservateurs et libéraux qu'entre Visa et Master Card.

Hier, c'était comme si M. Broadbent redécouvrait un vieux démon oublié. M. Turner a toujours été le porte-parole de la communauté d'affaires du Canada. C'est lui, a-t-il soutenu tout au long de la journée, qui la représentait lorsqu'il siégeait comme ministre des Finances dans le gouvernement Trudeau. Il avait alors été le premier à réduire les paiements de transferts aux provinces pour les services de santé. Il avait aussi augmenté les échappatoires fiscales pour les entreprises et allégé le fardeau fiscal des riches.

M. Broadbent qui définit le NPD comme le parti de « Main Street », le parti des gens ordinaires, dit ne pas pouvoir accepter l'idée qu'on puisse refuser les valeurs de « Wall Street » que propose M. Mulroney pour les laisser ressurgir sous la forme des valeurs de « Bay Street ».

Le chef néo-démocrate ne veut pas accuser formellement M. Turner de « vouloir à mort le libre-échange » comme l'a fait déjà son candidat dans Lévis, Jean-Paul Harney. Dans une entrevue à la télévision de CBC, il refusait hier de faire des procès d'intention. Il pointait toutefois du doigt cet adversaire en disant que déjà dans le passé il avait favorisé le libre-échange et qu'aujourd'hui son parti est divisé sur la question. John Turner est contre le libre-échange, mais il y a les Raymond Garneau, Paul Martin, Robert Bourassa, Frank McKenna qui sont pour, a-t-il noté.

Le NPD est de son côté unanime à rejeter le libre-échange. Au niveau fédéral comme au niveau provincial, a-t-il dit qualifiant d'exception qui confirme la règle la position favorable au libre-échange prise par un fondateur du NPD, William Gearing, qui a publié un petit livre pour vanter les mérites de ce projet.

L'attention qu'accorde maintenant M. Broadbent à M. Turner ne l'empêche pas de poursuivre ses attaques contre le libre-échange. Les deux vont de pair car il s'agit de convaincre que la seule police d'assurance contre le libre-échange est le NPD. Sa cible principale à cet égard est le « pouvoir gris », ces électeurs âgés qui représentent plus de 20 % de l'électorat.

Hier, le chef néo-démocrate est ainsi revenu à la charge sur les programmes sociaux qui sont menacés, a-t-il répété à deux reprises, d'abord devant des personnes âgées puis en entrevue à la télévision. Au nom de la productivité, les entreprises canadiennes voudront une réduction des coûts des programmes sociaux, prédit-il. Il y aura pression pour une harmonisation des programmes sociaux et compte tenu de son poids relatif, ce sera, à son avis, au Canada de s'ajuster à la baisse et non les États-Unis à s'ajuster à la hausse.

M. Broadbent se défend de vouloir faire peur aux personnes âgées. Ce sont des craintes légitimes, a-t-il dit hier après qu'une table ronde d'une dizaine de personnes, dont des représentants de l'Association canadienne des personnes retraitées, aient fait état de leurs réactions au libre-échange.

Les résultats des sondages ne découragent nullement M. Broadbent qui, fort de sa nouvelle stratégie, pense qu'au cours des deux semaines de campagne qui restent il y a bien des choses qui peuvent se produire. Même au Québec où Gallup ne lui accorde plus que 18 % des intentions de vote, il demeure confiant. Cette baisse de popularité l'amène toutefois à prendre bien soin de ne désavouer d'aucune façon la position prise par son aile québécoise sur la loi C-72. Malgré les inquiétudes manifestées par la presse anglophone du Québec, il s'est dit, hier, d'accord avec l'idée de soumettre les interventions linguistiques du gouvernement fédéral au Québec dans des domaines de compétence provinciale à des négociations avec le gouvernement québécois.

Les réseaux anglais refusent de diffuser les messages libéraux

OTTAWA (PC) — Rien dans la loi électorale n'oblige un réseau de télévision à diffuser n'importe quel message publicitaire d'un parti.

C'est ce qu'ont affirmé hier, en Cour fédérale, les défenseurs des réseaux anglais de Radio-Canada et CTV en réponse aux accusations de censure lancée par un avocat du Parti libéral.

Les libéraux et leur firme publicitaire, Red Leaf Communications, ont sollicité une injonction qui obligerait les réseaux de télévision à diffuser leurs messages qui comportent des extraits de la prestation du leader libéral John Turner lors du débat des chefs du 24 octobre dernier.

Les trois réseaux de langue anglaise — Radio-Canada, CTV et Global — ont refusé de diffuser les annonces, affirmant qu'ils détenaient les droits de copyright sur le matériel provenant du débat.

En refusant de mettre en ondes les réclames libérales, les réseaux s'érigent en « censeurs qui s'arrogent le droit de décider ce qui devrait être montré », a argumenté un avocat des libéraux, Me William Green.

EN BREF...

Clark plaide pour le libre-échange

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a accusé les adversaires du libre-échange, hier, de ne pas avoir confiance en l'avenir du Canada. « Leur opposition, a affirmé M. Clark, provient directement de leur vision du Canada. Ils ont peur, au fond, que le Canada ne soit pas en mesure de soutenir la concurrence. Les adversaires de l'entente craignent l'avenir ». Au lieu d'affaiblir la souveraineté canadienne et les programmes sociaux, l'entente va contribuer à procurer la richesse nécessaire pour acheter des brise-glace et contribuer aux régimes de retraite, aux garderies et autres programmes, dit-il. « L'essentiel de la campagne de Turner, a dit M. Clark, consiste à engendrer la peur et à attaquer le patriotisme des autres Canadiens ».

Les femmes du PCC absentes d'un débat sur l'avortement

AUCUNE candidate du Parti progressiste-conservateur n'était présente au débat organisé par la Fédération des femmes du Québec(FFQ) dimanche sur les ondes de la radio CKRL-FM à Québec. Les candidates du PCC, Mmes Suzanne Duplessis et Monique Tardif, ont toutes deux décliné l'invitation de la FFQ de venir débattre des questions de l'avortement, du libre-échange, des garderies et des budgets d'armements. La candidate libérale du comté de Louis Hébert, Mme Nicole Duplé, et Mme Pauline Gingras, candidate néo-démocrate dans Langelier, ont pour leur part participé à ces discussions destinées à mieux faire connaître les femmes candidates dans la région. La position de la Fédération sur l'avortement est claire : le Canada n'a pas besoin d'une loi à ce sujet, la loi canadienne sur la santé garantissant l'accessibilité à ces services. La FFQ rappelle également que les Canadiennes ne doivent pas oublier que leur représentant au Parlement sera appelé à voter de façon décisive sur la question de l'avortement

Affiches électorales subtilisées

TORONTO (PC) — Un candidat au conseil municipal de North York, en banlieue de Toronto, a été accusé, hier, de possession de 161 affiches publicitaires volées à l'un de ses adversaires. Le candidat Bruno Rea, 29 ans, son père Palmino Rea, 54 ans, et un voisin, Vincent Quattrociocci, 30 ans, ont été inculpés, de plus, d'avoir violé la loi des élections municipales. Tous trois ont été arrêtés sur le campus de l'université York, à 3 h 30 du matin, par des gardes de sécurité. Les pancartes se trouvaient dans une camionnette. La cause a été fixée au 22 novembre prochain.

NPD: Mulroney trahit les Québécois

LE CANDIDAT NPD dans Rosemont, M. Guiseppe Sciortino, affirme que M. Mulroney nie aux Québécois le droit de protéger leur langue et leur culture en se prononçant contre l'utilisation par l'Assemblée nationale de la clause « nonobstant ». De leurs côtés, M. Turner ainsi que son candidat dans Rosemont gardent un silence complice et refusent de nous dire « clairement et nettement » de quelle façon ils entendent protéger les droits culturels et linguistiques du Québec. M. Sciortino rappelle à M. Mulroney et aux conservateurs dans Rosemont que le Québec n'a pas de leçon à recevoir par le PCC en ce qui concerne la défense des droits des minorités linguistiques. Pour le candidat du NPD, il est temps que M. Lucien Bouchard « se branche » et dise clairement s'il rejette la position de son chef sur la clause « nonobstant ».

Le Parti rhino promet de recoudre la couche d'ozone

OTTAWA (PC) — Si le Parti rhinocéros est élu, une nouvelle langue sera mise en vigueur afin de mettre fin à la confusion qui règne au sujet des deux langues officielles, a affirmé hier le candidat rhiniste Charles McKenzie. Le parti, a-t-il toutefois précisé, n'a pas de problème avec le français ni avec l'anglais. « Peu importe à quel point vous massacrez le français ou vous massacrez l'anglais, pourvu que votre scotch soit bon », a déclaré McKenzie, avant d'absorber une gorgée de Molson Canadian. Accompagné de « Leaping » Liz Johnson, effeuilleuse à plein temps et candidate à temps partiel dans la circonscription d'Ottawa-Centre, McKenzie a profité de l'occasion pour faire quelques promesses. En outre, il demandera à sa mère de repriser le trou dans la couche d'ozone entourant le globe; et il s'engage à prolonger la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'en Alberta, afin de pouvoir transporter de l'eau jusque dans ce coin quand la sécheresse surgira, l'été prochain.

Mulroney craint pour l'accord du lac Meech

Les Québécois paieront longtemps la note s'ils portent John Turner au pouvoir, affirme-t-il

Pierre Cayouette
Envoyé spécial

HULL — Le premier ministre Brian Mulroney a ressorti la carte constitutionnelle, hier, alors qu'il faisait campagne dans la région de l'Outaouais. Le chef conservateur a prévenu les Québécois qu'ils paieront longtemps la note du sabotage de l'entente du lac Meech s'ils portent John Turner au pouvoir.

« M. Turner appuie du bout des lèvres l'accord du lac Meech, mais les huit amendements proposés par les libéraux, et dont il ne parle pas, auraient pour effet de mettre en péril la portée réelle de l'accord et de laisser au Québec une coquille vide », a-t-il lancé devant une foule surchauffée de militants du comté de Gatineau-La Lièvre.

« Les deux grands instruments de notre prospérité, l'accord du lac Meech et le libre-échange avec les États-Unis, vont mourir si le Parti libéral est élu le 21 novembre prochain », a-t-il poursuivi.

Dans une entrevue exclusive accordée au DEVOIR quelques jours après le déclenchement de la campagne électorale, le chef du Parti libéral avait pourtant exclu toute velléité de sa part de modification de l'entente du lac Meech, à moins que les dix provinces en expriment la volonté.

M. Mulroney a préféré rappeler à ses militants le passé « brutal » du Parti libéral en matière constitutionnelle, comme il l'avait fait avec succès en 1984. « Souvenez-vous de novembre 1982. Souvenez-vous de ces gens en *coat à queue* qui faisaient un gros party de l'autre côté de la rivière et qui fêtaient l'exclusion du Québec de la Constitution. Souvenez-vous aussi de la « sainte paix » qui règne depuis 1984 entre Ottawa et le reste du Canada », a-t-il dit aux militants de Gatineau, ajoutant qu'à ses yeux tout document constitutionnel qui exclut le Québec est inacceptable.



PHOTO PC

De passage à Hull hier, le premier ministre Mulroney a promis en blaguant de « pelleter » les libéraux.

Plus tôt en journée, le premier ministre s'est rendu dans une PME sise dans le parc industriel de Hull, Les Boiseries de l'Outaouais, une entreprise de cuisines, portes et fenêtres qui compte 40 employés.

Ce n'est pas par hasard que la grosse machine conservatrice avait ajouté à son scénario électoral un arrêt dans cette usine. Jeudi dernier, le candidat libéral du coin, M. Gilles Rocheleau, avait déclaré que le libre-échange serait fatal pour cette PME. Dans les heures qui suivirent, le candidat libéral a été rabroué par le co-propriétaire même des Boiseries de l'Outaouais, M. Gilles Godin. « Je suis tout à fait favorable au libre-échange et je crois que cela sera excellent pour mon entreprise et me permettrait même d'embaucher à court terme une quinzaine d'employés de plus », a-t-il dit.

Hier, M. Godin pavoisait entre Brian et Mila...devant un panneau signé par une quinzaine d'employés et sur lequel était inscrit : Libre-échange : notre avenir.

Parlant de Gilles Rocheleau, M. Mulroney a dit que les Québécois en avaient marre des « hypocrites » comme lui qui appuyaient le libre-échange du temps qu'il siégeait avec Bourassa, mais qu'il s'y opposait depuis qu'il avait rejoint John Turner.

Devant les travailleurs de l'usine, M. Mulroney a rappelé que « les conservateurs ont créé 25,000 emplois entre 1984 et 1988 dans Hull, Aylmer et Gatineau. Tandis que de 1980 à 1984, la région a perdu 5,000 emplois ».

M. Mulroney a bien entendu entamé l'avant-dernière semaine de la campagne électorale en traitant de libre-échange, « un autre grand instrument de notre prospérité et de notre intégrité menacé de mort par les libéraux ».

« Si Robert Bourassa, Jacques Parizeau et un groupe aussi attaché au bien-être des familles québécoises que le Mouvement Desjardins appuient cet accord, c'est qu'il est dans l'intérêt des Québécois et des Canadiens », a-t-il dit aux militants de Gatineau. À son arrivée au bureau de la candidate conservatrice Claudy Mailly, une vingtaine de manifestants anti-libre-échange l'attendaient.

Dans ses allocutions d'hier, le chef conservateur a constamment mis en relief sa volonté de « construire un pays » et l'intention qu'il prête à John Turner de « détruire ».

Le premier ministre Mulroney poursuivra aujourd'hui sa tournée dans la région de Montréal, où il doit notamment s'adresser à un groupe d'employés de Canadair.

Les syndicats prédisent la perte de 76,000 emplois au Québec

Le libre-échange perturbera surtout les secteurs mous

Paule des Rivières

LA COALITION québécoise d'opposition au libre-échange estime que le traité commercial avec les États-Unis pourrait entraîner la perte de 76,000 emplois directs au Québec en dix ans, dont 40,000 dans le secteur du textile.

« Il y aura une perturbation majeure au plan de l'emploi au Québec, entre autres parce que nous réunissons tous les secteurs mous », a prédit hier le président de la CSN, M. Gérald Larose. Les autres secteurs perdants seront ceux des finances et des aliment

La coalition regroupe la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec, la Centrale de l'enseignement du Québec et l'Union des producteurs agricoles.

Les leaders syndicaux se réjouissent d'ailleurs des présentes difficultés du Parti conservateur et sont heureux d'avoir enfin obtenu un débat public sur le libre-échange. Les porte-parole des trois formations politiques fédérales seront réunis demain soir à Montréal.

Les conclusions de la coalition — qui a déjà dépensé $ 1 million pour combattre le libre-échange depuis sa création en août 1986 — contredisent celles du Conseil économique du Canada que le premier ministre Brian Mulroney cite fréquemment lorsqu'il prédit la création de 250,000 emplois. Le président de la CSN a dénoncé les « hypothèses détraquées » du Conseil, basées sur une baisse des prix à la consommation et une hausse de 6 % de la productivité des Canadiens.

Elles contredisent aussi les espoirs des gens d'affaires et de huit des dix premiers ministres provinciaux, à commencer par le premier ministre Robert Bourassa, dont l'avis est partagé par le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

« La seule ouverture des frontières créera une pression à la baisse de nos programmes sociaux (assurance-santé, assurance-maladie) qui ont des caractéristiques d'universalité et d'accessibilité que n'ont pas les Américains », a avancé de son côté M. Larose.



Gérald Larose

Il cite à ce titre des représentants d'entreprises qui ont déjà prévenu que leur fardeau fiscal devrait se comparer à celui des Américains pour rester compétitif.

Le traité, souligne M. Larose, prévoit des négociations en vue de la révision et de l'harmonisation des subventions. « Qui dit que notre assurance-chômage ne sera pas considérée comme une subvention », demande-t-il ?

En 1985, les Américains ont imposé une surtaxe sur les poissons canadiens, en guise de représailles contre les « subventions » que recevaient les pêcheurs, prévient le chef de la CSN. En fait, ils recevaient des prestations d'assurance-chômage durant les mois d'hiver. La coalition craint aussi que les subventions au développement régional aient la vie dure.

Les études de la coalition rapportent qu'un seul secteur, celui des minéraux non métalliques, croîtrait avec le libre-échange, en gagnant 300 emplois environ. L'industrie du papier serait également protégée, comme c'est le cas de secteurs contrôlés par quelques grosses entreprises. Les études démontrent la vulnérablitié des petits producteurs. Pas de perturbation majeure non plus du côté du bois d'oeuvre et du contreplaqué.

La coalition prédit des pertes de 10 % des emplois dans les secteurs des produits électriques industriels, environ 400 emplois perdus chez les petits producteurs, dans la fabrication métallique, 1,400 emplois perdus, dans la machinerie, 2,000 pertes, dans l'équipement ménager, 3,000 pertes, dans les produits chimiques, 1,800 emplois perdus, dans les secteurs des aliments et boissons, 3,500 disparitions, et dans les cartonneries,2,000 emplois.

La coalition croit aussi que les secteurs des services aux entreprises et des services financiers, deux voies d'avenir, perdront 5,000 emplois dans la gestion et les servicecs d'études scientifiques et 1,800 autres dans l'informatique. Elle annonce aussi que 8,900 emplois disparaîtront dans les banques et 2,000 autres dans le secteur des assurances.

La déréglementation des télécommunications entraînerait la perte de 900 emplois, en raison de la nouvelle réglementation sur la publicité.

C'est le secteur du textile et vêtement qui sort grand perdant, comme dans la plupart des études. La coalition prévoit la perte de 27,000 emplois dans le secteur de fabrication des vêtements de base et de 12,000 autres dans le textile. Les produits de luxe seraient moins touchés.

Le secteur des aliments et boissons est touché aussi, surtout la production de volailles qui perdrait 2,000 emplois, la transformation des fruits et légumes, qui en perdrait 800, et les boulangeries 700.

Le monde des affaires prépare une offensive pour le libre-échange

Claude Turcotte

LE REGROUPEMENT québécois pour le libre-échange va retrousser ses manches non seulement d'ici la fin de la campagne électorale, mais il va continuer de surveiller le dossier de très près jusqu'au 1er janvier 1989, date prévue pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Dans une conversation téléphonique, M. Pierre Ducros, président du Regroupement depuis la démission de M. Laurent Beaudoin pour des raisons de santé, a dit au DEVOIR : « C'est évident qu'il faut agir ». Et il va le faire particulièrement au cours des deux prochaines semaines, c'est-à-dire jusqu'au jour des élections fédérales. Le Regroupement se prépare à une campagne de publicité dans les médias qui sera à la mesure des fonds que les entreprises voudront bien y mettre.

Le Regroupement entend effectuer le plus d'interventions possibles dans les médias, à commencer par une conférence de presse jeudi matin à laquelle participeront avec M. Ducros « toute une série de chefs d'entreprises ». La campagne de publicité s'articulera évidemment autour de l'idée de la croissance économique et de la prospérité que générera le libre-échange.

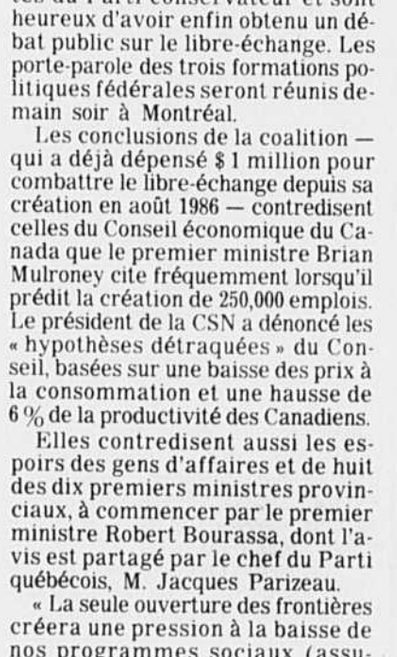
Pour M. Ducros, « la véritable date importante », ce n'est pas vraiment le 21 novembre, mais le 1er janvier 1989 alors que l'accord de commercialisation canado-américain devrait entrer effectivement en vigueur, selon l'échéancier déjà convenu par les deux gouvernements concernés. « Nous sommes favorables au libre-échange, quel que soit le parti au pouvoir », dit-il. M. Ducros se défend de vouloir faire une intervention partisane dans le débat électoral en cours. « Quand j'ai remplacé M. Beaudoin à la présidence du Regroupement, je ne savais absolument pas qu'il y aurait une élection. Nous cherchons d'être totalement apolitiques. Après tout, ce n'est pas nous qui avons décidé de tenir cette élection ».

Bien entendu, M. Ducros est bien obligé de constater que « dépendant du parti élu, la probabilité du libre-échange est plus ou moins grande ». Mais il ajoute tout de suite cette remarque : « Peu importe le 21 novembre, nous allons continuer à pousser jusqu'à la signature finale. J'espère que ça ne prendre pas cinq ans ».

En tant que président du Regroupement, « ça nous affecte énormément », confesse-t-il, à propos de la tournure de la campagne électorale. « Nous aurions aimé que le débat reste sur un plan analytique et ne devienne pas émotif, explique M. Ducros. L'identité nationale qui serait rejetée, il n'y a rien dans le traité qui ne dit cela. Il s'agit d'une entente strictement commerciale. Les programmes sociaux au Canada ne seraient pas affectés ».

Bref, M. Ducros déplore que l'on fasse autant de « démagogie et de chasse aux sorcières » sur la question du libre-échange. Lui qui est par aillleurs président du Groupe DMR, une firme de conseillers en informatique, affirme que « DMR a son siège social à Montréal *ad vitam aeternam* ».

Que pense-t-il de la réaction ontarienne ? Évidemment, le libre-échange donnerait probablement à cette province le sentiment d'avoir moins de pouvoir que dans un marché canadien protégé dont elle est souvent la principale et dans plusieurs cas l'unique bénéficiaire.



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Annonces classées	(514) 286-1200
Publicité	(514) 842-9645
numéro sans frais	*1-800-363-0305*

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec		(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514	1-800-361-6059
	Indicatif 418	1-800-463-4747
	Indicatif 819	1-800-361-5699
	Indicatif 613	1-800-361-5699

Enfin un DÉBAT PUBLIC sur le LIBRE-ÉCHANGE

MERCREDI 9 NOVEMBRE
19h30
au Palais des Congrès
animé par Michel Roy

Lucien Bouchard — Parti conservateur
Jean Lapierre — Parti libéral
Michel Agnaïeff — Nouveau parti démocratique

seront soumis aux questions de :

Gérald Larose — Ghislain Dufour
Louis Laberge — Bernard Landry

et aux vôtres

Une initiative de la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CSN - FTQ - CEQ - UPA)

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

« Complot » contre Québec ?

Que l'Assemblée nationale dise Oui au libre-échange

EST BIEN pris qui croyait prendre. Pour Brian Mulroney, l'accord de libre-échange avec les États-Unis était une affaire classée qui, à toutes fins utiles, ne devait pas être un enjeu électoral. Toutefois, ses adversaires John Turner et, dans une moindre mesure, Ed Broadbent, ont manoeuvré de telle sorte que cette question est désormais au centre de la campagne; cette dernière est même en voie, sous l'effet des offensives partisanes passionnées, de se transformer en un étrange référendum: pour ou contre la souveraineté du Québec, pour ou contre les intérêts de l'Ontario ou du Québec, pour ou contre le développement régional et l'assurance-santé. Tout noir chez les rouges et les verts, tout bleu chez les...bleus, peut-on simplifier, à l'image d'une campagne simpliste et émotive à l'excès.

Robert Bourassa, tout comme M. Mulroney, s'est converti au libre-échange après son retour aux affaires. Pour une raison bien simple. La seule manière de ne pas se laisser écraser par l'éléphant américain, c'est que la souris canadienne négocie avec lui un pacte, si limité et sectoriel soit-il. Comme on l'a fait pour l'auto il y a plus de 20 ans, ce qui contribue d'ailleurs puissamment à la prospérité de la province voisine. Mais le premier ministre n'est pas un phénomène bizarre dans son appui à l'accord Mulroney-Reagan. Pour des raisons différentes, certes, à peu près tout ce qui compte et bouge au Québec - depuis Jacques Parizeau jusqu'à Claude Béland, en passant par la grande entreprise et les PME innovatrices - à l'exception notable des centrales syndicales, est en faveur de cette entente historique. Non pas qu'elle soit parfaite et sans failles ou risques sérieux; mais tout bonnement parce que, dans la balance des inconvénients, les avantages l'emportent.

Il n'est donc pas surprenant que M. Bourassa s'en fasse le protagoniste, même parmi les convertis de l'Ouest, comme il l'a fait la semaine dernière à Winnipeg. Cependant, il se comporte de telle manière, feutrée et indirecte, que son appui aux principes et aux modalités de l'accord ressemble davantage à une entreprise de sauvetage de son ami Brian. Surtout depuis que les débats télévisés ont redonné aux libéraux des ailes, de la confiance et du fric, M. Bourassa semble en mauvaise posture: comment se sortira-t-il de l'impasse s'il advenait que M. Turner soit élu et déchire, comme il s'y engage, l'entente Canada-USA? Le premier ministre a beau dire, parlant d'expérience, qu'on ne fait pas toujours au pouvoir ce qu'on a promis dans l'opposition, il n'en reste pas moins que cette perspective est fort troublante pour le Québec. D'autant que c'est précisément ce que l'Ontario souhaite.

La politique étant ce qu'elle est, il n'y a rien de surprenant à la motion que le chef de l'opposition a présentée jeudi dernier, à l'Assemblée nationale. Ainsi que le veulent les règles du jeu, c'est une pelure de banane que M. Parizeau, via Guy Chevrette interposé, pose sous les pieds de M. Bourassa. Le PQ voudrait que le gouvernement fédéral indique avant le 21 novembre l'argent qu'il entend mettre à la disposition des provinces pour les programmes de transition, de soutien et d'adaptation de la main-d'oeuvre et des entreprises.

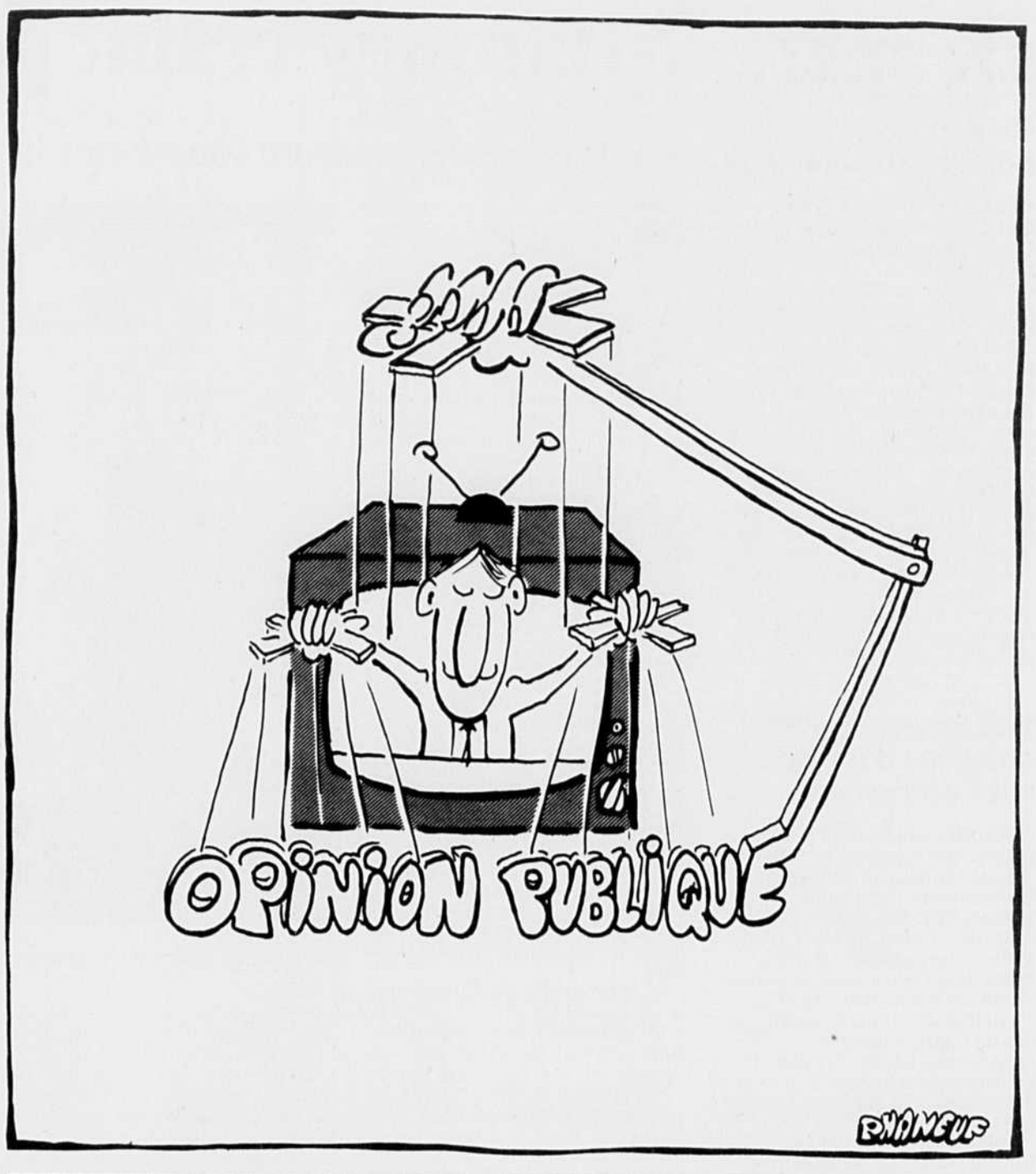
Louable souci que celui-là, d'autant que, depuis un an, on n'entend à vrai dire pas parler des mesures visant, selon les termes de l'opposition péquiste, à minimiser les effets négatifs de l'accord et à en maximiser les retombées positives. Mais l'accessoire suit le principal, Les choses les plus importantes en premier.

Or, ce qui importe d'abord et avant tout, c'est que le Québec, par la voix de ses représentants dûment élus, dise haut et clair qu'il est en faveur de l'accord et en fasse valoir les principaux avantages. Cela bien établi, rien n'empêche l'Assemblée nationale d'aller plus avant dans la plomberie et la mécanique qui, si importantes soient-elles, débordent de l'essentiel en cause à ce moment-ci. A sa manière, M. Parizeau l'exprime de façon éloquente en disant que l'Ontario l'emportera sur toute la ligne, partira même avec la caisse, si l'entente Mulroney-Reagan n'est pas mise en oeuvre.

Si tel est le cas, le moment est venu pour le Québec de faire alliance autour d'un grand objectif. A la croisade Turner-Peterson, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom, que le Québec réplique, fortement et calmement, par la voix conjuguée de ses principaux dirigeants, dont ceux de la garde montante si chère à M. Parizeau.

Ce geste symbolique ne suffira probablement pas à faire pencher la balance. Mais il fera sentir que lorsque ses intérêts fondamentaux sont en cause, le Québec a tiré la leçon de mai 1980: il sait dégager un consensus et se dire Oui, au-delà des lignes partisanes.

— GILLES LESAGE



Lynchage au Québec

L'affaire de Parthenais fait honte à la justice

MÊME des gens qui ont le plus en horreur les abus sexuels à l'endroit des enfants n'ont pas pu s'empêcher de réprouver le sort brutal fait au présumé auteur des tristes incidents du village de L'Acadie. Un homme qui n'aurait pas dû être gardé en détention en attendant son procès a été placé dans des conditions extrêmement dangereuses pour sa vie. Manifestement, il y en a qui ont dépassé leur niveau d'incompétence au ministère du Solliciteur général du Québec.

Certes, il ne s'agit pas de minimiser la gravité des cas d'abus sexuels. Au contraire, les affaires d'inceste ont été, jusqu'à ces dernier temps, trop prises à la légère en général par les tribunaux. Il importe de mettre fin à cette inconscience, et d'encourager la population à coopérer avec les policiers et les travailleurs sociaux pour qu'on en vienne à enrayer ces tragédies silencieuses.

Mais de là à ameuter un village et à nourrir le sensationnalisme de certains médias, il y a une marge que les responsables du dossier auraient dû prévoir et éviter. Ils n'ont malheureusement pas su le faire. Dès lors que l'affaire était lâchée dans le public, volontairement ou pas, un climat d'hystérie propre à causer un lynchage était créé. C'était déjà un premier échec pour le respect de l'ordre judiciaire. Ce ne fut pas hélas le seul.

Ainsi, on a fouillé à bon droit les badauds lors de la comparution du prévenu au palais de justice de Saint-Jean, mais ce fut pour remettre ensuite l'accusé dans une pire situation.

On a franchi l'étape fatale en mettant en cellule à Parthenais, en contact direct avec des codétenus déjà mêlés à des affaires de meurtre et n'ayant pas grand chose à perdre, un homme qui n'était plus capable de défendre sa vie alors même qu'il était en péril mortel.

Le dernier des prisonniers sait ces choses-là. Comment se fait-il qu'on ait toléré pareille aberration à Partenais ?

Certes, la direction du Centre n'avait pas mis l'accusé dans la population générale du Centre de prévention de Montréal (nom officiel et farfelu de Parthenais). Mais même dans l'aile dite de protection, un détenu peut perdre la vie s'il s'agit d'un molesteur d'enfants. On doit placer un cas pareil en cellule isolée, non à proximité d'autres détenus. Or, c'est le contraire qui est arrivé. Il faudra trouver plus que des raisons administratives pour justifier une faute aussi lourde.

Pour l'heure, les autorités du ministère et du Centre se sont retranchées dans le silence. Elles ont raison : leur défaillance paraît complète.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le don de la versatilité

L'incertitude au sujet du libre-échange aurait tout fait basculer

LES RÉSULTATS du nouveau sondage de la maison Gallup lèvent les derniers doutes que l'on pouvait encore entretenir sur les conséquences réelles du débat des chefs. Au delà de toutes les hypothèses sagement retenues par les spécialistes de la sociologie électorale, les électeurs canadiens seraient donc en voie d'achever un second virage à 180 degrés, en quelques mois. Après avoir lentement hissé les conservateurs au sommet de leurs intentions de vote, ils auraient décidé de tout effacer et de revenir à la case départ.

La lecture attentive des nombreux sondages levés au cours des derniers mois avait pourtant mis en lumière des attitudes contradictoires, à tout le moins paradoxales. D'un côté, la cote de popularité du Premier ministre, M. Brian Mulroney, voguait vers le beau fixe. De l'autre, l'opposition au libre-échange ne désarmait pas, elle ralliait près de la moitié des Canadiens. À ce moment, le scrutin était encore perçu dans sa dimension habituelle : le choix d'un parlement, le choix d'une équipe gouvernementale.

Instinct sublime ou tentative de désespoir, le leader libéral, M. John Turner, aurait en fait dégagé l'interprétation la plus cohérente de ces données contradictoires. La présence d'un contingent appréciable d'électeurs « mous », faiblement convaincus, dans le camp des conservateurs, l'autorisait à envisager la possibilité d'y effectuer une trouée. D'où sa démarche auprès des Sénateurs libéraux; d'où l'orientation imprimée à toute sa campagne.

Le débat en langue anglaise a servi de détonateur. Les opposants au libre-échange ont reconnu en John Turner le héraut d'une croisade engagée au nom des grands principes du nationalisme. Il a aussi forcé le ralliement des indécis et de toute une frange d'électeurs mal à l'aise devant l'inconnu, devant la zone ténébreuse où se cantonnent toujours le concept du libre-échange et la réalité du traité signé par **Ottawa** et Washington. Le sens de l'élection du 21 novembre venait de basculer : il s'agit désormais d'une élection référendaire ou l'équivalent.

C'est là que se jauge le pouvoir de la télévision. Dans les six longues heures où se sont affrontés les trois chefs, aucun argument nouveau n'a été avancé, qui permettait de mieux comprendre les données de l'enjeu. Il suffit de relire les compte-rendus publiés dans les journaux ou d'écouter l'enregistrement des reportages diffusés à la radio ou à la télévision. Tout avait déjà été dit depuis le début de la campagne. L'émotion et la passion ont relégué au dernier rang les préoccupations rationnelles. Et, à ce jeu, M. Turner s'est révélé le champion du moment.

Les électeurs canadiens, déjà renommés pour leur versatilité, du moins selon les critètes occidentaux, auraient donc décidé de jouer la carte de la sécurité absolue en refusant le projet imaginé par le parti conservateur. Et c'en serait fini du traité de libre-échange.

Mais les Québécois dans tout cela ? Ils auraient eux aussi, toujours selon le sondage Gallup, révisé leurs intentions et opteraient massivement en faveur du parti libéral. C'est vraisemblablement par « contagion » qu'on en est arrivé à cette décision. Le sentiment de crainte, de panique même constaté au Canada anglais s'est répercuté ici. En un rien de temps, finies les certitudes, balayée la belle confiance envers le libre-échange.

À moins d'un autre coup de théâtre, le Québec s'apprêterait à dire NON à cette élection référendaire, malgré l'unanimité de ses leaders politiques et de la presque totalité des dirigeants économiques. En 1980, le référendum sur la souveraineté-association avait été rejeté par la majorité de la population. En 1942, le Québec avait aussi refusé de délier le gouvernement libéral des promesses multipliées à satiété de ne jamais envoyer des conscrits se battre en territoire étranger.

Jamais deux sans trois ?

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LETTRES AU DEVOIR

Une fière chandelle

À L'APPROCHE de Noël, des chandelles illumineront les vitrines des commerçants; des guirlandes de lumière tendues en travers des rues les plus passantes donneront à notre cité un air de fête. Notre ville sera plus vivante, plus chaleureuse.

La chaleur humaine et la vie, c'est immédiatement à cela que nous font penser les chandelles. Dans notre esprit, elles ont avant tout une valeur symbolique. Nous les associons simultanément à quelqu'un qui nous est cher et à un événement spécial concernant cette personne : telle est la signification des bougies sur un gâteau d'anniversaire, des cierges lors d'un baptême ou d'un enterrement, de la chandelle que le croyant laisse brûler devant l'image qu'il implore ou vénère.

Cette identification entre la chandelle et la personne est tellement forte qu'elle est entrée dans certaines expressions de notre langue. « Ne reste pas là planté comme un cierge ! » dira une mère à son adolescent déguingandé. Les sages conseillent de ne pas « brûler la chandelle pas les deux bouts ». Et, un vieillard, qui meurt insensiblement, « est une chandelle qui s'éteint ».

Toutefois, les chandelles ne symbolisent pas seulement la chaleur et la vie : elles sont sources de chaleur et de vie. Ainsi, dans une voiture immobilisée par la neige, une chandelle dans une boîte de conserve sera suffisante pour aider votre corps à garder toute sa chaleur.

Suivez ce conseil ! À la fin de l'hiver, vous me devrez peut-être une fière chandelle.

— JACQUES JANSON
Protection civile Canada
Ottawa, le 2 novembre.

Les épais

TÉLÉVISION et radio étant le reflet de notre société, nous ne comprenons pas le cynisme déployé par Chrysler dans ses nouvelles publicités anglophones pour les voitures Mitsubichi, dont elle est distributrice.

On y voit — ou entend — deux personnages : le « boss » anglophone et l'employé francophone. Jusque-là, rien d'anormal... Sauf que ce dernier s'exprime très mal, trahissant un manque d'éducation certain, il est sale et a mauvaise posture. Pire, il en semble heureux ! À côté, un patron anglophone propre, articulé, dont l'arrogance semble montrer qu'il a le monopole de la sagesse et de la vérité.

Les responsables du marketing des voitures Mitsubichi — les gens de Chrysler — n'en sont pas à leurs premières armes en publicité. C'est cependant la première fois qu'ils en font sur le dos des Québécois francophones.

L'employé est joué par un comique assez connu et c'est peut-être pour associer son personnage au produit que les publicités ont été pensées. Mais c'est une idée fort maladroite d'avoir réuni boss-intelligent-anglophone et employé-cave-francophone : elle chatouille un nerf collectif ultra-sensible et dit tout haut ce que plusieurs malheureusement pensent encore tout bas.

Avec de tels commerciaux à la télé et à la radio — CTV, CBC et CHOM, pour ne nommer que ceux-là —, le respect mutuel, ça n'est pas pour demain. Les Québécois ont le droit de vivre dans un pays où ils ne seront pas ridiculisés par les médias !

La population se doit de réagir fortement à ces publicités. Les commerciaux s'adressent à un public de 12 ans d'âge mental. Mais dans ceux de Mitsubichi-Chrysler on nous prend pour des cruches, ou même des porteurs de cruches : on nous ramène à une époque où les Québécois étaient à genoux devant les anglophones, une époque supposément révolue depuis 20 ans.

Nous en sommes profondément insultés, comme tout Québécois qui se respecte !

La paix sociale au Québec est de plus en plus menacée; c'est en partie à cause de stéréotypes comme ceux qui sont véhiculés dans les publicités de Chrysler et dont on se croyait libéré. Préméditation ou erreur, nous exigeons que l'on retire ces commerciaux des ondes et que les responsables s'excusent publiquement.

— Stéphane BRAIS
Éric LAPORTE
Frédéric LESAGE
Clemens MAYR
Montréal, le 31 octobre.

La dernière censure

Lettre à M. André Guérin, président de la Régie du cinéma

PERMETTEZ-MOI de vous adresser, au nom du Mouvement laïque québécois, quelques commentaires au sujet du visa « 18 ans et plus » accordé au film *La dernière tentation du Christ.*

Selon M. Pierre Saucier, directeur du classement, « toute décision doit être appuyée sur des arguments rationnels, doit rejeter tout argument subjectif et doit prendre en considération le consensus social ».

Le consensus social pourrait être par exemple d'interdire aux moins de 18 ans les films à caractère sexuel suffisamment explicite, ou encore les films susceptibles d'entraîner une banalisation de la violence chez les jeunes. Ce n'est pas le cas dans *La Dernière tentation.*

Quels sont donc les arguments rationnels justifiant la cote 18 ans ? Le seul élément qu'ait pu nous fournir M. Saucier est la foi catholique. « Nous sommes sur un territoire où il reste un fond catholique important » nous a-t-il déclaré. De ce constat, la Régie conclut qu'il faut donner un avertissement à la population face au risque d'« impact et de trouble » que peut susciter ce film chez les catholiques.

Il n'appartient pas à la Régie du cinéma d'avertir les catholiques que certains films ne sont pas conformes à leur doctrine. De plus, on s'explique mal comment cet avertissement peut prendre la forme d'une interdiction pour les moins de 18 ans.

Existe-t-il un consensus social visant à interdire aux mineurs l'accès à des analyses ou des interprétations religieuses différentes de la doctrine officielle de l'Église catholique ? Par son geste la Régie répond que oui.

De ce fait, elle subordonne ses « arguments rationnels » à des « arguments subjectifs » qui lui sont extérieurs.

Aurait-on eu l'idée, par exemple, d'interdire aux moins de 18 ans un film présentant une image défavorable d'un leader politique, ou présentant une analyse non conforme à l'orthodoxie du parti au pouvoir ? Il s'agirait là d'une censure inacceptable, digne des pays totalitaires. Il en va de même du domaine religieux.

Le classement en question constitue un cas de censure idéologique justifié au nom de l'orthodoxie religieuse dominante au Québec.

Un organisme public comme la Régie n'a pas à tenir compte des doctrines religieuses, fussent-elles partagées par une majorité de la population. De surcroît, elle n'a pas à déterminer ce qui est conforme ou non à l'orthodoxie religieuse.

La Régie n'a pas à être une officine de l'Inquisition. Le caractère public de l'organisme lui impose de classer les films à contenu religieux à la lumière d'arguments laïques.

— PAUL DROUIN

Dans la famille

JE N'OSE plus acheter les journaux du lundi. Je sais d'avance qu'un homme, un « père » de plus aura en fin de semaine assassiné des enfants sans défense — avec ou sans leur mère — pour imposer aux autres son dégoût de la vie.

Une fois de plus, je le sais, des journalistes compatissants feront de ce lâche attentat un « drame familial », contribuant déjà à blanchir l'assassin : un meurtre n'est pas un meurtre quand il reste « dans la famille ».

Comme à chaque fois où un père divorcé se sert de son « droit d'accès » pour imposer sa loi, son désir ou sa haine, personne ne dira rien de ses violences passées, du terrorisme qui avait, en fin de compte, imposé le divorce. On ne demandera pas si le juge avait été informé de ces attentats avant d'allouer à cet homme toutes sortes de privilèges face à ses souffre-douleur : les fameux « droits du père ».

Comme à chaque meurtre de ce genre, il se trouvera des antiféministes militants pour nous menacer de pires violences encore si les pères divorcés n'obtiennent pas plus de droits, si la garde conjointe ne devient pas statutaire, imposant l'autorité paternelle à toute femme chef de famille. Même si 55 % des divorces au Québec sont demandés pour cruauté physique ou psychologique. Même si tant d'hommes sont de moins en moins prêts à se comporter en parents véritables au niveau du partage des tâches.

Et des enfants continueront à être sacrifiés aux monstres d'égoïsme dont nous avons trop peur et trop honte pour leur tenir tête et les disqualifier. Ce qui permet à des milliers d'hommes de dire à « leur » femme, en reposant le journal : « Je ne sais pas ce que je ferais si tu me quittais. »

— MARTIN DUFRESNE
Montréal, le 2 novembre

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Rendez à César . . .



Guy
BROUILLET
Collaboration spéciale
▲ Contrepoint

UNE campagne électorale, *par l'effet de grossissement qu'elle induit*, fait comprendre l'envahissement de nos sociétés par le politique. L'apolitisme devient impossible quand l'État, *en plus d'emprunter sur l'avenir*, dépense au-delà de la moitié du revenu des citoyens. Les meneurs de clientèles ont compris depuis longtemps qu'il y avait là un trésor à partager. *Ceux qui ne trouvent pas de meneurs n'ont que les miettes.* Même les malades mentaux, à qui l'on vient de coller une anxiété supplémentaire, devront se bousculer dans les antichambres du pouvoir. Hors de la politique, il n'y a, semble-t-il, point de solution.

J'ai longtemps combattu l'idée que tout était politique. Devant l'hypertrophie du politique, je dois avouer ma défaite. Et cependant, il faut continuer à le relativiser.

Dire que le politique est de l'ordre du relatif, c'est d'abord reconnaître sa nécessité et son importance. Qu'il emprunte la démarche pesante du Rhinocéros, qu'il s'exprime par le mépris hautain de l'anarchiste ou dans les théories savantes du dépérissement de l'État, l'antipolitisme ne fait que durcir le politique. Il faut donc considérer le et la politique avec sérieux. Certains croient que le relatif peut être mis de côté ou traité selon ses fantaisies. Quelle curieuse déformation ! Par exemple, dans l'ordre des sentiments, du sacré et des rapports sociaux, les institutions, les rites, les coutumes, les lois viennent aider à la spontanéité défaillante ou à la sincérité à courte vue des individus.

La politique s'occupe du relatif, c'est-à-dire de la gestion de la cité. Ce métier, aussi difficile que nécessaire, exige de grandes qualités. Il est étonnant, dans ces conditions, que la politique attire autant de prétendants. Accrochons-nous à l'optimisme de Montesquieu : « Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité ». N'est-ce pas une façon de dire que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent ?

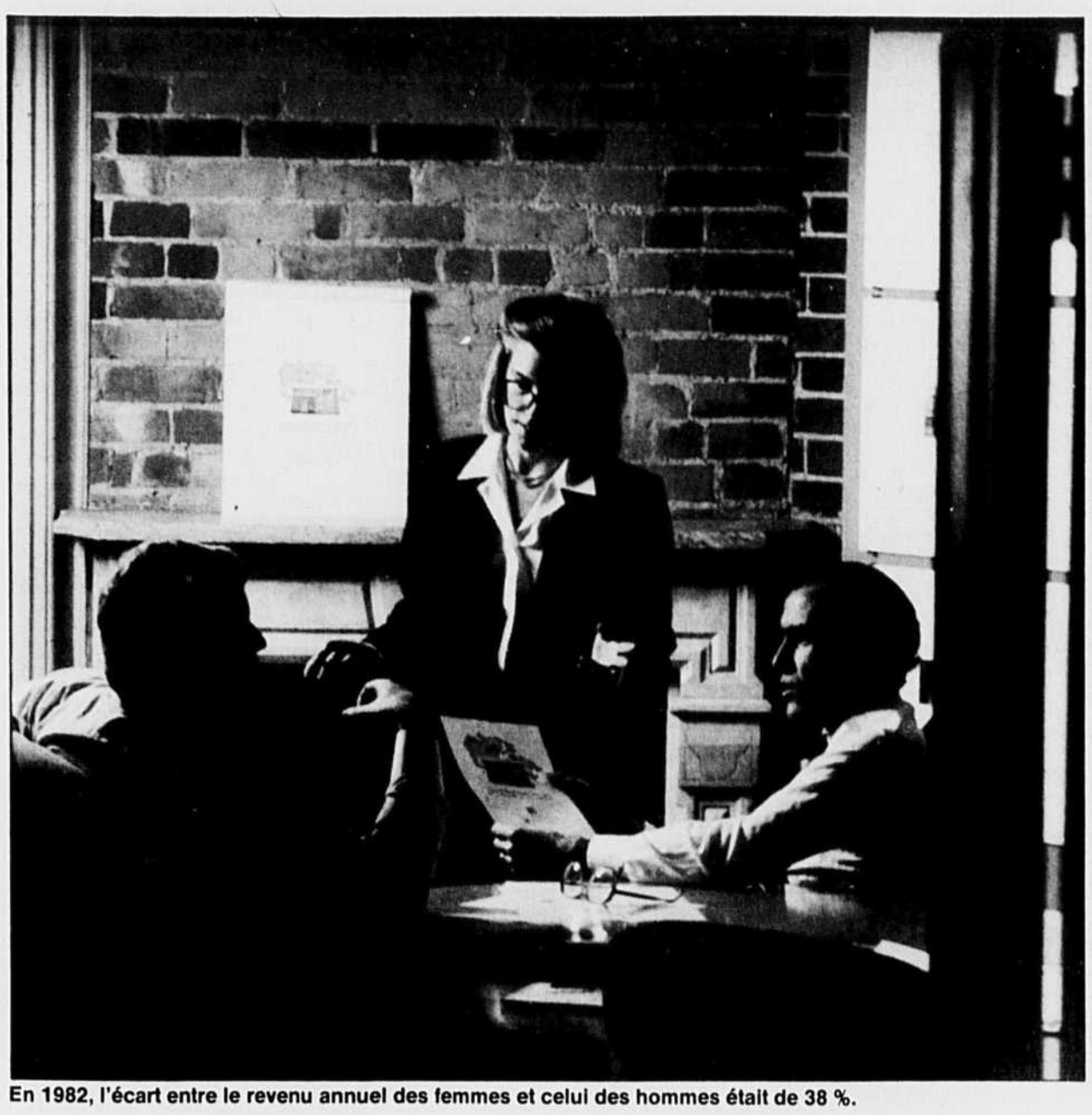
Parce qu'un problème politique, où *s'entremêlent les passions humaines*, ne ressemble en rien à une difficulté mathématique, il y a toujours plusieurs réponses possibles et jamais de solution parfaite. Réagir contre le mythe de *La Solution*, c'est une deuxième façon de relativiser le politique. Cela ne signifie pas que toutes les solutions se valent, mais que le désaccord est inévitable à propos de la meilleure solution. La démocratie est précisément l'art d'accommoder les désaccords. Cela veut dire d'autre part que la meilleure solution est souvent celle du moindre mal et aussi qu'il y a des problèmes dont la nature propre est d'être irrésolus. Les technocrates, les activistes, les fabricants de projets de société devraient comprendre que si le papier supporte tout, la réalité résiste à la pensée magique. Le XXe siècle a prouvé *ad nauseam*, et pour le plus grand malheur des peuples souvent, que le constructivisme social conduit à des impasses.

Mais le pouvoir n'est pas modeste. L'État se veut omniprésent et omnicapable. Et l'on doit admettre que *l'État, c'est nous* est un aussi royal chemin vers l'absolutisme que *l'État, c'est moi*. Il y a donc inflation du politique. D'aucuns essaient de croire ou de faire croire que les démons du politique seront exorcisés par la moralité publique, par la qualité de l'opposition, par la séparation des pouvoirs, par la vigilance de la presse, par le contrôle judiciaire, par tous ces barrages que les penseurs inventent pour contenir les abus du pouvoir. Ces précautions sont essentielles mais n'empêchent en rien le Minotaure de réclamer ses redevances. Le débat des chefs se passe entre complices qui rêvent du même pouvoir, d'un plus grand pouvoir. Est-il possible d'échapper à la spirale ascendante du pouvoir ?

En tout cas, il est essentiel à la bonne marche de la nation que le pouvoir ne soit pas seul en face de lui-même. Mais ce ne sera jamais une contestation interne qui pourra rompre la solitude du pouvoir. *Il y a une logique du politique qu'on ne peut enrayer que de l'extérieur.* La relativisation la plus importante du politique s'opère en dressant en face du politique un espace qui lui échappe. C'est le sens du « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César ». La formule ne se veut pas un refus du politique, mais une limite à ses prétentions.

L'art, la religion, la science, la morale sont des domaines réservés, à préserver de la contamination des passions politiques. L'artiste, le savant, le religieux sont utiles à la société comme tels et non en tant que propagandistes ou contestataires. Les vedettes, *religieuses, artistiques, scientifiques ou sportives* ne méritent aucun crédit spécial pour leurs opinions politiques. Quand elles s'engagent, elles courent les mêmes risques de se tromper que les autres citoyens. On ne doit pas demander à la guitare ce qu'elle pense, mais ce qu'elle chante.

Une société n'est pas en santé parce qu'on y discute beaucoup de politique, mais quand il y a multiplicité d'activités sociales autonomes. On ne doit pas culpabiliser ceux qui sont dépolitisés, car on peut être un excellent citoyen sans prendre intérêt au grand jeu politique. En face des exigences que pose la politique, il faut poser celles qu'elle oublie.



En 1982, l'écart entre le revenu annuel des femmes et celui des hommes était de 38 %.

Les disparités de revenu entre hommes et femmes

ROBERT LACROIX

Professeur au département de sciences économiques de l'Université de Montréal, l'auteur présente ici de larges extraits de l'exposé qu'il prononça la semaine dernière à l'occasion du XIXe colloque de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal

LES DISPARITÉS de salaire entre les hommes et les femmes furent et demeurent l'objet de nombreuses études et d'importants débats. D'où proviennent ces disparités ? Quelle est leur évolution dans le temps ? Est-ce que des attitudes discriminatoires présentes et historiques seraient à la base de ce phénomène ? Voilà les pincipales questions auxquelles divers spécialistes des sciences humaines ont tenté de répondre dans le passé.

Les études empiriques

L'approche dominante chez les économistes est de dire que les disparités de salaire entre les hommes et les femmes s'expliquent surtout par un écart de productivité provenant de différences dans les dotations en capital humain, dans l'absentéisme et le taux de roulement de la main-d'oeuvre et possiblement une attitude discriminatoire envers les femmes. La dotation en capital humain se compose d'attributs acquis telles l'éducation, la formation au travail, l'information sur le marché du travail, l'expérience au travail, la mobilité, aussi bien que de caractéristiques innées telles l'intelligence, la force physique, la dextérité, la persévérance, etc.

Il n'y a pas de raison de croire que les caractéristiques innées seront très différentes entre les sexes et la seule où l'on pourrait retrouver une différence significative — la force physique — est de moins en moins requise dans notre économie mécanisée et robotisée. C'est donc au niveau des attributs acquis que l'on cherche généralement ce qui pourrait expliquer la disparité de salaire entre les hommes et les femmes et l'on suppose que ce qui ne pourra pas être expliqué par des différences d'attributs acquis sera imputable à des attitudes et des comportements discriminatoires envers les femmes.

Quelques chiffres

Gunderson (1985) a résumé, dans une étude récente, les études canadiennes portant entre autres sur les disparités salariales entre les hommes et les femmes. En moyenne, les femmes gagnent enre 50 % et 65 % de ce que les hommes gagnent par année. Évidemment, cet écart très considérable peut provenir de discrimination salariale, de ségrégation des femmes dans des entreprises, des occupations et des industries à bas salaires aussi bien que de facteurs reliés à des écarts de productivité tels l'éducation, l'expérience, la formation au travail, l'absentéisme et le roulement.

Avec toutes les difficultés que cela représente, quelques études canadiennes (Ostry, 1968; Robb, 1978; Gundrerson, 1979) ont tenté d'ajuster cet écart brut pour l'ensemble des facteurs précédemment énumérés. En tenant compte du maximum de facteurs explicatifs possible, ces études laissent entendre que les femmes gagneraient 93 % de ce que les hommes également productifs gagnent dans un même établissement.

Une étude récente réalisée en Ontario (*Green Paper on Pay Equity*, 1985) donne l'image chiffrée suivante des écarts salariaux hommes-femmes dans cette province et des facteurs qui y contribuent. En 1982, le rapport des revenus annuels des femmes sur celui des hommes était de 0.62, soit un écart de 38 %. Dans la même étude, on trouvait que cet écart considérable était imputable aux facteurs suivants : 0.16 aux différences dans les heures de travail; entre 0.05 et 0.10 à des différences dans des facteurs telles l'expérience, l'éducation et la syndicalisation; entre 0.10 et 0.15 à la ségrégation occupationnelle; et, enfin, 0.05 à la discrimination salariale étroitement définie. Malgré la plus ou moins grande précision de l'effet de certains facteurs, cette étude nous permet quand même d'expliciter les facteurs les plus importants qu'il nous faudra mieux comprendre pour pouvoir discuter de l'opportunité et de l'efficacité de certaines politiques.

Le premier facteur, tout au moins quant à l'importance de son effet sur la disparité de revenu entre les hommes et les femmes, c'est le nombre d'heures respectivement travaillées par les hommes et les femmes au cours d'une année. Les femmes travailleraient en moyenne un moins grand nombre d'heures. Se pose alors la question de savoir si c'est un choix délibéré de leur part, toutes autres choses étant égales par ailleurs, ou si, au contraire, ce sont les autres choses qui ne sont pas égales.

En fait, on sait que la maternité de même que la plus grande responsabilité qu'ont traditionnellement assumée les femmes dans l'éducation et la garde des enfants sont des contraintes majeures au travail plein temps de ces dernières durant une importante période de leur vie active. La difficulté de concilier enfants et travail est très bien illustrée par des données sur l'absentéisme que l'on trouve dans une étude récente de Boulet et Lavallée (1984).

Alors que l'absentéisme n'est que légèrement plus élevé pour les femmes que pour les hommes lorsque ces dernières sont sans enfant ou ont des enfants d'âge scolaire, il est près de sept fois plus élevé pour les femmes ayant des enfants d'âge préscolaire. Ce phénomène explique sûrement une bonne partie des réticences des employeurs face à cette catégorie de main-d'oeuvre et, aussi, le fait qu'un nombre important de femmes se voient reléguées au marché secondaire où dominent le temps partiel et les piètres conditions de travail.

Venons-en maintenant aux facteurs éducation, expérience et formation spécifique. Pour l'ensemble des femmes sur le marché du travail, ce qui est différent des nouvelles venues, leur niveau d'éducation et d'expérience expliquerait une partie de l'écart salarial. L'importance de ce facteur est toutefois plus faible que le précédent et s'atténue graduellement en ce qui a trait à l'éducation.Il faut bien réaliser que la décision d'un individu d'investir dans son capital humain dépend surtout du rendement qu'il compte tirer de cet investissement.

La discrimination salariale étroitement définie ne serait responsable que de 0.05 % du total de l'écart de salaire entre les deux sexes

La ségrégation occupationnelle est un autre facteur très important de disparités salariales entre les hommes et les femmes. En fait, on peut se demander pourquoi les femmes se sont majoritairement retrouvées dans des occupations, des entreprises et des industries à faibles salaires. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène.

Il y a d'abord le peu d'intérêt que les employeurs avaient d'investir dans la formation spécifique d'une main-d'oeuvre qui était, dans le passé et pour les raisons antérieurement données, très instable et peu persistante sur le marché du travail.

De ce fait, les femmes ont pu être graduellement reléguées aux emplois à faible contenu de formation spécifique telles les occupations de secrétaire, d'infirmière, d'enseignante, de vendeuse, etc. Or, pour une formation générale donnée, ce sont les emplois à forte formation spécifique qui sont les plus rémunérateurs et ce sont aussi dans les industries où se retrouvent ces emplois que le taux de syndicalisation est le plus élevé.

On peut aussi expliquer que les femmes se sont traditionnellement retrouvées dans des entreprises et des industries à bas salaires par le fait que leur instabilité sur le marché du travail les a reléguées sur le marché secondaire de la main-d'oeuvre. Enfin, on sait que si la discrimination sexuelle dans l'embauche existe vraiment chez un nombre significatif d'employeurs, elle conduira forcément à une ségrégation des emplois. Tous ces facteurs ont pu jouer simultanément pour engendrer le phénomène que nous constatons.

Des politiques à mettre en oeuvre

La discrimination salariale étroitement définie ne serait responsable, si l'on se fie à l'étude ontarienne, que de 0.05 du total de l'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes. Ce facteur est moins important que les autres et ce n'est pas étonnant puisque c'est la forme de discrimination la plus visible et, donc, la plus facile à combattre.

On réalise donc que les habitudes, les attitudes, les contraintes sociales et familiales qui ont longtemps conditionné le choix qu'une majorité de femmes faisaient d'assumer une très large part de l'éducation des enfants et des travaux ménagers a eu des conséquences nombreuses sur leur situation sur le marché du travail.

Je pense qu'il y a consensus sur le fait qu'il faut combattre toute discrimination salariale, dans l'emploi, dans les promotions, etc. Le problème, toutefois, est que diverses formes possibles de discrimination ne sont pas facilement et clairement démontrables et dépistables.

Par le passé, trop d'autres facteurs permettaient d'expliquer les écarts salariaux entre les hommes et les femmes et pouvaient camoufler des comportements et des décisions discriminatoires. Il est primordial de s'attaquer à ces grands facteurs de disparités salariales autres que la discrimination.

Il m'apparaît évident que la poussée remarquable de scolarisation des femmes québécoises au cours des vingt dernières années a radicalement changé la situation des nouvelles venues sur le marché du travail. Ces jeunes femmes non seulement sont plus scolarisées, mais elles décident de plus en plus de demeurer sur le marché du travail toute leur vie active. Ces nouvelles attitudes, si elles persistent, devraient réduire considérablement, dans l'avenir, pour éventuellement les annuler, les disparités salariales entre hommes et femmes dues aux différences dans l'éducation, dans l'expérience sur le marché du travail et dans la ségrégation occupationnelle.

Congés de maternité et garderies

Il faut des politiques qui faciliteront de plus en plus ces choix et qui augmenteront encore davantage la persistance et la stabilité des femmes sur le marché du travail. Parmi ces politiques, les plus évidentes portent sur les congés de maternité et les garderies. Quant aux changements d'attitudes sur le partage des responsabilités familiales, les femmes les plus scolarisées reconnaissent de plus en plus la nécessité de leur indépendance financière et elles sont les premières à exiger une nouvelle mentalité dans leur propre ménage. Mais, là encore, cette situation deviendra d'autant plus normale que les enfants auront été élevés avec de telles attitudes et que le système d'éducation les aura légitimées.

Je pense qu'il est de beaucoup préférable d'avoir des politiques qui amèneront les employeurs et les travailleuses à prendre eux-mêmes des décisions qui graduellement élimineront les disparités salariales entre les hommes et les femmes que des politiques qui imposeraient des parités salariales sans s'attaquer aux racines du problème. Ces dernières politiques ont généralement des effets secondaires qui risquent d'annuler l'effet premier qu'elles recherchent.

Pas de « débandade » à R-Q

L'interprétation des derniers sondages BBM doit être nuancée

RÉPLIQUE

ANDRÉ BEAUDET

Adjoint à la présidente-directrice générale et chef du Service des relations publiques

LA PUBLICATION récente des résultats du sondage pré-automne de la firme BBM a amené plusieurs chroniqueurs à s'attaquer vigoureusement certes, mais pas toujours aussi rigoureusement que l'on eut pu le souhaiter, à Radio-Québec et à sa programmation.

« Débandade », « catastrophe », « déconfiture », tout y est passé pour décrire une situation qui, pourtant, n'a été créée que par l'énoncé des résultats décevants d'un sondage parcellaire et ponctuel.

Voyons voir de plus près ces chiffres et données comparatives qui font dire aux uns et aux autres que tout, ou presque, a échoué, que Radio-Québec ne respecte pas ou ne respecte plus son mandat, que des têtes vont (ou doivent, c'est selon) tomber.

L'effet des Jeux olympiques

Effectivement, le sondage pré-automne indique une baisse de l'auditoire global. Ce n'est pas alarmant mais c'est décevant et Radio-Québec doit et va s'interroger sur les raisons de cette situation et sur les moyens à prendre pour y pallier. Cela dit, relativisons et, de grâce, nuançons ce qui doit l'être !

Indiquons notamment qu'il s'agit là de données portant sur les deux semaines au cours desquelles ont été diffusés les Jeux olympiques, diffusion qui a eu pour effet évident de modifier toutes les habitudes d'écoute. Est-il donc vraiment représentatif d'une performance d'ensemble que de s'en tenir à ce seul sondage pour sonner l'hallali, alors qu'à titre d'exemple d'habitudes modifiées, l'on constate que le réseau anglais de Radio-Canada a vu sa part du marché passée de 1 % à 15 % le samedi à Montréal en diffusant les Jeux.

Il importe également de préciser que ce sondage ne couvre que la seule région métropolitaine de Montréal, laquelle, n'en déplaise à certains, ne constitue tout de même que moins de la moitié de ce qui est couvert par le réseau de Radio-Québec. Et si l'on prend les résultats des sondages-réseau, soit ceux qui couvrent tout le Québec, l'on constate que la baisse réelle d'auditoire moyen pour Radio-Québec est de 19 % par rapport aux mêmes dates l'an dernier (109,000 cette année et 134,000 en 1987), ce qui est fort éloigné du « plongeon » de 40 % que l'on décortiquait à qui mieux mieux dans certains journaux.

Il est aussi vrai que Radio-Québec a lancé cet automne plusieurs nouvelles émissions qui devraient pouvoir jouir d'un certain délai pour se faire une niche et l'occuper. Radio-Québec n'a jamais connu de succès instantané ni miraculeux; à titre d'exemple, Télé-Service n'avait qu'un auditoire moyen de 45,000 personnes à sa première saison en 1981, ce qui est loin, convenons-en, du 272,000 atteint à son apogée en 1986-87. La Société de radio-télévision du Québec n'a donc jamais craint d'innover et de patienter en permettant au temps de faire son oeuvre, ce temps qui, comme chacun sait, ne respecte pas ce que l'on fait sans lui.

Les émissions éducatives

Et cette patience s'explique facilement : le respect d'un mandat de télévision éducative et culturelle ne peut souffrir de coups de tête en guise de réflexion et de gestion. C'est pourquoi notre programmation est planifiée et évaluée sur la base de recherches sérieuses. Font évidemment partie de ces recherches les résultats d'écoute, mais s'en tenir à cette seule mesure quantitative pour juger de la pertinence de choix de programmation serait à l'évidence un peu court. Nous nous y refusons donc.

Comme nous nous refusons à accepter l'accusation, maintes fois ressassée mais jamais démontrée, d'un irrespect du mandat. Près de 30 heures par semaine sont consacrées par Radio-Québec aux émissions d'éducation formelle, dont certaines sont présentées aux heures de grande écoute (*C'est la vie, À plein temps, Passe-partout*); l'ensemble de la programmation, qu'il s'agisse d'éducation formelle ou non formelle, repose sur des mandats de réalisation qui doivent obligatoirement prendre en compte le caractère éducatif et culturel de Radio-Québec; le temps d'antenne consacré aux émissions éducatives est plus important à Radio-Québec qu'à TV Ontario et à PBS, cela dit au profit des tenants de l'éternelle comparaison avec ces autres télévisions qui seraient toujours meilleures que la nôtre.

Radio-Québec travaille avec les ministères de l'Éducation et de la Santé et Services sociaux, avec la Télé-Université, avec les commissions scolaires. Pourquoi, sinon pour produire une télévision vraiment éducative ? C'est mal connu, soit, et il revient à la Société de se faire mieux connaître. Mais cessons d'ici là de colporter des préjugés que ne supporte aucune analyse sérieuse.

Avoir du sang-froid

Voilà qui, pour l'essentiel, devait contribuer à assainir quelque peu le débat et à éclaircir ce qui devrait l'être. Un dernier mot en terminant cependant : il n'y aura pas de chasse aux sorcières à Radio-Québec. En tant qu'institution, Radio-Québec a en effet arrêté des choix de programmation; l'institution les assume donc et elle les évalue.

La recette miracle n'existe pas plus en matière de télévision qu'en tout autre domaine. Donnons-nous le temps et, surtout, le sang-froid d'analyser rigoureusement ces choix et de corriger le tir.

C'est en effet là le prix et le signe d'une démarche sérieuse qui se veut l'exact contraire de l'improvisation qui émane de la soudaine panique.

conseil de presse du québec

"ON A BESOIN DE VOUS"

Tribunal d'honneur des journalistes et des entreprises de presse, le Conseil de presse du Québec sollicite votre soutien afin de mieux défendre les intérêts des usagers des médias écrits et électroniques.

À titre d'ami(e)s du Conseil, vous pouvez contribuer à la sauvegarde de la LIBERTÉ DE LA PRESSE et du DROIT DU PUBLIC QUÉBÉCOIS À UNE INFORMATION HONNÊTE, COMPLÈTE ET DE QUALITÉ.

Faites-en votre affaire. **Devenez un(e) ami(e) du Conseil de presse** en faisant parvenir votre don.

CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC
55 1/2, rue Saint-Louis, Québec, Canada G1R 3Z2
(418) 692-3008

Je désire devenir un(e) ami(e) du Conseil de presse :

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Montant du don : _____ $ Reçu pour fin d'impôt : Oui ☐ Non ☐

La guerre des armes frappe le Maryland

Michel C. Auger
Envoyé spécial

SILVER SPRING, Maryland — D'un côté le gouverneur de l'État, presque tous les chefs de police et des douzaines de leaders politiques et même religieux. De l'autre, la National Rifle Association, le plus puissant et le plus craint des groupes de pression. L'enjeu, une loi qui imposerait des contrôles plus sévères sur la vente d'armes à feu.

Au Maryland, cette année, la campagne présidentielle a quelque peu cédé le pas à un référendum sur une loi adoptée par la législature de l'État, mais non encore en vigueur, et qui permettrait à une commission d'interdire la vente de certains types d'armes à feu.

Y voyant un précédent qui pourrait être appliqué à l'échelle nationale pour limiter le droit consenti par le deuxième amendement à la Constitution américaine — qui permet à chaque citoyen de posséder et de porter une arme à feu — la NRA n'a pas hésité une seconde et s'est lancée dans une campagne qui lui aura coûté quelque $5 millions.

Alors que cet été, on croyait que la loi serait acceptée par les citoyens par une large majorité, plus personne n'ose maintenant prédire l'issue de ce référendum qui se tient aujourd'hui en même temps que l'élection présidentielle.

Les proposeurs de la loi, comme le gouverneur démocrate William Shaefer, soutiennent que cette loi vise à mettre fin à la vente de révolvers bon marché, peu précis et dangereux — les *Saturday Night Specials* comme on les nomme ici — et qui ont contribué à une augmentation considérable du nombre d'attaques à main armée au cours des derniers mois.

Mais les opposants affirment que la loi ne définit aucunement quelles armes pourraient être vendues et qu'il est donc possible que la loi conduise à une interdiction totale. Mais surtout, la NRA s'objecte à ce qu'on limite ne serait-ce qu'un tout petit peu le droit des citoyens de s'armer pour défendre leur famille ou leur propriété.

« Le meilleur moyen de voir si ces lois ont un effet est de regarder le District de Columbia où la vente d'armes à feu est totalement interdite. C'est là qu'on retrouve le taux de criminalité le plus élevé aux États-Unis », affirme Ted Lattanzio, directeur des questions locales et relevant des États à la NRA.

« Le vrai problème, ce n'est pas les armes à bon marché, mais les armes à gros calibre et semi-automatiques qu'utilisent maintenant les gangs impliqués dans les guerres de la drogue dans nos rues. Avec cette loi, tout ce qu'on réussira c'est d'enlever les armes des mains des citoyens qui respectent les loi et s'en servent pour se protéger, alors que les criminels, eux, continueront de se moquer de la loi », affirme M. Lattanzio.

Les opposants à la loi au Maryland auront réussi une percée importante au sein de la communauté noire, qui est traditionnellement la plus favorable au contrôle des armes à feu. Dans des publicités destinées spécialement à la communauté noire, on affirme, par exemple, que la loi a même des aspects racistes puisque ce sont surtout les Noirs moins à l'aise financièrement qui achètent ces *Saturday Night Specials*.

Pour contrer cette publicité, le comité du « oui » au référendum a fait venir, la semaine dernière le Rév. Jesse Jackson. « Il y a des forces qui ne viennent nous voir que lorsque nous pouvons leur être utiles. Où était la NRA quand nous demandions de meilleurs logements, de meilleurs écoles ? », affirmait-il.

Mais, pour M. Lattanzio, « le droit de tous les citoyens à la même protection, sans égard à leur revenu, est notre seule préoccupation dans ce dossier ».

La NRA ne s'occupe pas seulement du référendum du Maryland en cette année électorale. Elle a aussi payé des publicités télévisées contre Michael Dukakis au Texas parce que celui-ci est favorable au contrôle des armes à feu.

Et elle s'est impliquée très directement dans le référendum qui a lieu aujourd'hui également en Oregon et qui interdirait toute libération conditionnelle pour les récédivistes.

La NRA est depuis plusieurs années le plus visible des groupes de pression, mais elle est loin d'être le seul à avoir recours aux référendums pour forcer l'adoption ou l'abrogation de certaines lois.

Ainsi, en Californie aujourd'hui, les électeurs devront se prononcer sur pas moins de 29 questions référendaires, allant d'une augmentation de la taxe sur les cigarettes pour financer la recherche contre le cancer à l'adoption d'une nouvelle grille de primes pour l'assurance-automobile, alors qu'en Oregon les électeurs sont appelés à approuver une interdiction totale de fumer dans les lieux publics.

Dans trois États, la Floride, le Colorado et l'Arizona, on votera pour faire de l'anglais la langue officielle, alors qu'au Montana, on tentera de faire aborger la loi obligeant les automobilistes à porter leur ceinture de sécurité.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le condamné

sique et moral. Physiquement, ça veut dire la quasi-liberté. Moralement, par contre c'est l'insécurité totale. Les gars arrivent ici après quatre ou cinq ans de pénitencier. Ils savent qu'ils n'en n'ont plus pour très longtemps, qu'ils vont bientôt sortir sauf qu'à la moindre gaffe, tout peut être compromis. La pression est énorme et plusieurs craquent. C'est pas étonnant, il y a de quoi devenir fou ».

David Smith, lui, n'est pas encore devenu fou même lorsqu'on lui a annoncé, jeudi, qu'il ne pourrait pas bénéficier des programmes du gouvernement fédéral puisque son crime relève du provincial. En conséquences, il ne sortirait pas avant mai 1990 !. « C'est de la folie furieuse dit-il, le problème c'est que j'hésite à retourner au provincial. Quand j'y étais, je n'ai pas parlé à personne pendant deux semaines. Au fédéral, c'est plus clair, on t'informe tout de suite des programmes disponibles. Au provincial, t'es dans le noir le plus complet, alors je ne sais pas... ».

La seule chose qu'il sait aujourd'hui c'est qu'il n'a pas mérité un tel sort. Cela ne l'empêche pas de croire que le Québec est encore l'endroit le plus libre au monde. Il pourrait le crier à deux heures du matin sur tous les toits. Il l'a déjà fait. Il le ferait encore : « J'ai toujours été anticonformiste, j'ai vécu toutes sortes d'expériences dans ma vie, rencontré toutes sortes de gens, c'est pour cela que j'arrive à survivre ici. Je saisis vite les jeux des gens de sorte que je m'en tire, mais ce n'est pas donné à tout le monde ». Il dit cela avec une conscience aussi aiguë que fragile. Car sous les apparences sauves, sous le sens de l'humour, David Smith est un homme fragile, un homme piégé par une bureaucratie sans âme et sans dicernement. Contre elle, les hommes de bonne volonté qui oublient leurs billets de stationnement n'ont qu'à se taire et à payer.

◆ Bush

d'antenne sur les trois grands réseaux de télévision en soirée.

Les derniers sondages de la campagne montrent que M. Dukakis a effectivement réussi à diminuer quelque peu l'avance de M. Bush qui était de 13 points il y a dix jours et qui varie maintenant, selon les instituts de sondages, entre cinq et dix points.

Mais, à ce stade-ci de la campagne, ces sondages nationaux ne comptent plus puisque le président des États-Unis n'est pas élu au suffrage universel mais par un Collège électoral de 539 membres.

Ces électeurs doivent voter en bloc pour le candidat qui a reçu le plus de voix dans leur État, ce qui fait qu'on assiste non pas à une élection nationale mais à 51 élections séparées, dans les 50 États et le District de Columbia.

Une étude réalisée par le *Washington Post* dans chacun des États montre que le vice-président Bush a déjà un avantage évident dans 23 États avec 194 voix au Collège électoral et mène de façon moins décisive dans 10 autres qui comptent 109 « grands électeurs », ce qui lui donne bien plus que les 270 votes requis pour devenir le prochain président.

Mais, selon M. Robert Green, vice-président de la firme de sondages Penn and Schoen — une firme qui travaille exclusivement pour des candidats démocrates, les sondeurs à Washington ayant pris l'habitude d'adopter ainsi l'un des partis — il reste encore une toute petite chance à Michael Dukakis.

« On ne peut nier qu'il y ait eu une remontée de Dukakis au cours des derniers jours, mais pour qu'il l'emporte, il faudra qu'il l'emporte dans tous les États où la course est serrée », affirmait M. Green hier soir.

« Il doit réussir une partie parfaite. Il ne peut pas se permettre de laisser ne serait-ce qu'une seule quille debout », ajoute-t-il.

Mais ce n'est pas l'avis de Charles Cook, éditeur du « newsletter » *The Political Report*, qui croit que la remontée de M. Dukakis a été réelle il y a dix jours, mais qu'elle s'est effondrée vers la fin de la semaine dernière et que depuis quelques jours, c'est M. Bush qui a effectué une certaine remontée.

Deux facteurs seront à surveiller demain : l'effet d'entraînement des sondages chez cet électorat flottant qui vote finalement pour le vainqueur et ce sont ces deux ou trois pour cent de l'électorat qui pourraient faire la différence entre une victoire serrée de M. Bush et un quasi-balayage au Collège électoral.

D'autre part, le taux de participation à cette élection pourrait, pour la première fois, être sous les 50 %. Cependant, les observateurs ne savent pas trop à qui les abstentions pourraient profiter.

« Les 'votants occasionnels', ceux qui ne vont pas toujours voter et décident d'y aller pour des raisons peu précises, ont tendance à voter républicain, cela pourrait aider Dukakis », affirme M. Green.

Par contre, on s'attend à une faible participation de la communauté noire — qui est devenue au cours des dernières années l'une de celles qui a le plus haut taux de participation — ce qui nuirait aux démocrates.

Le maire de Washington Marion Barry affirmait ainsi, hier, que Michael Dukakis allait perdre cette élection « en bonne partie parce qu'il n'a pas réussi à établir une bonne relation avec la communauté noire » et à cause de la faiblesse de son organisation dans la communauté ».

◆ Le camp

diens ont entendu son message et qu'ils vont rejeter l'accord Mulroney-Reagan.

Dans l'entourage de M. Turner, on admettait être de « bonne humeur », mais on refusait de vendre la peau de l'ours, répétant à qui voulait l'entendre qu'il restait encore deux semaines avant le vote et qu'on n'y croirait qu'à ce moment là.

Pas question donc de ralentir la machine. Bien au contraire. La campagne libérale semble plutôt s'être mise en 4e vitesse. Turner a parcouru hier en autobus les routes du sud de l'Ontario, faisant campagne dans trois villes et prenant la parole devant des centaines de militants.

Gonflé à bloc, le chef libéral a accusé hier les conservateurs de vouloir briser le Canada en deux : un pays pour les riches, un autre pour les pauvres, « à l'image des États-Unis de Ronald Reagan et de la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher ».

« Les conservateurs ont une vision froide du Canada, a lancé le chef libéral alors qu'il prenait la parole à Guelph. Ils croient seulement aux forces du marché, à la puissance du dollar pour ceux qui en ont déjà... C'est la classe moyenne qui écope », a-t-il ajouté.

M. Turner a dit ne pas craindre que les gens d'affaires favorables à l'accord ne profite de sa remontée dans les sondages pour intensifier leur campagne. « Ce sont les Canadiens et les Canadiennes qui décideront de l'élection », a-t-il répété.

« J'accepterai leur jugement en 1988, comme je l'ai accepté en 1984 ».

Affirmant qu'un libéral « est un libéral, est un libéral, est un libéral », M. Turner a dit avoir l'appui, dans les circonscriptions du Québec, des organisateurs et des militants libéraux.

À Guelph, dans le comté de Wellington, quelques curieux venus entendre M. Turner convenaient avoir voté pour les conservateurs lors de la dernière élection mais être inquiétés par l'accord de libre-échange.

Le conservateur sortant, William Winegard, ex-président de l'Université qui fait la réputation de la ville, recueille personnellement un large support populaire.

« Mais le libre-change inquiète, disait hier une économiste de Guelph, venue en curieuse entendre John Turner. Je suis favorable au libre-échange en théorie, disait-elle. Mais je ne fais pas confiance à Brian Mulroney d'avoir négocié un bon accord pour le Canada ».

Devant ses militants, le chef libéral a de nouvau livré hier un vibrant plaidoyer en faveur de la préservation du « canadianisme », pour la protection de l'environnement et contre la nouvelle taxe de vente des conservateurs qu'ils accusent de vouloir taxer aussi bien les funérailles que les coupes de cheveux.

En fin d'après-midi, dans le comté de Haldimand-Norfolk, à une trentaine de kilomètres à l'est de London, M. Turner a lancé une attaque féroce contre le premier ministre Brian Mulroney disant qu'il avait été « stupide » de croire que l'agriculture canadienne pourrait compétionner, sans protection, avec les producteurs des régions américaines au climat plus clément. M. Turner a aussi dit n'avoir jamais vu « autant d'hyprocrisie » qu'au sein du gouvernement conservateur.

Dans ce comté à forte population rurale, un ex-adjoint du premier ministre provincial David Peterson tente de retourner aux libéraux un comté où les conservateurs ont remporté une majorité de plus de 15,000 voix en 1984, contre une majorité d'à peine 140 voix en 1980.

Plus tard en soirée, M. Turner menait campagne à London, dont les trois circonscriptions sont actuellement détenues par des conservateurs qui ont décroché en 1984 des majorités variant entre 8,000 et 10,000 voix.

◆ Israël

de la semaine dernière, ni le Likoud (droite), ni le Parti travailliste (centre-gauche), ne pouvant espérer former seul un gouvernement sans l'apport des 18 députés des partis religieux.

Mais des responsables de ces deux grandes formations ont réagi à la proposition d'Herzog en affirmant que la constitution d'un gouvernement provisoire d'union nationale n'était pas réaliste et qu'il fallait continuer à tenter de former une coalition sur une base plus étroite.

Herzog doit désigner la personnalité politique disposant du soutien le plus large à la Knesset pour former un nouveau gouvernement. Pour ce faire, il a commencé à consulter tous les partis. Le président du conseil sortant et chef du Likoud Yitzhak Shamir semble pour le moment le mieux placé. Mais son rival travailliste, le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès, n'a pas renoncé.

« Nous sommes convaincus que si le président demande rapidement à Shamir de former un cabinet, il aura vite (...) un gouvernement stable pour diriger le pays », affirme le député du Likoud Ronnie Milo.

« Nous avons recommandé au président de demander à Shimon Pérès de former le gouvernement, déclare de son côté Uzi Baram, le chef d'une délégation travailliste qui a rencontré Herzog. Nous avons dit que Shimon Pérès est à la tête d'un groupe (parlementaire) plus large que celui de Shamir ».

Le Parti travailliste et les petits partis de gauche ont remporté 49 des 120 sièges du Parlement lors des élections de mardi dernier. Le Likoud et les petits partis de droite en ont, eux, 47. Mais on estime généralement que le parti de Shamir est plus à même de rallier le soutien des partis religieux, qui penchent eux-mêmes à droite.

Baram se déclare opposé à la reconduction du gouvernement d'unité nationale au sein duquel les travaillistes et le Likoud se sont partagés le pouvoir ces quatre dernières années. Il juge cependant positive l'idée d'une coalition temporaire qui réformerait le système israélien de représentation à la proportionnelle. Mais il doute que le Likoud l'accepte.

Mais alors que les partis ultra-orthodoxes affirment, sans doute pour faire monter les enchères, ne pas avoir encore décidé de se joindre à un gouvernement dirigé par Shamir ou par Pérès, des voix s'élèvent dans les milieux politiques en faveur d'un gouvernement d'union et d'une réforme électorale.

C'est le cas de l'ancien chef d'état-major Rafael Eitan, chef de la formation d'extrême-droite Tsomet, qui a dit hier à Shamir d'envisager cette possibilité et l'a mis en garde contre les « demandes exagérées des petits partis ».

Herzog a pour sa part indiqué qu'il avait reçu de nombreuses lettres d'Israéliens demandant la formation d'une coalition Likoud-Travailliste pour procéder à une réforme électorale.

◆ Les sondages

des taux », explique M. Ferland.

Hier, l'obligation de référence, portant échéance à 20 ans, a vu son prix baisser de $ 1.875, à $ 99, mais son rendement gagner 22 points de base, à 10.12 %. Celle à deux ans, note M. Claude Lepage, directeur des services de placement à la Banque National, a perdu 40 cents pour toucher un taux de 10.25 %, comparativement à 9.96 vendredi dernier.

Confirmant le mouvement de désengagewment d'investisseurs européens, M. Richard se fait toutefois prudent. « Il s'agit peut-être seulement d'une seule source. Il faut faire attention avant de parler de désengagement massif. Les Européens ne se départissent pas de tout leur porte-feuille canadien », précise-t-il.

Le marché est présentement dans le doute. « Depuis deux semaines », fait remarquer M. Richard. Il avait beaucoup investi psychologiquement dans la possibilité de profiter de l'entente de libre-échange. Les marchés financiers étrangers étaient très confiants et le dollar canadien s'était beaucoup apprécié avec la perspective libre-échangiste.

Mais de la façon dont « vont les choses présentement », le marché demeurera très volatile au cours des deux prochaines semaines et après l'élection, on pourrait assister à un mouvement contre le dollar canadien, fait-on remarquer d'une voix unanime.

Les places boursières ne sont pas à l'abri des tribulations actuelles. Hier, l'indice de la Bourse de Toronto a perdu 75.09 points, à 3,260.72. Montréal a également fléchi de 33.17, à 1,603.73.

La semaine dernière la Bourse de Toronto et celle de Montréal, la deuxième du pays, avaient déjà beaucoup baissé. Le TSE avait perdu 69.7 points.

Cette baisse, selon M. Marc Meagher, chef économiste à Merryl Lynch Canada, s'explique par la crainte des investisseurs de voir la Banque du Canada augmenter sensiblement son taux d'escompte pour défendre sa monnaie, ce qui aurait pour effet de déclencher une nouvelle hausse des taux d'intérêt, déjà très élevés. Le taux de base des banques canadiennes est actuellement de 11.75 %.

Certains, obnubilés par la frénésie électorale, voient déjà poindre le spectre récessionniste. D'autres, plus nuancés, tout en n'écartant pas des périodes de turbulence, se font peut-être plus réalistes. John Turner, advenant qu'il remporte l'élection, devra bien se rendre à Washington expliquer ses réticences au libre-change tel que négocié. La menace d'impositions de tarifs plus élevés sur les importations canadiennes (le bois d'oeuvre est un bon exemple) « forcera une révision de l'accord et des changements mineurs qui seront adoptés », estime M. Pierre Lussier, directeur de la recherche chez Tassé, qui n'entrevoit pas d'effondrement des cours à court terme.

8 novembre

par la PC et l'AP

1987: huit personnes sont tuées et 61 autres blessées quand une bombe éclate dans un centre communautaire à Enniskillen, en Irlande du Nord.
1986: décès de Viatcheslav Molotov, 96 ans, ancien ministre des Affaires étrangères soviétique.
1960: John Kennedy, candidat démocrate, est élu président des Etats-Unis.
1959: l'Égypte et le Soudan signent un accord sur le partage des eaux du Nil après la construction du barrage d'Assouan.
1942: débarquement allié en Afrique du Nord.
1932: Franklin Delano Roosevelt, candidat démocrate, est élu président des Etats-Unis.
1926: les flammes causent pour $300,000 de dégâts à la basilique de Saint-Anne-de-Beaupré.
1923: putsch manqué de Hitler à Munich.
1793: inauguration du musée du Louvre.
Ils sont nés un 8 novembre: le poète anglais John Milton (1608-1674); l'actrice Katherine Hepburn (1909-); l'acteur français Alain Delon (1935-).



Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

Confusion des genres

C'EST de mon âge, j'imagine. Me voilà bien installé dans mon confort intellectuel, c'est-à-dire que j'aime les choses claires, de plus en plus, facilement identifiables. Je tiens en horreur les performances multidisciplinaires, les créations collectives, l'écriture de groupe, toutes formes d'art qui empruntent au catalogue des *kits* Ikea pour inspirer ce que j'appelle des aménagements esthétiques de l'esprit.

C'est une maladie grave, qui présage sans doute de tendances réactionnaires irréversibles, si elles ne se sont pas déjà manifestées, mais je n'y puis rien. Bref, j'ai horreur de la confusion des genres. Je ne peux même pas supporter que Monique Leyrac fasse un morceau de bravoure lyrique avec la *Valse minute* de Chopin, dont le titre lui-même m'horripile par-dessus le marché, car il évoque dans mon esprit une réclame pour le riz « instant » de Uncle Ben's.

Le malheur de cette affliction est qu'on finit par tout scruter à la loupe, pour débusquer les emprunts, pourfndre les plagiats, dénoncer les doubles discours, remonter à la source la plus lointaine des inspirations, pour s'assurer qu'elles se sont abreuvées à l'eau la plus pure. La recherche de l'authentique nous conduit vite alors à l'intolérance, au refus du droit qu'ont les choses d'évoluer en se cannibalisant l'une l'autre, quitte à finir par se ressembler toutes.

Vous aurez deviné que je veux ici, en passant par la porte d'en-arrière, parler des programmes de nos partis politiques. Hélas, on ne peut rien vous cacher, car nos partis sont l'exemple parfait de cette confusion qui nous irrite au point de nous faire rêver parfois d'un parti unique qui, comme le parti Rhinocéros, n'aurait pour tout programme que sa seule emblème.

Mais il faut que je vous explique pourtant ce qui se passe, car vous vous sentirez angoissé, le matin du 21 novembre, lorsque par exemple vous irez déposer votre bulletin de vote dans un bureau de scrutin du comté de Saint-Denis, en faveur du candidat libéral Marcel Prud'homme. Je dis Prud'homme comme ça, parce qu'il estime raisonnablement, je crois, le chroniqueur somme toute inoffensif que j'ai toujours été, la méchanceté exigeant une compétence qui me dépasse, hélas.

Vous avez choisi de voter rouge, donc, c'est bien votre affaire, vous l'avez toujours fait, mais comment alors pourrez-vous voter pour Marcel Prud'homme et en même temps voter contre le libre-échange ? Vous saviez pourtant que ce sont les libéraux qui de tout temps ont préconisé l'intégration économique du continent nord-américain, et qu'au contraire ce sont les conservateurs qui ont toujours favorisé le protectionnisme.

Alors pourquoi tout est-il si radicalement inversé cette fois ? Pourquoi John Turner nous parle-il de l'âme canadienne en perdition avec l'accent de péquistes ulcérés ? Et pourquoi Brian Mulroney, lui, va-t-il trouver ses appuis chez les plus vieilles picouilles laurentiennes pour vendre le patrimoine national aux Américains ?

La confusion des genres, voilà. Et voilà aussi pourquoi les sondages ces jours derniers se vengent en remettant tout à sa place. C'est que le peuple redoutable que nous sommes vient de découvrir sur le tard que Turner croit davantage au libre-échange que Mulroney, et que jamais il ne déchirera l'accord, même s'il l'a promis. En somme, on lui fait confiance précisément parce qu'il ne tiendra pas ses promesses, ce qui fait de lui un politicien enfin crédible.

Le malheur, avec Mulroney, c'est qu'il lui restait encore une once de sincérité. S'il veut gagner à nouveau notre confiance, il lui reste encore deux semaines pour nous jurer formellement que jamais, lui non plus, ne respectera ses promesses.

◆ Le coup

qui me rend amer, confiait hier soir Benoît Bouchard au DEVOIR. On essaie encore de prendre les Québécois pour des 'zonzons' en leur faisant peur. Les libéraux n'en sont pas à leur première campagne de peur : ils l'ont fait sur le gel des prix et des salaires, sur le prix de l'essence, et pendant la campagne référendaire. J'ai la rage de gagner, lance encore Benoît Bouchard. Et de dire aux Québécois : relevez la tête, n'ayez plus peur ».

Dans l'entourage du premier ministre comme au quartier général du parti, on conteste carrément les résultats de Gallup : « Nous avons fait un sondage il y a une semaine qui nous place nez-à-nez avec les libéraux, prétend l'un des dirigeants de la campagne de Mulroney. Et les vérifications qu'on poursuit tous les jours dans 25 comtés confirment que nos appuis ont tendance à se raffermir. Au Québec, nous sommes encore en tête ».

Dans les rangs du Parti conservateur, on souligne notamment que l'échantillon de Gallup au Québec ne porte que sur 260 électeurs, dont 210 vivent en milieu urbain. (Gallup a effectivement toujours sous-estimé les conservateurs de trois ou quatre points parce que sa méthode de sondage, par entrevues, ne permet pas de couvrir le Canada rural aussi bien que le milieu urbain.)

Les néo-démocrates menacent quant à eux de publier leurs propres sondages pour démontrer qu'ils sont toujours dans la course tandis que les organisateurs libéraux du Québec admettent qu'ils ne sont pas tellement en avance que cela dans la province.

Un concurrent de Gallup, qui refuse d'être identifié, attribue le renversement de situation à l'importance que Gallup accorde à la question du libre-échange (la maison de sondage travaille en effet pour le *Toronto Star*, qui est en campagne contre le traité canado-américain). « Il est vrai que la question du libre-échange peut valoir quelques points aux libéraux, dit le propriétaire de cette importante maison de sondages; mais les libéraux ont aussi quelques problèmes, notamment la popularité personnelle de Turner et leur réputation de grands dépensiers qui refait surface avec le refus de leur chef d'indiquer comment il financera ses 40 pro-

21 NOVEMBRE

messes électorales » (Le chef libéral reste toujours en dernière place quand on demande aux Canadiens de choisir le « meilleur premier ministre », 22 %, contre 30 % à Mulroney et 27 % à Broadbent, selon le dernier Gallup).

Le dernier sondage s'inscrit cependant dans un mouvement qui ne cesse de s'accélérer depuis les débats télévisés des 24 et 25 octobre. À la veille de ces débats, les conservateurs étaient en tête, 40 à 28 selon Gallup. Le 29 octobre, Angus Reid plaçait les deux formations nez-à-nez avec 35 % des intentions de vote. Le 31 octobre, Gallup donnait encore les conservateurs en tête (38 à 32 %) Mais le 2 novembre, Environics plaçait pour la première fois les libéraux en tête, 37 à 31 %. Le 4 novembre, Insight Canada confirmait cette avance (40 à 37 %). Au cours de ces deux semaines, les néo-démocrates glissaient de 29 à 20 ou 22 %.

Au quartier général du Parti conservateur, on annonce un virage important de la campagne de Brian Mulroney. Laissant les attaques personnelless à ses ministres comme Michael Wilson, Don Mazankowski, Joe Clark ou Benoît Bouchard, le premier ministre va tenter d'expliquer aux Canadiens pourquoi il est important qu'il reste à la tête du gouvernement.

« Je fais appel à la solidarité des Québécois, a lancé le « petit gars » de Baie-Comeau. Les deux instruments de notre prospérité et de notre unité, le traité de libre-échange et l'accord du lac Meech, sont en danger de mort ».

Le président d'une maison de sondage confirme au DEVOIR que le Québec pourrait bien décider, en dernier ressort, du résultat de cette élection : « Les conservateurs vont conserver une soixantaine de sièges dans l'Ouest (sur 86), et les libéraux vont en prendre autant en Ontario (sur 99). C'est le Québec qui, en penchant d'un côté ou de l'autre, aura le dernier mot ».

Les conservateurs se remontent le moral en rappelant qu'historiquement les Québécois n'ont jamais voté contre un parti fédéral qui avait l'un des leurs à sa tête. Et Brian Mulroney passera quatre jours au Québec cette semaine...



PHOTO ANDRÉ PANNETON

Christiane Raymond, Sylvie Gosselin et Jasmine Dubé dans *Les cris du coeur*.

Une voix trahie

Les cris du coeur

Une pièce de Beth Henley. Traduction et adaptation d'Esther Lewis. Mise en scène de Luc Prairie. Décor de Michel Crête. Costumes de François Barbeau. Éclairages d'André Naud. Avec Christiane Raymond (Josée), Jasmine Dubé (Maggie), Sylvie Gosselin (Gaby), Lucie Routhier (Paulette), Denis Bernard (Doc), Martin Dion (Bernard). Une production de la Compagnie Jean-Duceppe, au Port-Royal jusqu'au 10 décembre.

Robert Lévesque

CELA se produit parfois au théâtre : on aime la pièce malgré sa production. On devine la voix d'un auteur, au-delà des piaillements de son interprétation. On lutte contre un spectacle bâtard pour sentir ce qu'il ne montre pas, ce qu'il écrase, ce que le metteur en scène n'a pas eu le don de faire ressortir.

Ça m'est arrivé chez Duceppe. Cette pièce de Beth Henley, une Américaine, qui signait là un premier texte de théâtre (en 1979), me semble contenir un univers familial de petite ville (trois soeurs orphelines élevées par un grand-père) particulièrement riche et observé. Leur mère, naguère, s'est pendue avec le chat, elles ont accusé le coup chacune à leur manière, l'une a épousé le magnat du coin qu'elle tente d'assassiner lorsque commence la pièce, une autre tente sa chance comme chanteuse dans la capitale, la troisième est demeurée avec le grand-père dans la grande maison familiale, mais le grand-père agonise à l'hôpital.

Mais au contraire d'une Marie Laberge dans *Oublier*, Beth Henley brosse le portrait de ces trois soeurs sans employer le crayon noir, sans s'appesantir dans le sombre drame, sans vous forcer à croire quoique ce soit de déjà décidé d'autorité par l'auteur. Entre le comique et l'attendrissant, toute la subtilité se glisse ou, enfin, pourrait se glisser si le metteur en scène avait été plus attentif à cette voix particulière et si l'adaptatrice avait le sens de l'écriture théâtrale.

Les trois soeurs vaquent à leurs vies sans fil à la patte, si ce n'est l'incompréhension du geste de leur mère. L'une est pratiquement folle, qui voulait se débarrasser de son député de mari, et qui s'excite qu'un avocat veuille saisir l'occasion de la défendre pour prendre sa revanche sur son ennemi politique; une autre se meurt de crainte de demeurer vieille fille, la troisième s'imagine chanteuse mais ne rencontre que des portes fermées.

Elles ont 30 ans et moins. Elles peuvent pouffer de rire en apprenant à l'une d'entre elles que leur grand-père est dans le coma. Comme l'une d'elle va pleurer sans retenue en apprenant la mort de son cheval. Bref, on trouve dans la version Beth Henley du *Notre petite ville* de Thorthon Wilder, une poésie du quotidien qui doit être d'une belle authenticité lorsque justice est rendue à la pièce, et qu'on ne la sert pas comme du matériel avarié de théâtre d'été.

Chez Duceppe, Luc Prairie, pour sa première mise en scène, dirige un trafic criard qui ne convient pas à la délicatesse du regard de Beth Henley. C'est mal joué, sans inspiration, dans un mélange malhabile de style, l'adaptation gaspésienne (on a situé à Carleton) est raté de A à Z, et même une comédienne pourtant solide comme Christiane Raymond donne une performance endeça de ce que l'on peut attendre d'elle. Seul Denis Bernard, dans un rôle très court, semble avoir une certaine idée de son personnage.

La mise en scène est un art. On le constate d'autant plus devant un tel désastre.

SERGE LEMOYNE

«Nos artistes vivent dans un ghetto»

Serge Lemoyne

Oeuvres périphériques 1961-1988 présentées à la Galerie de l'UQÀM, 1400, rue Berri, salle J-R120. Jusqu'au 27 novembre. L'exposition *Lemoyne Man Show une rétrospective* est présentée au Musée du Québec à Québec

Claire Gravel

SERGE LEMOYNE en a gros sur la patate. « Ça fait tellement longtemps que je gueule que les artistes du Québec vivent dans un ghetto, il faut en sortir, aller ailleurs, à Toronto, à New York, au Japon, partout . . .

« J'ai été gâté par la critique, j'ai fait de grosses expositions, mais je n'ai pas été gâté au niveau du marché de l'art. Et ce n'est pas les institutions qui te projettent au niveau international : prends l'expo Borduas, ils n'ont pas su la vendre à Toronto, en France, en Russie. C'est vrai que je critiquais le système; mes images n'ont pas été diffusées, cet anti-art a peut-être ralenti ma mise en marché.

« Les événements, c'est dérangeant. L'*establishment* s'intéresse aux oeuvres concrètes. Je crois aux performances, aux *happenings*, aux spectacles et, de l'autre côté, j'ai une oeuvre en parallèle qui est concrète, qui n'a pas été visible beaucoup, qui n'a pas été beaucoup reproduite dans les revues.

« Prends une revue comme *Parachute* qui s'occupe d'art conceptuel et de performances, je n'ai pas eu une ligne dans dix ans. Tu te dis : là, il y a quelque chose qui ne marche pas. J'ai l'impression qu'ici je tourne en rond. Je veux aller ailleurs après mon projet de maison, un grand projet que je vais présenter en sections : je vais découper ma maison et en faire des oeuvres. »

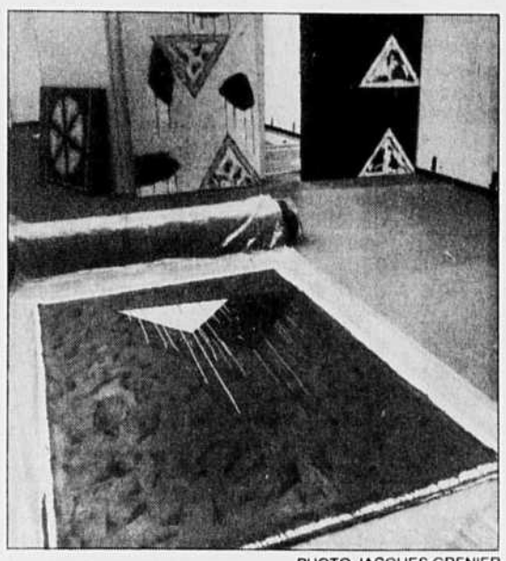


PHOTO JACQUES GRENIER

Un montage de l'exposition de Serge Lemoyne à la Galerie de l'UQÀM.



PHOTO L. DUPUIS

Serge Lemoyne estime que les artistes du Québec vivent dans un ghetto.

Il s'agit de sa maison d'Acton Vale, construite en 1860, que Lemoyne a peinte et repeinte . . . « Je vais utiliser, une année, les corniches, l'autre les châssis. Il faudrait que je trouve un million de dollars pour m'autofinancer. Non pas vendre ces oeuvres-là à l'avance, parce que je veux être complètement libre, mais celles du Musée du Québec et de l'Université du Québec à Montréal. »

Lemoyne parle des artistes américains qu'il admire : Jasper Johns, Rauschenberg, Andry Warhol : « Andy Warhol a eu le problème de la médiatisation de son personnage. Tu as vu les *Cars* au Guggenheim présentement : ce ne sont pas ses meilleurs tableaux sur le plan plastique, c'est trop « recette » et ce n'est peut-être pas lui qui les a faits, c'est sa gang d'employés. Il y a de beaux tableaux d'autos, mais il n'y a pas de sélection, on dirait qu'il n'y a pas d'auto-critique, c'est décevant. »

Le Musée du Québec, la galerie de l'UQÀM, la galerie Madeleine Lacerte et, plus tard, la Maison de la culture de Côte-des-Neiges : ne craint-il pas d'être surexposé ?

« On ne l'est jamais assez, au contraire. Pour mille personnes qui vont voir ça à Québec, et combien de personnes de Montréal qui iront à Québec ? Combien de personnes vont passer ici à l'UQÀM en trois semaines ? Ce n'est pas surexposé. Plusieurs expositions au même moment, c'est plus de travail, c'est plus épuisant. Les expos devraient voyager . . . »

Je lui demande s'il y a deux Lemoyne : un *performer*, un peintre. « Les événements étaient liés à la peinture, ils étaient picturaux. Même les expériences avec les ordinateurs étaient un travail pictural : peu de gens les ont vues, il va y avoir un vidéo à l'UQÀM. »

Mais beaucoup d'oeuvres ne seront jamais visibles. « Les productions de vêtements, les courtepointes, les *Hommages à Sainte-Flanelle* de 68-69 : elles ont disparu. J'ai des périodes entières qui ont disparu. Un moment donné, je restais dans un taudis rue Champlain et je me suis fait réveiller par un bulldozer, ça fait que je n'ai rien transporté. La *série cosmique* que j'ai exposée à Sorel a disparu, volée paraît-il. La période des *Jeux* de 66, j'ai été obligé de la démolir parce que je n'avais pas d'argent pour le storage. Ça a l'air considérable ce que j'expose à Montréal et à Québec, mais c'est rien à côté de ma production. Si j'avais toutes les peintures et les dessins que j'ai pu faire, ça pourrait remplir tous les musées d'Amérique du Nord — là, j'en mets un peu trop. » Il sourit.

Et le Lemoyne, peintre de la mythologie nationale ?« Les joueurs de hockey, j'ai fait ça en 69, 75, 76. Le restant ce sont des tableaux qui n'ont rien à voir avec le hockey comme tel. Le bleu, blanc, rouge, théoriquement, c'est l'origine de nos origines, c'est le drapeau français, le drapeau anglais, le drapeau américain, je ne suis pas plus nationaliste qu'Andy Warhol. »

Claude Gingras a déjà écrit que Lemoyne était « le Napoléon de la confusion ». « En 62-63-64, je changeais de style à tous les deux jours. À l'époque, je ne pouvais pas comprendre qu'un artiste puisse faire toujours le même tableau. Sais-tu que j'avais peur avec l'expo de Québec, que ça ait l'air d'une exposition de groupe, car j'ai effectivement beaucoup changé. À 22 ans, j'avais commencé à écrire un manifeste anti-style. Je me disais qu'il y avait tellement de possibilités qu'on ne pouvait pas se limiter à une seule démarche. Mais c'est dangereux de toujours changer aussi. Se renouveler continuellement, c'est pas quelque chose de facile. Moi, j'avais peur de ça, du style. Quand t'es jeune . . . Aujourd'hui, il y a des jeunes qui font toujours la même chose; dans les universités, ils font tous du Clemente et du Baselitz. »

« Je reste toujours très critique par rapport au système de l'art. Je le manifeste en écrivant, dans les journaux par exemple. Ça n'a pas beaucoup d'impact. Mais je ne peux pas faire autrement. Je trouve que, justement les artistes, on ne sait pas trop ce qu'ils pensent. Ils doivent prendre la parole. »

THEATRE /chronique

La Licorne propriétaire

Robert Lévesque

IL Y A quelques jours, les dirigeants du café-théâtre La Licorne ont acheté le 4559, rue Papineau. La nouvelle Licorne deviendra donc réalité au printemps 1989. En effet, sans attendre le chèque du ministère des Communications à Ottawa, mais avec l'assurance qu'il suivra, Jean-Denis Leduc et Daniel Simard ont pu mettre la main sur cet ancien magasin d'articles de sports qui deviendra une salle de théâtre de 200 places en plein Plateau Mont-Royal.

Une conférence de presse aura lieu prochainement pour rendre publique cette nouvelle qui, dans le contexte du manque flagrant de salles à Montréal, cet « art sans abri » selon le Conseil québécois du théâtre, a une grande importance. Des représentants de Québec et d'Ottawa tiennent à être là lors de l'annonce publique, ce qui en retarde la tenue.

Ducharme, Vian, Puig . . .

DEUXIÈME vague de la rentrée théâtrale, cette semaine, alors que plusieurs théâtres affichent de nouveaux auteurs et de nouveaux titres : d'abord Réjean Ducharme, dont les romans *L'Avalée des avalées, Le nez qui voque, L'Océantume* forment la trame d'un spectacle signé Martin Faucher qui porte le beau titre de *À quelle heure on meurt ?* et qui débute ce soir à l'Espace Go.

Il y a aussi Boris Vian, qui subit un traitement du même genre que Ducharme (on pige dans l'oeuvre!), puisqu'un nouveau groupe (le Théâtre du Blé rare) donne un pot-pourri poético-théâtral sous le titre de *L'Arrache-coeur* à la salle Andréagé (360 Laurier e) jusqu'au 12 novembre. 20 comédiens en scène.

Manuel Puig a droit à deux bons acteurs québécois, Pierre Curzi et Alain Zouvi, pour la seconde mise en scène que signe Alexandre Hausvater du *Baiser de la femme-araignée*. Il avait monté la pièce en anglais à l'Élysée, il récidive en français à La Licorne. À compter de jeudi.

Il ne faut pas oublier non plus le détour par le Café de la Place, où Louise Marleau et Benoît Girard créent la version française de *Duet for one* sous le titre de *Duo pour une soliste*, la pièce de Tom Kempinski mise en scène par Jean Salvy. Après un début de saison raté avec *Le Déversoir des larmes*, le théâtre dirigé par Henri Barras devrait retrouver la faveur du public ce coup-ci.



PHOTO ARCHIVES

« La » photo de Réjean Ducharme.

Il y a aussi le costumier François Barbeau qui dirige les finissants de la section française de l'École nationale de théâtre, au Monument National (du 8 au 11 novembre, entrée gratuite), dans *Rashômon* de Fay et Michael Kanin. Et puis Larry Tremblay, un comédien formé à l'école du *kathakali*, s'installe à l'Eskabel avec une performance-solo, *Le Déclic du destin*.

La semaine prochaine ce ne sera plus la vague, ce sera la lame de fond puisque (tenez-vous bien) trois des plus importants créateurs du moment, Robert Lepage, Jean-Pierre Ronfard et Gilles Maheu proposent chacun un nouveau spectacle. On reparlera de tout ça, *Le Polygraphe* de Lepage au Quat'Sous, *Le Roi se meurt* d'Ionesco par Ronfard au Théâtre du Nouveau Monde et *Le Dortoir* de Maheu à Espace libre. Une chose urgente à faire : réserver ses places aux trois endroits !

Les Albertine de Paris

C'EST OFFICIEL, la création d'*Albertine en cinq temps* à Paris, dans une mise en scène d'André Brassard qui dirige six comédiennes françaises, démarre au Studio des Champs-Élysées le lundi 21 novembre. Le lundi suivant, le 28 novembre, après une semaine d'avant-premières, ce sera ce qu'on appelle à Paris la « générale ».

Des échos, dont un venant de Michel Tremblay qui quittait Montréal pour Paris vendredi dernier, indiquent que Brassard est satisfait des comédiennes et que tout augure bien. Il y a eu des « ajustements » dans le texte et Paris devrait remarquer ce spectacle de théâtre qui, quoique tombant en plein Festival d'automne, jouit d'un lieu et d'un moment exceptionnel : la ré-ouverture du Studio, un an après la grande restauration du Théâtre des Champs-Élysées, adresse prestigieuse de l'avenue Montaigne.

Un encan pour JEU

VOUS VOULEZ vous procurer un manuscrit original d'une pièce de Michel Tremblay ? Des textes annotés et autographiés des sketchs des Fridolinades ? Ou simplement la poupée qu'utilisait Murielle Dutil lors de la création du *Temps d'une vie* en 1975 ?

Le 5 décembre, à 18 h, ce sera possible, puisque les Cahiers de théâtre JEU tiendront un encan public pour soutenir financièrement leur publication. On lance un appel aux artistes ou compagnies de théâtre qui accepteraient de donner quelque chose, un objet, un costume, un document, n'importe quoi que l'on peut relier à un spectacle de théâtre.

L'encan bénéfice aura lieu à l'École nationale de théâtre, au 5030 de la rue Saint-Denis. On communique avec Marie-Andrée Roussel, au 849-2226.

René Massicotte

LA PREMIÈRE de *Demande de travail sur les nébuleuses* lui était dédiée. René Massicotte, un comédien qui a fait carrière à Québec, est décédé des suites d'un cancer à la fin octobre. Il avait 42 ans. J'ai connu Massicotte à la troupe des Treize, à la fin des années 60 à l'Université Laval. Le théâtre était tout pour lui et la maladie ne pouvait le convaincre à abandonner.

Il a joué, pour la dernière fois, le maître de musique dans *Le Bourgeois gentilhomme* mis en scène au Trident par Guillermo de Andréa et repris au Théâtre Paul-Hébert. Déjà amputé d'une main, il était heureux qu'on pense encore à lui pour lui offrir des rôles. À la seconde Quinzaine de Québec, en 1986, on l'avait vu dans *Liens de sang* de Sharon Pollock. Il laisse des amis dans le métier, et le souvenir d'un lutteur.

Un gala réussi pour la Cinémathèque

de la Presse Canadienne

AVEC un film muet soviétique de 1929 (*La Nouvelle Babylone*), une musique de Chostakovitch interprétée devant l'écran par l'orchestre d'I Musici au Théâtre Maisonneuve, la Cinémathèque québécoise a marqué avec éclat la soirée de gala de son 25e anniversaire, dimanche soir à la Place des Arts.

Le gala a rapporté à la Cinémathèque quelque $ 60,000, montant qui couvrira les fêtes du 25e et permettra de lancer une fondation en vue de créer un « Musée de l'image en mouvement »; les études à cette fin seront d'ailleurs entreprises en janvier.

L'oeuvre épique, inspirée de la tragédie de la Commune de Paris en 1871, conçue et réalisée à des fins didactiques et de propagande par la « jeune » Union soviétique d'alors, avait eu sa première canadienne en 1971, à la Cinémathèque justement, comme le rappelle son album commémoratif.

Kozintsev lui-même (maintenant décédé) y était, au temps où la Cinémathèque tenait ses projections à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale. Quelques projections avaient aussi eu lieu hors Montréal, ce qui n'est plus possible depuis la disparition des ciné-clubs.

« Ça reste compliqué pour nous de rayonner en province », souligne une responsable de la Cinémathèque, Mme Stéphane Leclerc. Outre les budgets limités, ceux qui confient leurs films aux archives n'ont pas l'autorisation des ayant droit

Voir page 12 : Gala

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Star d'un soir.*** Enregistrée avant l'accident de Pierre Lalonde qui sera remplacé la semaine prochaine par Jacques Boulanger. Invités: Marie-Philippe et Yves Desgagnés. Radio-Canada. 19 h.

★ ***Special USA 88.*** Les trois réseaux américains seront au garde-à-vous avec leurs meilleurs poulains. Qui sera le premier à annoncer le gagnant ? ABC, CBS, NBC. 19 h.

★ ***Le débat d'un siècle: le libre-échange.*** L'animateur Jean Pelletier essaie d'y voir clair à travers la confusion. Survol historique avec Wilfrid Laurier et retour en studio avec Diane Bellemare, Bernard Landry et les chefs syndicaux. TVFQ. 20 h.



LE DÉSARROI

correspondance entre Julien Bigras et Jacques Ferron

On trouvera, dans cette correspondance singulière ainsi que dans les annexes, des propos d'une valeur inestimable sur la folie, la littérature, le pays, la généalogie. *Le désarroi,* ouvrage de fiction et de réflexion, nous entraîne au coeur même de ces questionnements essentiels, salutaires, qui sont à la base de toute littérature.

178 pages — 14,95 $

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

MAINTENANT EN LIBRAIRIE!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La télé britannique en pleine révolution

LONDRES (AFP) — La télévision britannique, souvent considérée à l'étranger comme un modèle d'indépendance et de qualité des programmes, est à l'aube d'une révolution décrétée par le gouvernement conservateur pour utiliser pleinement les technologies nouvelles et donner aux téléspectateurs la plus grande liberté de choix.

Un Livre blanc sur l'avenir de la télévision présenté hier à la Chambre des Communes ouvre la perspective de « plusieurs dizaines de chaînes », dans les prochaines années, contre quatre actuellement, a pronostiqué le ministre de l'Intérieur, M. Douglas Hurd. Une cinquième chaîne hertzienne sera créée en 1993, et une sixième ensuite si les conditions techniques le permettent, a annoncé le ministre.

La réforme, qui devrait faire l'objet d'un projet de loi l'automne prochain, marque surtout, selon les observateurs, une nette rupture avec le « modèle britannique » actuel, caractérisé par la stricte séparation entre le secteur privé et le secteur public, tous deux soumis à des obligations de service public.

Le nouveau système « se reposera sur le téléspectateur, plutôt que sur le législateur pour assurer variété et qualité », a notamment affirmé M. Hurd.

Le Livre blanc prévoit à terme un système de péage à la carte par abonnements, pour la BBC, et la vente au plus offrant des concessions de chaînes privées. La redevance qui assure actuellement le financement des deux chaînes publiques BBC 1 et BBC 2 est appelée à disparaître, a déclaré M. Hurd. Certaines plages horaires nocturnes pourront être utilisées à des fins commerciales sur la BBC, a-t-il ajouté.

Les téléspectateurs britanniques doivent déjà recevoir sept nouvelles chaînes par satellite l'an prochain. À partir de février, *Sky Television*, qui appartient M. Rupert Murdoch, émettra sur quatre canaux à partir du satellite luxembourgeois Astra. À l'automne, la société *British Satellite Broadcasting* lancera trois chaînes. Elles seront suivies par deux chaînes supplémentaires en 1990, a annoncé hier M. Hurd.

Les changements les plus radicaux concernent le réseau privé ITV, composé actuellement de 15 stations régionales, qui sera rebaptisé *Channel Three*. Les concessions des futures stations (de dix ans au lieu de huit actuellement) seront mises aux enchères, a indiqué M. Hurd. Les nouveaux propriétaires devront respecter un cahier des charges, comme les concessionnaires actuels.

L'autorité de tutelle de la télévision privée, l'*Independent Broadcasting Authority* (IBA), et la *Cable Authority*, seront abolies et remplacées par une Commission de la Télévision Indépendante. Celle-ci gardera le pouvoir de faire respecter les cahiers des charges, même si ses interventions seront plus « légères » que celles de l'IBA, a indiqué M. Hurd.

Les futures stations privées pourront faire l'objet d'OPA, même si des règles sont prévues pour limiter la concentration.

Les télévisions commerciales pourront choisir le mode de financement qu'elles désirent : publicité, abonnements ou parrainage.

Le ministre de l'Intérieur du cabinet fantôme travailliste, M. Roy Hattersley, a vivement critiqué le projet gouvernemental, qui, selon lui, va donner lieu à la multiplication des programmes de mauvaise qualité.

Le Livre blanc prévoit plusieurs clauses de sauvegarde en matière de programmes. Les chaînes privées devront offrir une « proportion adéquate » de programmes réalisés dans la Communauté européenne et en Grande-Bretagne. Toutes les chaînes hertziennes devront d'autre part acquérir au moins un quart de leurs programmes auprès de producteurs indépendants.

Channel Three sera tenue d'offrir un service d'informations télévisé national de qualité.

L'actuel *Broadcasting Standards Council*, présidé par Lord Rees-Mogg, recevra un nouveau statut et sera chargé de veiller sur le bon goût et la décence des programmes. Le gouvernement a l'intention d'étendre à la télévision l'*Obscene Publications Act*, qui ne concerne pour le moment que la presse.

La révolution libérale touchera également la radio et la télévision locale. Une *Radio Authority* doit être créée, qui supervisera la création de trois nouveaux réseaux nationaux et « plusieurs centaines » de stations locales. La création de télévisions locales sera facilitée.

Tuer le phénomène *Acid House*

Philippe Agret
de l'Agence France-Presse

LONDRES — Les autorités britanniques sont déterminées à étouffer dans l'oeuf le nouveau phénomène musical *Acid House* qui, lié aux drogues hallucinogènes *LSD* et *Ecstasy* (*XTC*), se propage à grande vitesse parmi les adolescents à travers tout le pays.

Le week-end dernier, les policiers de Scotland Yard ont lancé une spectaculaire série de descentes contre les « nuits *Acid House* » qui se déroulaient au bord de la Tamise, à Greenwich, sur deux péniches de plaisance, dans l'Essex, le Sussex et le Kent (Sud-Est de Londres), interpellant au total 56 adolescents et saisissant d'importantes quantités de stupéfiants.

À Sevenoaks (Sud de Londres), des heurts violents ont opposé quelque 200 jeunes, la plupart travestis en pirates — leur uniforme — aux policiers venus interrompre une soirée *Acid House*, faisant plusieurs blessés parmi les forces de l'ordre.

Depuis plusieurs semaines, les adeptes de l'*Acid House*, interdits de discothèques, ont pris l'habitude de célébrer à plusieurs centaines leur culte, mélange d'électro-pop et de rap hyper accéléré, dans des entrepôts désaffectés et des maisons délabrées de la grande banlieue londonienne. Les invitations se transmettent de bouche à oreille ou sur des cartons distribués quelques heures seulement avant la réunion.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par la multiplication soudaine de ces nuits *Acid House* et nous sommes résolus à mobiliser suffisamment de ressources pour décourager les amateurs », a déclaré le chef de la police de l'Essex, Ron Clark.

La police craint en particulier que les adolescents ne tombent dans les griffes de trafiquants endurcis, attirés par l'appât de profits substantiels qu'ils tirent de la revente non seulement d'*Ecstasy* (une vingtaine de livres la tablette de pilules), mais également de drogues dures, héroïne et cocaïne.

L'*XTC* — une substance interdite — est une forme d'amphétamine, un excitant qui accélère les pulsations cardiaques de l'utilisateur, procurant une intense sensation d'euphorie et de détente. Ses effets secondaires sont nocifs — maux de tête, fatigues, dépression — mais très rarement mortels, soulignent les médecins.

Pour l'un des critiques rock du quotidien *The Independent*, le phénomène *Acid House*, même s'il est peu probable qu'il se maintienne longtemps, « préfigure » les années 90.

Jusqu'à présent, les tentatives des autorités pour éradiquer cette nouvelle « sous-culture » adolescente (dix ans après l'explosion *punk*) — hédoniste et apolitique — paraissent vouées à l'échec.

En vain, semble-t-il, la BBC a banni du programme *Top of The Pops*, l'émission favorite des adolescents britanniques, toute chanson comportant le mot « acide » dans son titre ou ses paroles, et Radio 1, sa station de variétés, a supprimé les tubes *Acid House* de son palmarès. La chaine de confection Burton a retiré de la vente les T-Shirts *Smiley*, symbole des adeptes de ces drogues. Quant aux boîtes de nuit, où est né le culte, elles se refusent désormais à organiser des nuits *Acid House*.



PHOTO ARCHIVES

Une scène de *La nouvelle Babylone*, une projection-concert de la Cinémathèque québécoise présentée à la Place des Arts dimanche dernier.

◆ Gala

(producteurs, héritiers) pour que les films soient montrés ailleurs; l'entente de dépôt ne couvre que la salle de 193 sièges de la Cinémathèque, à Montréal.

Par contre la télévision de Radio-Canada, de concert avec la Cinémathèque, présente un classique, chaque dimanche en fin de soirée. Le prochain sera *Casablanca*, film de 1942 avec Ingrid Bergman et Humphrey Bogart; suivront notamment *Lola Montès*, de Max Ophuls, *Docteur Mabuse* (1922), de Fritz Lang, *La bataille du rail* (1945), de René Clément.

Mardi prochain, la Cinémathèque québécoise commence 13 séances avec des pièces de la Cinémathèque de Toulouse notamment, un montage d'actualités sur les événements de mai 1968 en France.

Le mercredi 16, en première nord-américaine, 25 courts métrages d'Emile Cohl (1857-1938); ce pionier du cinéma d'animation réalisa en tout 300 films, dont les célèbres *Aventures des Pieds nickelés*. Aussi une rétrospective de Charles Bowers, sur le *slapstick* des débuts du cinéma.

Certains mardis, la Cinémathèque organise aussi des projections suivies d'un échange avec un comédien et des artisans : le 29 novembre, après la première du *Marchand de jouets*, de Paul Tana, Gilbert Sicotte sera de la discussion.



Ringo en clinique

PHOTO AP

L'ex-Beatle Ringo Starr et son épouse, l'actrice Barbara Bach, une *James Bond Girl*, sont actuellement soignés dans une clinique pour alcooliques aux États-Unis, a révélé hier à Londres l'ancien attaché de presse des Fab Four, M. Derek Taylor. Dans un communiqué de presse, publié avec l'accord du couple, M. Taylor a précisé que Ringo Starr et Barbara Bach suivent une cure de désintoxication depuis quatre semaines dans une clinique privée américaine. Cette cure doit prendre fin dans un mois. « Ce communiqué a été rendu public dans l'espoir que M. et Mme Starkey (Ringo Starr et sa femme) ainsi que les personnes qui suivent un traitement pour alcooliques puissent continuer à recouvrer la santé en paix », a souligné M. Taylor.



Au cinéma Parallèle, 3682 St-Laurent, 843-6001
lundi le 7 novembre 19:30 heures et 21:30 heures

Les cahiers spéciaux du DEVOIR
CADEAUX DE NOEL 1988

CADEAUX • **Bijoux** et verre d'art • **Jouets** électroniques • **Gadgets** et autres articles de sport et accessoires automobiles • **Cadeaux** pour enfants • **Achat** par catalogue • **Enveloppes**-surprise • **LIVRES-CADEAUX** **Dictionnaires** • **Bande dessinée** • **Agendas** • **Livres** pour enfants • **Livres-cadeaux** pour adultes • **Quatre** libraires suggèrent des livres •

Des suggestions de cadeaux originaux pour toute la famille, les amis et le bureau!

PARUTION
26 novembre
TOMBÉE
11 novembre

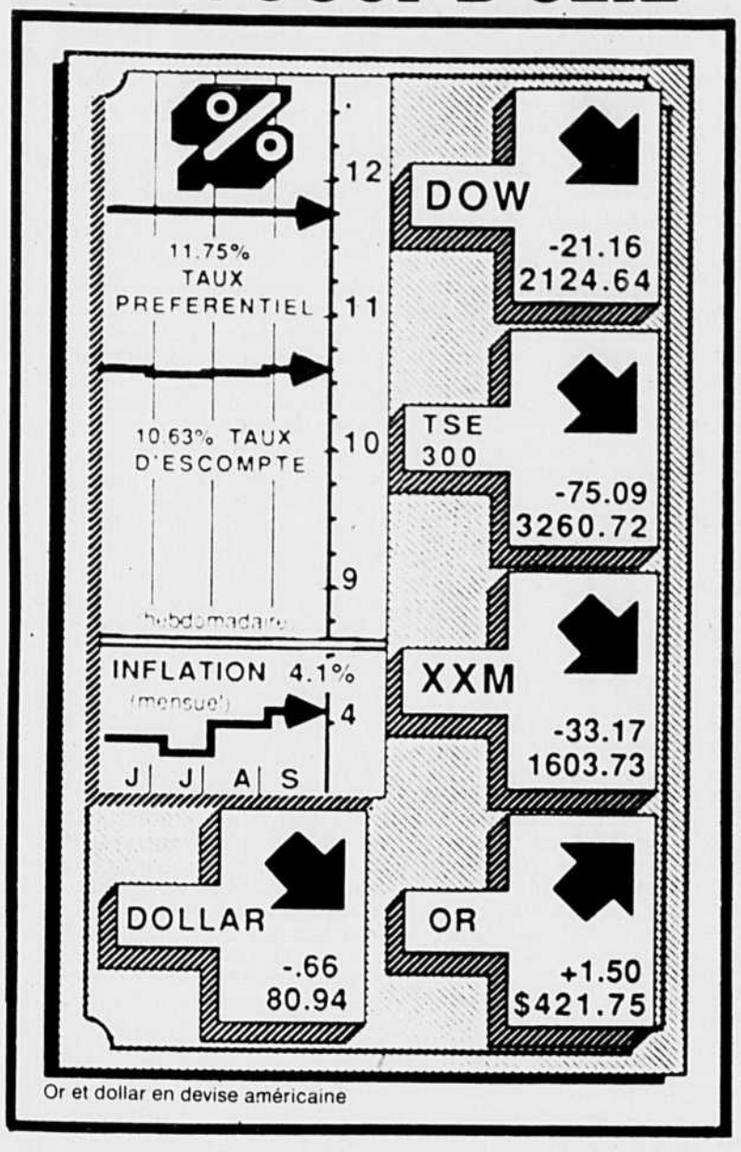
Informations: Sylvain Valiquette • 514-842-9645 • 1-800-363-0305 •



LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 8 novembre 1988

EN UN COUP D'OEIL



Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

Petro-Canada choisit Computerland

PETRO-CANADA a choisi ComputerLand comme fournisseur des postes de travail de ses bureaux. D'une valeur d'environ $ 30 millions, ce contrat est l'un des plus importants jamais signés par ComputerLand en matière de micro-ordinateurs. Il porte sur la fourniture de matériel et de logiciels, ainsi que sur leur entretien.

Lévesque, Beaubien s'associe

LÉVESQUE, BEAUBIEN a annoncé, hier, la création de Lévesque, Beaubien & associés, une société en nom collectif dans laquelle font partie Alliance capital management international, la filiale d'Alliance capital management située à Tokyo, et le Crédit commercial de France. L'objectif est de fournir des services professionnels de gestion des placements susceptibles de permettre aux clients de Lévesque Beaubien d'obtenir de meilleurs résultats au Canada et à l'étranger.

Murox : contrats de $ 3.75 millions

MUROX , filiale du groupe Canam Manac, s'est vue octroyer récemment deux contrats en sous-traitance totalisant $ 3.75 millions. Le premier projet est réalisé à Boucherville et concerne la construction du nouveau siège social de J.L. Freeman, une entreprise de courtage alimentaire. Le second a été accordé par le fabricant de panneaux de particules Lanofor, de St-Michel-des-Saints.

Ritz : l'offre prend vin le 25

L'OFFRE de Placements Sherbrooke-de-la-Montagne pour toutes les actions ordinaires et privilégiées de Ritz-Carlton a été expédiée aux actionnaires et administrateurs de l'entreprise vendredi dernier. Celle-ci prend fin le 25 novembre.

. . .Lépine-Cloutier le 1er décembre

LE PRÉSIDENT et chef des opérations de Le Groupe Lépine Cloutier Bourgie, M. Pierre Bourgie, a annoncé hier que l'offre publique d'achat du groupe pour toutes les actions ordinaires de Lépine-Cloutier avait été expédiée aux actionnaires de la compagnie vendredi dernier. L'offre est faite au prix de $ 2,25 l'action ordinaire et prendra fin le 1er décembre.

Logistec : expansion aux USA

LOGISTEC Corporation vient d'acquérir le tiers des actions de Oceans International Corporation de Houston, entreprise engagée depuis 1972 dans le secteur maritime. Oceans agit surtout comme agent maritime et est active dans la plupart des grands ports du golfe du Mexique. Logistec dit vouloir ainsi se positionner en vue de la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis.

Memotec convertit

MEMOTEC DATA vient d'envoyer des avis aux porteurs de ses billets convertibles de la cinquième série demandant la conversion des billets en circulation en actions ordinaires. La valeur nominale de ces billets s'élève à $ 22.3 millions et seront convertis en 3 567 680 actions ordinaires avec effet au 31 octobre.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Le Japon, un pays économe

LE JAPON est resté en 1987 le premier pays par le niveau de l'épargne par habitant, battant pour la deuxième fois consécutive, la Suisse, selon une étude de l'Institut international des banques d'épargne. Les Japonais ont épargné en moyenne l'an dernier $ 38,439 US ($ 11.136 de plus qu'en 1986) alor que les Suisses épargnaient $ 34.763 ($ 9,500 de mieux). Principal facteur de ce classement: la force du yen et du franc suisse par rapport au dollar. Derrière ces deux pays on trouvait, dans l'ordre, la Belgique, la RFA et l'Autriche.

Moins de profits aux États-Unis

LA CROISSANCE des bénéfices nets des entreprises américaines a continué à se ralentir au troisième trimestre, pour tomber à plus 12 % par rapport à la même période de 1987. Les résultats nets des sociétés américaines avaient progressé de 22 % au deuxième trimestre de cette année, de 24 % au premier trimestre 1988 et de 51 % au dernier trimestre 1987. Les bénéfices du troisième trimestre sont plutôt meilleurs que les prévisions des analystes, qui s'attendaient généralement à un ralentissement plus marqué en raison notamment de la décélération de la croissance économique.

La Commission des valeurs du Québec déboute les petits actionnaires d'Asbestos

Les sociétés d'État sont au-dessus de la Loi sur les valeurs mobilières

Robert Dutrisac

DANS UNE DÉCISION partagée, la Commission des valeurs mobilières du Québec, établissant que la Couronne et ses mandataires jouissent d'une pleine immunité en regard de la Loi sur les valeurs mobilières, a débouté les actionnaires minoritaires d'Asbestos.

Dans cette histoire de gros sous et de petits actionnaires, le Comité pour un traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos exige du gouvernement qu'il verse à ces derniers l'équivalent de ce que General Dynamics a touché lors de la nationalisation d'Asbestos. La multinationale avait alors encaissé $ 170 millions, ou environ $ 80 l'action : les actionnaires minoritaires, qui détiennent 45 % de la société et qui ont été écartés de la transaction, réclament quelque $ 140 millions.

La décision majoritaire — une seule dissension, celle de M. Gérard Beaulieu — ne portait pas sur le fond du litige mais sur une question préliminaire, à savoir : si les dispositions de la Loi régissant les offres publiques d'achat lient ou non la Couronne et ses mandataires.

Quatre membres de la Commission — son président M. Paul Guy, MM. Paul Fortugno, Maurice Cusson et Marcellin Tremblay — sont venus à la conclusion qu'au Québec, la Couronne et ses mandataires, les sociétés d'État notamment, ne sont aucunement soumis à la Loi sur les valeurs mobilières.

C'est dire, par exemple, qu'au Québec, les actionnaires minoritaires d'Air Canada, en cas de conflit avec l'actionnaire majoritaire, le gouvernement canadien, ne peuvent pas s'adresser à la Commission pour obtenir réparation.

En rendant publique hier la complexe décision, M. Paul Guy a estime que « ce n'est pas à nous de discuter si l'immunité de la Couronne est correcte ou non. C'est une question de fait ». Cette immunité est entière, quelles qu'en soient les conséquences pour les petits actionnaires.

En revanche, M. Guy a rappelé que la Commission qu'il préside avait recommandé que la Loi sur les valeurs mobilières s'applique aussi au gouvernement et aux société d'État lorsqu'ils interviennent dans les marchés financiers, à l'exemple de l'Ontario où la Couronne est soumise à cette loi. Mais au ministère des Institutions financières, le point n'est pas le même : on prône le statu quo assorti de directives ministérielles visant les agissements des sociétés d'État sur les places boursières.

Dans sa décision, la Commission s'est également penchée sur la Charte canadienne des droits et libertés, notamment l'article 15 qui porte sur la discrimination. L'organisme a conclu que les droits de nature économique et financière ne sont pas visés par cet article ; les actionnaires d'Asbestos ne peuvent l'invoquer.

Ne voulant pas remettre en cause le principe général de l'immunité gouvernementale, le dissendent Gérard Beaulieu s'est demandé hier si ce principe permettait à la Couronne de poser des gestes abusifs. « Le gouvernement est-il au-dessus de toutes les lois ? Le caractère inéquitable et déraisonnable d'un geste peut, en certaines circonstances, aboutir à une perte d'immunité », répond-il. Selon lui, la Commission aurait dû se prononcer sur le fonds du litige.

Dans son opinion minoritaire, M. Beaulieu rappelle qu'une partie de la mission confiée à la Commission, c'est de protéger l'épargnant contre les pratiques abusives. Certains faits dans cette cause pourrait être considérés, selon M. Beaulieu, comme une utilisation abusive de l'immunité de la Couronne.

Dans le camp des actionnaires minoritaires, la décision a été reçu avec réalisme. « Nous nous attendions à une décision semblable, a révélé M. Carmand Norman, co-président du Comité des actionnaires. Mais si le gouvernement réclame un droit de vie et de mort sur les actionnaires minoritaires, nous réclamons un droit de légitime défense. »

Selon M. Norman, le Comité portera vraisemblablement la décision de la Commission en appel. Les décisions de l'organisme réglementaire peuvent être contestées devant trois juges de la Cour du Québec.

Le co-président a rappelé que la Commission ontarienne devrait entendre les actionnaires d'Asbestos, cette fois sur le fonds du litige. En outre, les procédures légales, tant en Ontario que devant le Cour de la Chancellerie du Delaware, où le siège social de General Dynamics est situé, vont bon train.

Un important groupe de firmes agro-alimentaires lorgne Nabisco

NEW YORK (AFP) — Un groupe formé des firmes Forstmann Little and Co, Procter and Gamble ainsi que de deux autres importantes sociétés agro-alimentaires américaines, a indiqué qu'il étudiait la possibilité d'une contre offre de rachat au comptant de plus de $ 21 milliards du géant RJR Nabisco.

Au cours du week-end, les experts de ce groupe de firmes, qui comprend également Ralson Purina, Castle and Cooke et Goldman Sachs and Co, se sont penchés sur les données financières confidentielles de RJR Nabisco pour préparer une éventuelle proposition, a-t-on indiqué auprès de ces sociétés.

Des conseillers financiers du groupe ont souligné que si une offre se concrétisait, ce serait probablement au comptant, ce qui contrasterait avec les deux autres propositions, celle de la direction de RJR Nabisco puis celle de Kohlberg Kravis Robert, dont une grande partie se compose d'obligations et d'actions.

Pour Forstman Little et ses associés dans le groupe, les marques commerciales de RJR Nabisco comme les biscuits Oreo, Ritz et les produits Del Monte représentent une véritable aubaine. Procter and Gamble vise surtout les biscuits Oreo et Ritz qui permettraient à cette firme de devenir une force dominante dans ce créneau.

Ralston Purina est pour sa part intéressé par les céréales de Nabisco ainsi que par ses activités aliments pour animaux domestiques. Enfin Castle and Cooke, vise surtout la ligne de produits Del Monte, fruits en conserve notamment.

L'annonce de cette troisième proposition potentielle par Forstmann Little a été particulièrement mal accueillie par le groupe d'investisseurs conduit par la direction de RJR Nabisco. Celle-ci avait eu, avant de lancer son offre deux semaines plutôt, des discussions avec Forstmann Little en vue d'une association dans cette opération.

Des conseillers de la direction de RJR Nabisco ont ainsi dénoncé Forstmann, en l'accusant de ne pas respecter un accord secret conclu avec ses anciens partenaires potentiels et aux termes duquel la firme d'investissement s'était engagée à ne pas faire de contre offre. Dans les discussions initiales avec la direction de RJR Nabisco, celle-ci avait été mise au courant de toutes les données financières, de la stratégie du rachat du groupe ainsi que des montages financiers prévus.

Une nouvelle coalition propose d'ouvrir le soir sur semaine, mais pas le dimanche

Le groupe exige un projet de loi éliminant les exemptions dans les plus brefs délais

Claude Turcotte

UNE NOUVELLE coalition, comprenant une trentaine d'associations et organisations, dont deux des trois grossistes d'alimentation qui avaient donné leur appui à l'ouverture des magasins le dimanche, s'est entendue au cours du week-end sur un compromis, l'ouverture des magasins en début de semaine plutôt que le dimanche.

Dans une conférence de presse hier, cette coalition demande une réunion avec le premier ministre Robert Bourassa le plus tôt possible, de préférence aujourd'hui même, puisque le Conseil des ministres doit débattre du projet de loi Macdonald demain. « Nous avons constaté que le dossier est devenu un véritable fouillis et que votre intervention personnelle permettra d'en arriver à une solution concrète et rapide », peut-on lire dans la lettre envoyée au premier ministre et signée par le président du Regroupement contre l'ouverture des commerces le dimanche, M. Michel Brunet.

La missive précise également les points sur lesquels le consensus existe au sein de la coalition, à savoir : oui à un projet de loi rapidement ; oui à l'élimination de toutes les exemptions, sauf celles prévues par le rapport Richard ; oui à un élargissement des heures d'affaires en début de semaine ; oui à l'application sévère de la loi ; oui à la fermeture le dimanche des commerces vendant des denrées alimentaires, sauf ceux ayant en tout temps trois employés ou moins.

En plus de cette demande d'une réunion au sommet, l'élément le plus frappant de la conférence de presse est certainement le retour parmi le groupe des opposants à l'ouverture le dimanche de Steinberg et de Métro-Richelieu, qui le 28 octobre dernier, unissaient leur voix à celle de Provigo au sein du conseil d'administration de l'Association de la distribution alimentaire (ADA) en se résignant en quelque sorte à l'ouverture le dimanche, plutôt que de continuer à perdre des ventes annuelles évaluées à $ 800 millions. Ils acceptaient alors la proposition Macdonald et l'ouverture des magasins pendant six heures le dimanche.

La position exprimée maintenant par la Coalition constitue sans doute une nouvelle tentative, la dernière peut-être, pour trouver une solution acceptable à la plus grande majorité, mais qui éliminerait complètement la vente de denrées alimentaires le dimanche, sauf chez les dépanneurs n'ayant pas plus de trois employés. A défaut d'une telle entente, Métro-Richelieu et Steinberg reviendraient sans doute à la proposition Macdonald endossée par l'ADA.

La coalition, qui a donné la conférence de presse hier, dit représenter environ 1 million de membres, sans compter la communauté catholique, car l'Évêché de Montréal a son représentant au sein de la coalition, M. l'abbé Jules Parenteau, adjoint du directeur à l'Office des oeuvres socio-qualitatives. La coalition comprend tous les syndicats TUAC, la Fédération du commerce de la CSN, le grossiste Hudon et Daudelin, les détaillants dissidents de l'ADA, la Fédération des ACEF et la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, les SIDAC de Montréal et Québec, diverses corporations, celles des marchands de meubles et des bijoutiers, des Asssociations, telles que celle des détaillants de matériaux de construction, de pièces de pneus et d'accessoires d'automobile du Québec. Il y a aussi plusieurs groupements de dépanneurs.

Pour essayer de dégager des lignes de force, les représentants de toutes ces organisations se sont réunis en fin de semaine et ils ont créé un comité restreint formé de huit personnes, qui a élaboré cette solution de l'ouverture en soirée en début de semaine pour remplacer les heures d'ouverture le dimanche.

Toutefois, il n'y a pas de consensus sur les jours précis et les heures d'ouverture en soirée au début de la semaine. Les travailleurs syndiqués proposent le mercerdi soir, ce qui semble convenir à plusieurs marchands. Mais, Steinberg par exemple, voudrait que les magasins ouvrent les lundi, mardi et mercredi soir. M. Michel Brunet, président du Conseil québécois des TUAC, répond à cela que « les travailleurs ont appris à négocier, mais que pour le moment ils sont prêts à considérer l'ouverture le mercredi soir ».

M. Brunet a par ailleurs rejeté l'hypothèse de règlement avancée par M. Bourassa la semaine passée, à savoir qu'on pourrait mettre au point une formule permettant aux syndiqués de travailler le dimanche sur une base volontaire. « Que ce soit volontaire ou obligatoire, ça ne change rien au principe », a expliqué M. Brunet.

M. Yves Nantel, président de la Fédération des ACEF, a surtout fait valoir, comme le représentant de l'Évêché, qu'il s'agissait d'abord d'un débat de société. « Le prix social est trop élevé, a déclaré M. Nantel. Nous rejetons la perspective d'une plus grande commercialisation de la vie. Par ailleurs, nous ne sommes pas dupes ; nous savons très bien que les consommateurs devraient payer pour cette ouverture le dimanche ». En conclusion, M. Nantel accepte volontiers la proposition d'une ouverture le mercredi soir.

M. l'abbé Parenteau a pour sa part rappelé que les Évêques du Canada se sont déjà exprimés contre le commerce le dimanche et il a précisé que son intervention devait s'interpréter dans le sens d'un « accent sur les valeurs fondamentales ». Il a mentionné par ailleurs que le magasinage le dimanche ne nuirait sans doute pas à la pratique religieuse.

En fin de journée, c'était au tour de l'Assemblée des évêques de faire connaître son point de vue sur cette question : « Le débat sur la libéralisation des activités économiques dépasse l'idée d'ouvrir ou de fermer les magasins le dimanche, car il y va de la conception de notre projet de société et de notre culture, et cela, que nous soyons croyants ou non ». Ce sont là les propos de Mgr Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda et président du comité des affaires sociales de l'assemblée des évêques du Québec à la veille de son départ pour Rome ou tous les évêques du Québec seront reçus par le Saint-Père à l'occasion de la visite « Ad limina ».

Reprenant les thèmes du mémoire dépose en mai dernier par le comité des affaires sociales devant le comité sur les heures d'affaires des établissements commerciaux, Mgr Hamelin a précisé que s'il importe au plus haut point de pouvoir s'accorder un jour de repos dans notre société de compétition et de surmenage, il n'est pas moins important que ce jour en soit un de rencontres et de rassemblements. « Le fait de se reposer le même jour permet aux gens de maintenir et de renforcer les relations humaines, dit-il. La famille a besoin d'un jour de repos en commun pour resserrer les liens de la vie conjugale et parentale. En amoindrissant la primauté du congé dominical, n'imposerait-on pas une pression indue sur la famille, cette institution sociale fondamentale déjà suffisamment éclatée? Le dimanche fait partie de notre culture dans notre société pluraliste et le choix du dimanche comme jour de renouveau s'enracine autant dans la tradition que dans les convictions religieuses ».

JUSQU'À 10½ % SUR LES C.P.G.

1 AN	10¼
2 ANS	10⅜
3 ANS	10½%
4 ANS	10½%
5 ANS	10½%

COMPAREZ. Les taux SNF sur les certificats de placement garanti sont concurrentiels. Et vous pouvez les obtenir pour des placements aussi minimes que 500 $.

Taux sujets à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

+1/4%

Si vous avez 60 ans et plus, la SNF donne ¼% DE PLUS que le taux publié sur les certificats de placement garanti.

Terme: 1,2,3,4 et 5 ans Minimum: 5 000 $

Libérez-vous !

Confiez-nous votre avenir

snf

AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS 70 ANS

Société Nationale de Fiducie
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

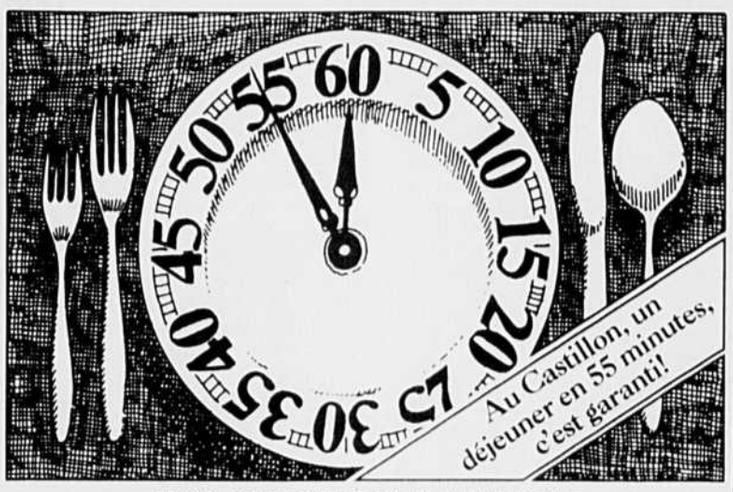
LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Castillon

Plaisirs express. Un déjeuner de choix, tiré de notre menu spécial, vous est servi dans un somptueux décor 17e siècle. Tous ces plaisirs en 55 minutes, c'est garanti!

À votre service. Le déjeuner express est offert du lundi au vendredi.

Réservations: 878-2332



BONAVENTURE HILTON

Restaurant
Bulch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS
est notre spécialité

LES HUITRES SONT ARRIVÉES
FESTIVAL DE CREVETTES & FILET MIGNON
(5 façons)

Repas complet à partir de 13,95$

Soirées à l'Opérette les samedis et dimanches avec DENIS LAVERGNE et ses invités

Table d'Hôte le midi à compter de 5,95 $

Menus à prix spéciaux pour groupe
Salons privés disponibles
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Métro Berri-de-Montigny
Sortie couloir Dupuis

Pillsbury largue Burger King

MINNEAPOLIS (AFP) — Le groupe alimentaire américain Pillsbury a abattu hier ses cartes contre l'OPA hostile de $ 5.2 milliards du britannique Grand Met en annonçant la cession à ses actionnaires de sa filiale Burger King. Toutefois, dans un communiqué publié hier soir, Grand Met a décidé de maintenir son offre à $ 60 l'action.

Aux termes de la décision du conseil d'administration de Pilsbury, Burger King deviendra une société indépendante dont le capital sera placé en Bourse, à côté de Pillsbury dont les activités seront restructurées autour notamment de Green Giant (conditionnement de légumes) et Haagen-Daz (crême glacée).

Par action Pillsbury, chaque actionnaire recevra une action Burger King, payable avant le 27 janvier pour titre inscrit au 2 décembre. Pillsbury n'a pas précisé la valeur de ce dividende extraordinaire. Selon les analystes, la chaîne de restauration rapide vaut enriron $ 2 milliards.

De plus, les administrateurs ont demandé à la direction de « continuer à explorer des moyens supplémentaires pour accroître la valeur du capital » de la société, a ajouté Pillsbury, en réaffirmant son opposition à l'OPA de Grand Met. Cette offre devait théoriquement s'achever mardi soir, mais Grand Met n'a pas fait encore connaître son intention de la prolonger ou non.

Avec ses 5,500 restaurants, Burger King, le no 2 mondial du « fast food » après MacDonald, représente environ le tiers du chiffre d'affaires de Pillsbury qui a atteint $ 6.1 milliard lors du dernier exercice.

Mais le bénéfice net consolidé pour l'exercice achevé à la fin mai dernier, est tombé à $ 182 millions contre $ 208 millions l'année précédente. Cette diminution a été attribuée essentiellement à la chute de moitié des bénéfices de Burger King qui sont tombés à $ 48.2 millions.

Pour le trimestre achevé fin août, le premier de son exercice fiscal 1989, le bénéfice net consolidé de Pillsbury s'est redressé de 26 % pour atteindre $ 71.4 millions, mais ce redressement est uniquement dû à un changement de méthode comptable.

Pour les analystes, la chute des ventes de Burger King est due essentiellement à de mauvaises campagnes publicitaires, ce qui a conduit la chaîne à abandonner son agence de publicité, J. Walter Thompson, après 11 ans de collaboration.

A Wall Street peu après l'annonce de Pillsbury, le titre du groupe alimentaire cédait 75 cents pour s'échanger à $ 59.625. À la clôture du marché il avait perdu $ 1.50 à $ 58.825.

Dans son communiqué, M. Ian Martin, responsable des activités de Grand Met aux USA, s'est déclaré « étonné que Pillsbury ait choisi de démanteler le groupe plutôt que d'accepter l'offre au comptant ». Selon lui, Pillsbury est resté « vague » et il n'est pas possible d'évaluer ni la cession de Burger King ni l'éventuelle recapitalisation du groupe.

M. Martin appelle ainsi la direction et les administrateurs de Pillsbury à « donner à leurs actionnaires la liberté de choisir entre l'offre immédiate de Grand Metropolitan et le plan très incertain de Pillsbury ».

DOMINION TEXTILE INC.

Dividende nº 263
sur actions ordinaires
Dividende nº 264
sur actions privilégiées
de premier rang

Un dividende trimestriel de 0,15$ par action ordinaire et un dividende de 1,75$ par action privilégiée de premier rang ont été déclarés par le conseil d'administration pour le trimestre finissant le 31 décembre 1988. Ces dividendes seront payables le 13 janvier 1989 aux actionnaires immatriculés à la clôture des affaires, le 13 décembre 1988.

Le secrétaire,
S. Mackay-Smith
Montréal
le 27 octobre 1988

L'adresse commerciale par excellence du centre-ville de Montréal.

Détrompez-vous! L'un des plus récents édifices à bureaux de Montréal ne ressemble pas à une tour de verre et d'acier.

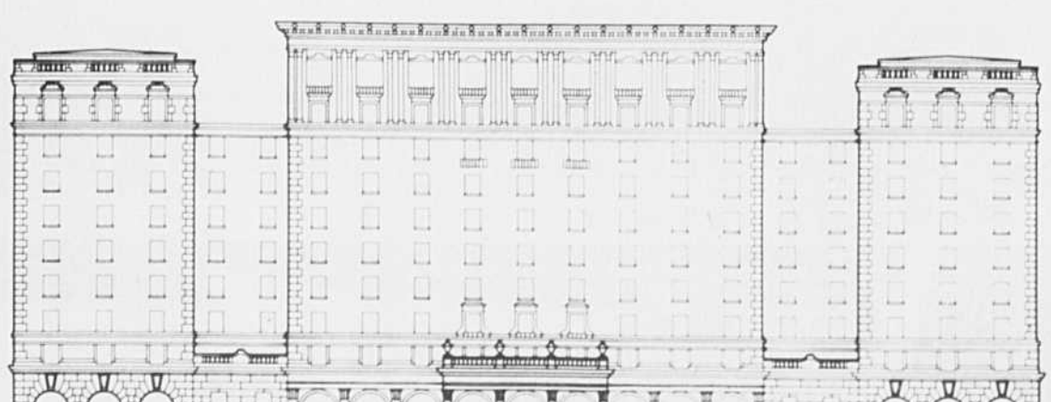
Nous vous présentons Les Cours Mont-Royal. Derrière la traditionnelle façade de l'un des édifices les plus célèbres de Montréal se cache une toute nouvelle construction.

Reflet du prestige et de la tradition, le complexe Les Cours Mont-Royal, l'adresse commerciale par excellence du centre-ville, se distingue toujours par sa somptuosité.

Pour un avant-goût de la perfection, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en composant le (514) 499-0505 ou en communiquant avec votre courtier.

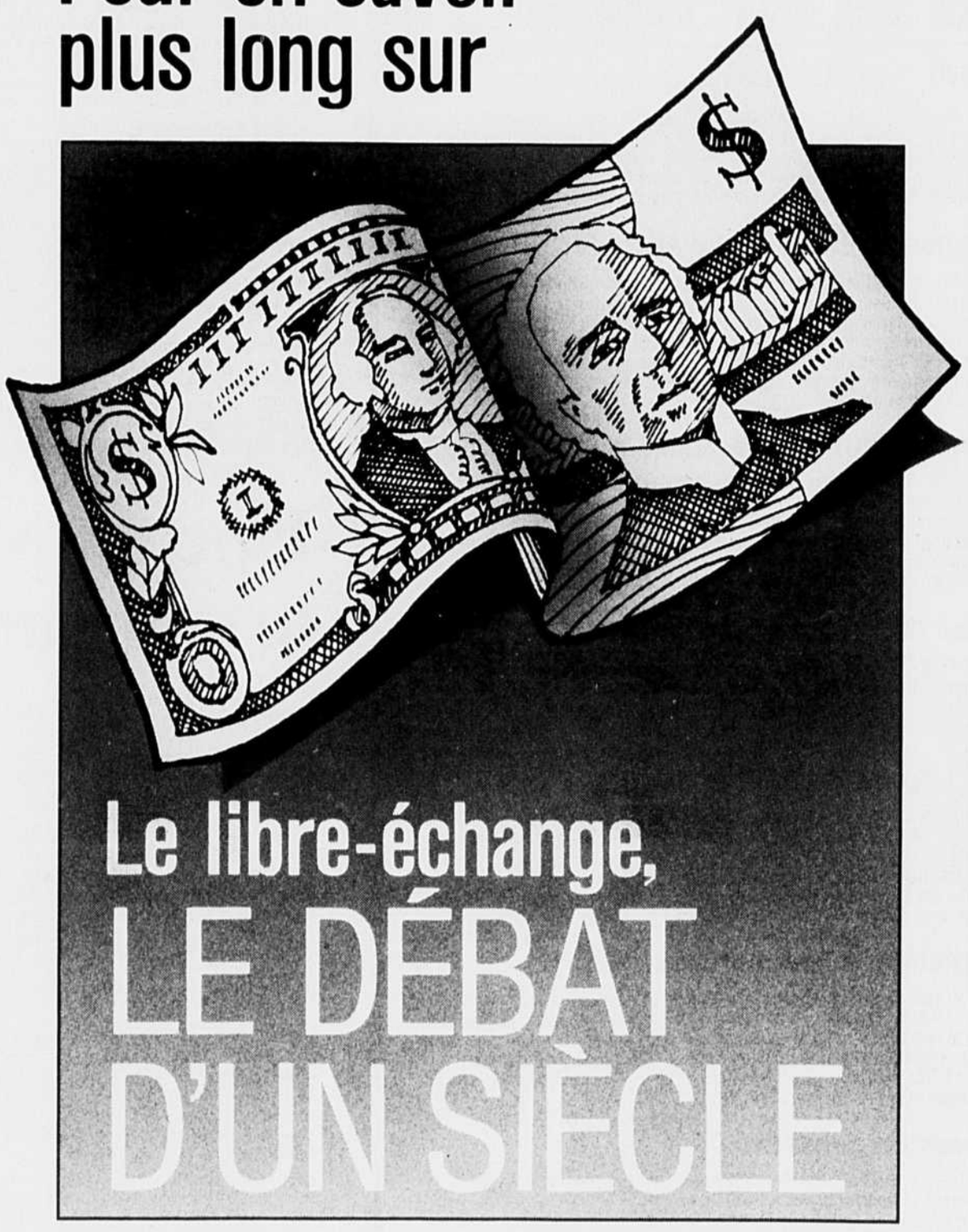
LES COURS MONT-ROYAL

1550, rue Metcalfe/1555, rue Peel (angle de Maisonneuve)
Montréal (Québec) H3A 1T5



Espaces disponibles allant jusqu'à 28,000 pieds carrés par étage.

Pour en savoir plus long sur



Le libre-échange, LE DÉBAT D'UN SIÈCLE

Commencez par TV 5!

Tous les électeurs qui veulent en savoir plus long sur le débat de l'heure ne rateront pas la série *Le libre-échange, le débat d'un siècle*, mardi et mercredi à TV 5. Et ça se comprend! En 1911, Sir Wilfrid Laurier échouait dans sa tentative de vendre aux Canadiens l'idée du libre-échange. Or, 77 ans plus tard, le débat que l'on croyait clos est réamorcé. Mais les enjeux sont-ils toujours les mêmes? En remontant la filière du libre-échange d'hier à aujourd'hui, Jean Pelletier nous éclaire en brossant un tableau complet tant historique que socio-économique de ce dossier chaud qui polarise autant les opinions en 1988 qu'il faisait couler d'encre au début du siècle.

LE LIBRE-ÉCHANGE, LE DÉBAT D'UN SIÈCLE,
les mardi et mercredi 8 et 9 novembre, à 20 h.

TV5
La télévision internationale qui parle français.

LA VIE ECONOMIQUE

L'ÉCONOMIE DE LA CÔTE-NORD (1)

Sept-Îles compte sur le projet d'aluminerie pour sortir de la crise

Michel Van de Walle
de la Presse canadienne

SEPT-ÎLES (PC) — Les Septiliens retiennent leur souffle. D'ici peu, ils seront fixés sur le projet d'aluminerie d'environ $1 milliard que le consortium Alouette songe à implanter dans la région de Sept-Îles.

Au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, on prévoit une décision à la fin décembre mais chez Reynolds, l'un des six partenaires du consortium, le directeur des relations industrielles à Baie-Comeau, Robert Hersberger, dit plutôt que ce ne serait pas annoncé avant 1989.

En plus de Reynolds, le consortium regroupe cinq autres partenaires: la firme autrichienne Austria Metall AG, la Société générale de financement du Québec ainsi que trois sociétés japonaises, soit Mitsubishi, Kobe Steel et YKK.

Mais à Sept-Îles, on n'évoque le projet qu'avec beaucoup de réticences. On ne voudrait pas que l'affaire avorte à force d'en trop parler. « Nous, on pense que le projet va se réaliser. La conjoncture est excellente », consent malgré tout à dire le commissaire industriel de Sept-Îles, Gilles Deschamplain, qui travaille sur l'affaire depuis plusieurs mois. Le prix de l'aluminium est bon mais on ne sait jamais: il s'agit d'un secteur cyclique et la croissance n'est pas éternelle.

Le maire de Sept-Îles, Jean-Marc Dion, est très confiant. Ses nouvelles cartes d'affaires sont même bilingues: français d'un côté, japonais de l'autre. Québec appuie le projet et le premier ministre, Brian Mulroney, a dit favoriser Sept-Îles comme site d'implantation. Récemment, le ministre fédéral Robert René de Cotret se disait prêt à accorder une aide financière oscillant entre $ 75 millions et $ 100 millions.

La venue d'une aluminerie, de l'ampleur de celle de Péchiney à Bécancour, permettrait de cicatriser en partie les plaies du chômage et de l'aide sociale qui affligent la région. « Ce qui retient bien du monde ici, confie une serveuse d'un restaurant de Sept-Îles, c'est la possibilité d'une aluminerie. Si ça ne se réalise pas, je connais bien des gens qui vont partir. »

Sur la Côte-Nord, le taux de chômage est d'environ 13 %. Mais des milliers de personnes ont quitté la région au cours des dernières années. La population de Sept-Îles est passée de plus de 30,500 en 1980 à 23,000. Au milieu des années 80, le taux de chômage officiel se situait au-delà des 20 %.

Pourtant, il y a dix ans à peine, Côte-Nord était synonyme de Klondike. La moyenne des salaires était la plus élevée au Canada. Développées dans les années 50, les villes-champignons poussaient autour de méga-projets d'exploitation des richesses naturelles que lançaient les grandes entreprises américaines.

Mais la crise du fer et la fermeture d'ITT-Rayonnier en 1979 ont tout bouleversé. Les villes de Gagnon, Schefferville, Port-Cartier, Sept-Îles et d'autres ont été frappées par des fermetures, des mises à pied par milliers, un exode des populations. A Sept-Îles, les affiches « A vendre » sont encore nombreuses devant les résidences.

Et puisqu'à peu près tout le monde travaillait à hauts salaires dans les grandes entreprises, bien peu de PME ont été créées. En 1984, les PME n'employaient que 10 % de la main-d'oeuvre manufacturière de la Côte-Nord contre plus de 44 % pour l'ensemble du Québec. Et comme elles desservaient en général les grandes sociétés, elles n'ont pu prendre la relève.

Le choc est arrivé au début des années 80. Les villes dépendant de l'industrie du fer se sont écroulées avec le marché pour cette matière première. Chez la seule Minière IOC (la bien connue Iron Ore), rien de moins que 5,000 emplois ont été perdus en 10 ans. On y comptait 7,500 employés en 1979, la meilleure année pour le fer. Il n'en reste plus que 2,500 aujourd'hui. Ailleurs, chez Québec-Cartier, chez Mines Wabush, des congédiements massifs ont aussi eu lieu.

La crise du pétrole, la hausse des taux d'intérêts, la crise économique, les dimensions réduites des automobiles, les produits de remplacement et la concurrence de pays comme le Brésil sont autant de facteurs qui ont provoqué l'effondrement, explique le directeur des affaires publiques et corporatives chez IOC, Jean-Pierre Maltais.

Mais en 1988, pour la première fois depuis une décennie, il n'y a pas eu de mises à pied chez la minière. « Nous sommes présentement en période de stabilisation, dit M. Maltais. Au moins, l'entreprise est restée en vie. »

Des fenêtres de son bureau de Sept-Îles, on voit les bâtiments abandonnés de l'usine de bouletage et le concentrateur où travaillaient 700 personnes. IOC continue d'exploiter une mine à Labrador City et exporte à partir de ses installations portuaires de Sept-Iles. La situation demeure fragile. « La compétition est féroce. Il n'y a plus de contrats à long terme. Ça s'améliore mais au prix d'efforts quotidiens et constants », dit M. Maltais.

Puisque les perspectives du fer ne sont toujours pas fabuleuses, IOC tente d'utiliser ses installations à d'autres fins. Ainsi, un premier transbordement de charbon venant de Nouvelle-Ecosse a eu lieu il y a quelques semaines. M. Maltais signale que ce type d'expérience, si elle s'avère concluante, ne permettrait en fait que de maintenir les emplois aux quais.

Si l'essentiel des emplois était concentré dans l'industrie du fer, quelques entreprises ont émergé à la périphérie, principalement des ateliers d'usinage. L'un d'eux, né modestement en 1959 pour servir les minières, compte aujourd'hui une centaine d'employés.

Chez Raymond Industries comme ailleurs, la crise du fer a fait mal. « Quand ça a commencé à se dégrader, il a fallu nous diversifier. Nous nous sommes intéressés au marché de l'aluminium, qui était en croissance », explique le vice-président de la compagnie, Réjean Blais.

Actuellement, le gros contrat de Raymond Industries, c'est Alcan qui le lui a octroyé. Dans ses ateliers, on a commencé la fabrication de 216 cuves géantes qui serviront à la production d'aluminium des phases I et II de la nouvelle usine de Laterrière, au Saguenay. « Ils viennent de nous demander des soumissions pour les phases III et IV », confie M. Blais. Les contrats actuels garantissent des emplois jusqu'en mai 1990. Et, ayant réalisé des vannes pour Manic V, Réjean Blais voit venir avec intérêt les grands projets hydro-électriques, en particulier le barrage de la rivière Ste-Marguerite, à une centaine de kilomètres de Sept-Îles.

Et aussi, peut-être, la venue de l'aluminerie Alouette à quelques kilomètres de son entreprise.

Demain: d'ITT à Cascades

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

Leader par excellence
du service à la PME
Ultramar
félicite
le Cirque du Soleil
proclamé PME
de l'année
Ultramar
Déjà toute une présence

CORPORATION DU GROUPE LA LAURENTIENNE



M. Guy Rivard

La Corporation du Groupe La Laurentienne annonce la nomination de monsieur Guy Rivard au poste de vice-président et directeur général des finances. Il était trésorier et premier vice-président, Finances à la Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance inc. Monsieur Rivard possède une excellente formation et une solide expérience dans le domaine de la gestion financière des entreprises en plus d'une bonne connaissance du Groupe La Laurentienne.

La Corporation du Groupe La Laurentienne, un chef de file dans la distribution de services financiers diversifiés au Canada, est le holding qui détient les compagnies membres du Groupe La Laurentienne. Elle est présente sur les marchés canadien, britannique et américain ainsi qu'aux Bahamas, au Luxembourg et à Hong Kong.

LE CONTRÔLE



Avoir le contrôle de ses affaires, utiliser pleinement son pouvoir décisionnel demande une connaissance poussée des faits.

Une information d'appoint précise, crédible, factuelle est un outil indispensable aux gestionnaires.

Le Globe and Mail et son Report on Business connaissent les exigences de l'efficacité et sont reconnus pour leur très grande qualité au pays et à travers le monde où ils opèrent plus de bureaux que nul autre quotidien canadien. Des correspondants de partout à travers les continents apportent la nouvelle à ceux qui dirigent, innovent, décident.

Tous les faits tels quels et en détail rendus et analysés en profondeur et avec précision.

Le pouvoir des affaires

The Globe and Mail
Le quotidien national du Canada

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mardi 8 novembre 1988

MONTRÉAL

Tout le marché s'est replié

MONTREAL (PC) — Tout le marché s'est replié, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée en recul de 33.17 points à 1603.73.

Les échanges ont porté sur 5,085,180 actions au lieu de 4,872,411 vendredi dernier.

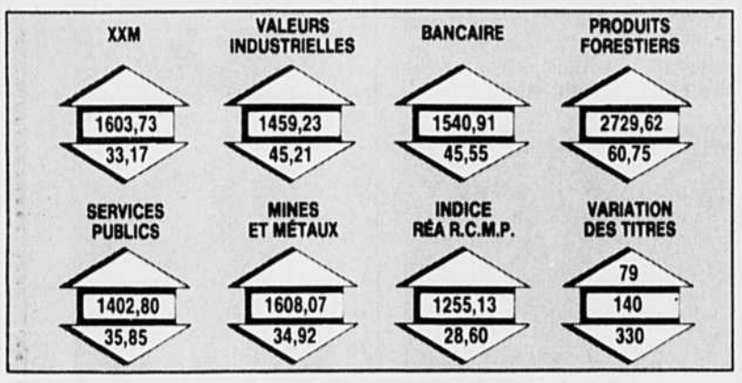
Les forestières sont en baisse de 60.75 à 2729.62, les bancaires de 45.55 à 1540.91, les industrielles de 45.21 à 1459.23, les services publics de 35.85 à 1402.80, les minières de 34.92 à 1608.07 et les pétrolières de 26.30 à 1365.74.

Le titre Canadian Pacific, en recul de½ à $20⅛ s'est traité à 290,240 exemplaires. Placer Dome a cédé⅜ à $16⅜ et 40,925 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Air Canada a perdu½ à $7, Banque royale⅞ à $33⅞, Inco⅝ à $35¼, Noranda⅝ à $22, Banque nationale⅝ à $11, Bombardier-B⅜ à $12 et BNE⅜ à $14.

Nova Alberta Corp. a perdu⅜ à $10⅝.

Finalement, les pertes ont enterré les gains par 330 contre 79 et 140 titres ont conservé leurs positions.



TORONTO

Dégringolade des cours

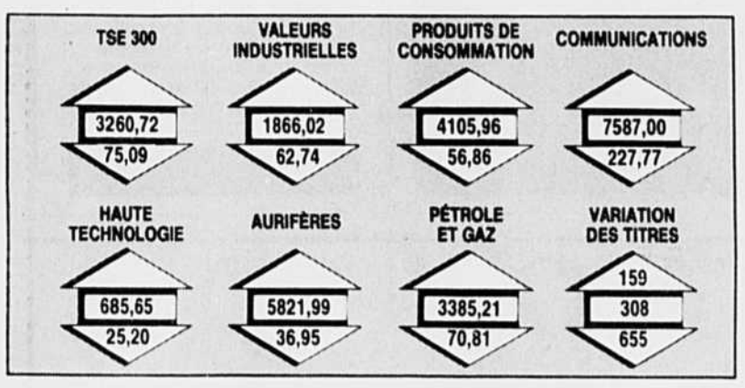
TORONTO (PC) — Une dégringolade des cours a marqué la journée d'hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fait une chute de 75.09 points et affichait 3260.72 au terme d'une séance mouvementée.

Le volume des transactions a atteint 25.44 millions d'actions comparativement à 18.56 millions vendredi dernier.

Dans le secteur des industrielles, Canadian Pacific a perdu⅝ à $20 (plus de 1.79 million d'actions échangées); Nova Corp.½ à $10½ (plus de 1.01 million); Royal Bank⅞ à $34; Canadian Marketing Hall of Commerce 1 à $23⅛ et Laidlaw B⅝ à $16⅞. Wajax B a gagné 8 à $12½ et Consumers Packaging 2¼ à $21.

Dans le compartiment des minières, Belmoral Mines a cédé 15 cents à $1.52; Ego Resources trois cents à 96 cents et Placer Dome¼ à $16⅜. Petromet Resources a gagné 14 cents à 80 cents et American Barrick⅛ à $21⅞.

Du côté des pétroles, Ranger Oil abandonne⅛ à $6⅜; Poco Petroleum⅝ à $8½ et Bow Valley Industries¾ à $12⅛. Santa Maria Resources gagne un cent à 12 cents et Tiber Energy 40 cents à $4.



NEW YORK

Demande sélective

NEW YORK (AFP) — Une demande sélective de dernière heure a légèrement contenu de fortes pertes initiales, hier, à Wall Street, sur un marché très calme.

En retrait de près de 28 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,124.64 en baisse de 21.16 points.

Quelque 134 millions d'actions ont été échangées. Signe évident de faiblesse, le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses: 1,176 contre 313; 459 titres ont été inchangés.

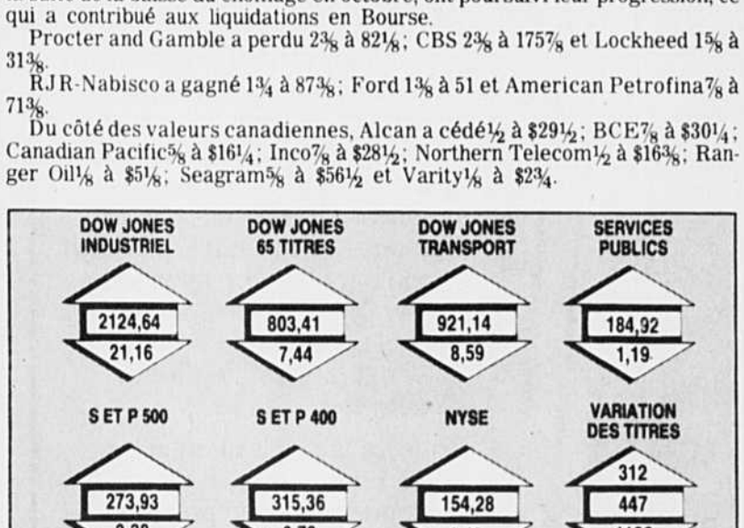
Les analystes ont attribué les dégagements au désir de nombreux investisseurs d'alléger leurs portefeuilles à la veille des élections présidentielles américaines. Selon les derniers sondages en effet, l'avantage dont bénéficiait le candidat républicain, M. George Bush, s'est rétréci, soulevant le spectre d'une possible victoire des Démocrates, très mal vue par les milieux boursiers.

Par ailleurs, les taux d'intérêt obligataires qui étaient remonté vendredi à la suite de la baisse du chômage en octobre, ont poursuivi leur progression, ce qui a contribué aux liquidations en Bourse.

Procter and Gamble a perdu 2⅜ à 82⅛; CBS 2⅜ à 175⅞ et Lockheed 1⅝ à 31⅜.

RJR-Nabisco a gagné 1¾ à 87⅜; Ford 1⅜ à 51 et American Petrofina⅞ à 71⅜.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a cédé½ à $29½; BCE⅞ à $30¼; Canadian Pacific⅝ à $16¼; Inco⅞ à $28½; Northern Telecom½ à $16⅜; Ranger Oil⅛ à $5⅛; Seagram⅝ à $56½ et Varity⅛ à $2¾.

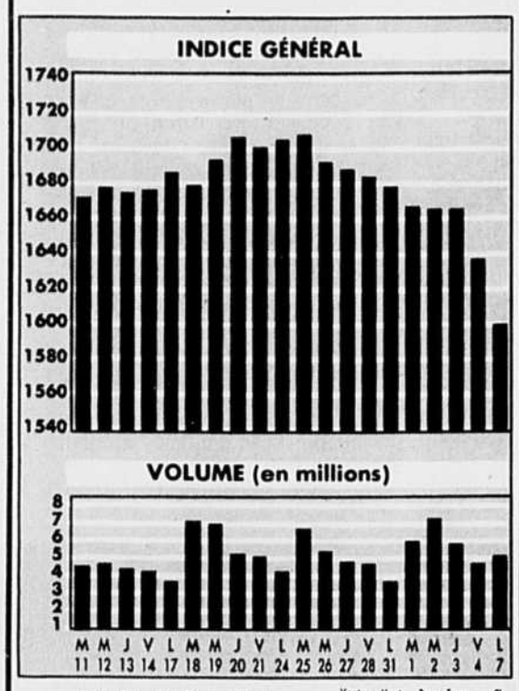


DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5049	Hong Kong	Dollar	0.1584
Afrique franco	Franc CFA	0.004062	Inde	Roupie	0.0829
Allemagne-Ouest	Mark	0.6927	Israël	Sheqels	0.7723
Antilles Angl.	Dollar	0.4588	Italie	Lire	0.000934
Australie	Dollar	1.0273	Jamaïque	Dollar	0.2290
Autriche	Schilling	0.09851	Japon	Yen	0.009916
Bahamas	Dollar	1.2362	Liban	Livre	0.00237
Belgique	Franc	0.03306	Mexique	Peso	0.000546
Danemark	Couronne	0.1799	Norvège	Couronne	0.1863
Espagne	Peseta	0.010527	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7732
États-Unis	Dollar	1.2362	Portugal	Escudo	0.008377
Finlande	Mark	0.2938	Royaume-Uni	Sterling	2.1947
France	Franc	0.2031	Suède	Couronne	0.2002
Grèce	Drachme	0.008434	Suisse	Franc	0.8271
Hollande	Florin	0.6142	Vénézuela	Bolivar	0.03464

MONTRÉAL

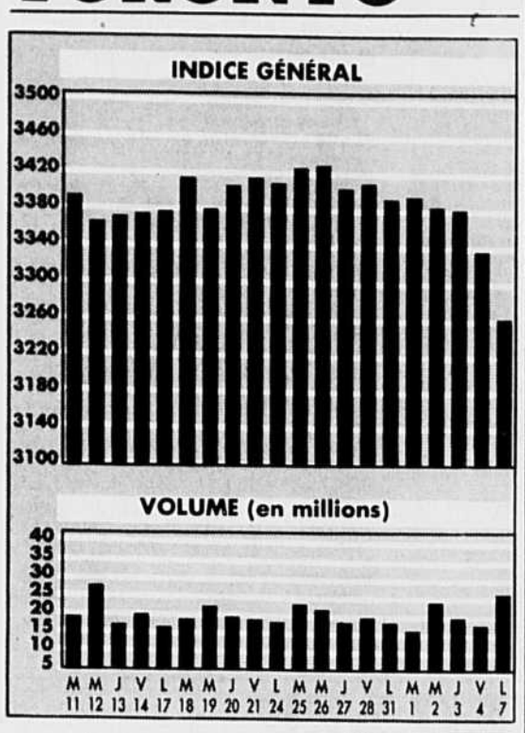


	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	4000	45	45	45	— 5
ACSI	1000	40	40	40	— 10
AMCA Int	16184	435	415	415	— 20
AMCA9.25	1800	$24¾	24¾	24¾	
AMCA9.5	300	$23¾	23¾	23¾	— ¼
AME Ltd	2000	128	128	128	+ 2
Abti Prce	10700	$20⅛	20¼	20⅛	— ⅛
Abitibi.Wt	900	130	130	130	— 5
Actidev	400	126	126	126	+ 1
Agnico E	12000	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Air Canda	151215	$7⅜	7	7	— ½
Akers	900	10½	10½	10½	— ½
Alta.energ	26634	$14⅞	14⅜	14¾	— ½
Alt.E.7.75	1000	$26⅝	26½	26⅝	
Alta N Gs	8200	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅜
Alcan Alu	56115	$36⅛	36½	36⅝	— ¼
Algo Sr.1	z132	235	230	230	
Algo.A	561	475	475	475	— 10
Alim.CT	1000	260	260	260	
Alim.ct.w	z100	1½	1½	1½	—2½
Alubec	2100	188	185	185	— 14
Am.Barric	17100	$22	21¾	21⅞	— ⅛
A.Barr.wt	5000	56⅛	6⅝	6⅝	
fAmr.rs.A	6000	100	100	100	
Amisco	700	185	180	180	
Artopex	3100	465	455	465	
Asbestos	2200	37½	7⅞	7½	+ ¾
fAstral A	2890	$10½	10½	10½	— ⅛
fAtco I	1378	8⅛	8⅜	8½	+ ⅛
Auberges	3125	410	400	410	+ 10
Avcorp	3200	380	370	370	— 15
B Corp.A	5600	530	30	30	
BC Tel	6750	$28⅛	27⅝	27⅞	— ½
BCE Inc.	92847	$37⅞	37⅜	37½	— ½
BCED	7100	320	310	310	— 20
BCED.Wt	9200	68	65	65	— 5
BCED Srl	200	$25½	25⅛	25⅛	
Bced8.625	200	$10⅛	10⅛	10⅛	
BCED9.5	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
BCU Ind.	2000	110	105	110	— 10
Bgr.pm.A	2400	10	9¾	9¾	— ½
Baue Cont	100	220	220	220	— 20
BaLau2.62	120	$26½	26½	26½	
Bq.Laur	4900	$12¼	12¼	12¼	
Baue Nat	121958	$11⅜	10⅞	11	— ⅜
Bq.Nat.sr8	200	$22¼	22¼	22¼	
Bq Royale	132914	$34⅜	33¾	33⅞	— ⅞
BqRy 1.45	3580	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
BqRy 2.75	13275	$29¼	28⅞	29	— ⅜
Bq. T—D	27245	$34½	34	34¼	—1¼
Bq.C.Imp	42741	$23⅞	23	23⅛	— 1
Baue Mtl	53339	$27⅜	27⅛	27½	— ⅜
BMO Wts	13800	3	2½	3	— ½
BMO $2.50	1750	$25⅜	25½	25⅜	
BMO Sr3	1900	$25⅜	25½	25½	— ⅛
Ba.N.Ecos	180899	$14	13⅞	14	— ⅜
Bastien	750	65	65	65	
Beaugrte	1500	102	102	102	+ 2
Bell.p.1.94	110	$24⅞	24⅞	24⅞	
Belmoral	1300	170	165	165	— 2
Bestar	1000	120	115	120	— 10
Biochem	260	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Biomira	2000	335	315	325	— 35
Biorex	1500	47	47	47	+ 11
Biotech	2300	140	135	135	— 5
Bocenor	2000	275	265	265	
BF Royal	700	170	170	170	
Bomb A	5320	$12	11¾	12	— ½
fBomb B	119078	$12¼	11¾	12	— ⅜
Bomb.w.B	7700	$25	24	24½	—2¼
Bow Val	1600	$12¾	12¼	12¼	— ⅜
Bralorne	1000	27	27	27	— 3
fB.Brick.A	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
BrasdPrA	321	$39½	39½	39½	
BrasdPrB	321	$39½	39½	39½	+ ⅛
Broscan.A	6610	$26¼	25¾	25¾	— ½
Brcan 8.50	1600	$25	25	25	+ ⅛
Bruncor	2736	$16½	16½	16½	
Brunswick	504	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
C D					
CAE Ind	57045	$9⅞	8⅞	9¼	— ½
CB Pak	18300	$20⅛	19¾	20⅛	
CCL ind.A	134	$10¼	10¼	10¼	
fCCL.In.B	1200	$10½	10½	10½	
fCFCF.Inc	1300	$22¼	21½	21½	— ¾
CFS	2000	125	125	125	— 5
CFS.W	1500	8	8	8	— 2
CGC Inc.	8100	$10⅛	9⅝	10	— ¼
Cabano	500	140	140	140	— 1
Cambior	40000	$13	12¾	12⅞	— ½
Cambio.w	37800	340	325	330	— 20
Cambridg	2625	$28	27	27	—1½
Camb.PrA	800	$30¼	30	30¼	—1¼
Camp Res	7625	107	106	107	+ 2
Cmpbel.Sp	1500	$18⅜	18¼	18¼	+ ¼
Camp.p.D	500	$20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
Campeau	18920	$17½	16⅜	16¾	— ⅞
Cda Pack	600	$14⅜	14½	14½	
CP Forest	16000	$42¼	42¼	42¼	
Cdn Tire	500	$35¼	35¼	35¼	— ½
fC Tire A	39636	$16⅞	16⅜	16¾	— ⅜
fC Utilit.A	800	$19⅛	19	19⅛	
C P Ltee	290240	$20⅛	19⅜	20⅛	— ½
fCmnac.A	22950	$7¼	7	7	— ⅛
Canamax	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Canron.A	200	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
fCanron.B	150	$11¼	11¼	11¼	— ⅜
Canstar	4200	230	230	230	— 35
fCantrexA	28775	385	370	385	
CantrexW	1000	5	5	5	— 3
fCaraOp.A	9200	$15¼	15	15	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Carena	500	$33½	33½	33½	— ½
Cascades	14770	$5¼	5⅛	5¼	
Celanese	4200	$27¼	26½	26¾	— ½
C.Capital	1895	$11	10⅞	11	+ ⅛
fC.Cap A	3150	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Charan	1250	260	250	255	— 5
fChateau	400	260	260	260	— 15
Cheni	700	495	495	495	— 5
fCimStL.a	7900	$13⅛	12¾	13⅛	— 1
Cinram	5500	$7¼	7¼	7¼	
Cinram.W	200	$10	10	10	— ⅛
fCogeco	8981	$6½	6½	6½	
fColortchA	1200	165	155	155	— 30
Cominco	11025	$21¾	20¾	20¾	— 1
Comi.Sr.H	600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Concorn	z35	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Comptime	3100	35	35	35	
Comterm	z200	30	30	30	— 2
Connaught	16000	$28⅜	27½	27½	— 1
CBath. A	31711	$15¼	14⅞	14⅞	— ⅛
Cons Gas	500	$25½	25½	25½	— ½
fCPCI.A	1800	100	100	100	
Corbv A	210	$19½	19½	19½	
fCorona A	21189	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Cover	1000	270	270	270	— 15
Cover.w	3250	55	50	50	
fCrain RL	300	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
fCIDesi.A	9900	400	400	400	
fCrownx.A	2800	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Crwn.wt.b	7000	$13¾	13½	13⅝	— ¼
Crwn.Pr.1	z50	$20⅜	20⅜	20⅜	— ¼
fDMR.grA	10300	250	235	235	— 15
Datamark	1800	280	276	280	— 10
fDavis.B	200	315	315	315	— 5
Denison.A	300	475	475	475	— 5
fDenisn.B	3785	465	455	455	— 10
Denis 9.50	1175	$20⅝	20½	20½	
Denis 9.75	500	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
fDevtek	1400	$10¾	10¾	10¾	
Diabrasiv	6000	135	130	135	+ 5
Dionne	200	280	280	280	
Dofasco	19860	$26¾	25⅞	25⅞	— 1
Dofasc2.60	400	$34¼	34⅛	34⅛	— ⅛
Domco.lte	25600	$5	5	5	
Domtex	3839	$14⅝	14½	14½	
Domtar	82915	$14¼	13⅝	13⅝	— ⅛
Domtr.sB	300	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Dorel	2900	300	295	295	
DuPont A	6000	$26¼	26	26	— ¼
Dupt pr b	100	$43	43	43	
fDylex.Ltd	700	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
E F					
East Bak	1300	$8¾	8⅝	8⅝	— ¼
Echo Bay	7600	$19⅛	18⅞	19⅛	— ⅛
EqDenis.A	1600	200	191	191	— 9
Espadon	z200	75	75	75	
Espalau	1200	360	360	360	— 5
Etac Sale	2700	$14¾	14	14	— 1
Etac.88.w	1000	470	470	470	— 55
Expand.a	1500	170	170	170	— 5
FCA Inter	500	$9	9	9	
FPI Ltd	16200	$9⅝	8¾	9⅛	— ⅜
Falcon.W	1000	275	275	275	— 15
Falcnbrdg	24420	$22½	22¼	22¼	— ⅜
fFi.Desi.A	860	370	360	360	
Finan E.C	2146	161	160	161	— 9
Finning	3200	$23	22½	22½	— ½
FCIyTco	1800	$5⅝	5½	5½	— ½
FCIyTcoW	1000	10	10	10	+ 1
Flet.Can.a	100	$18	18	18	+ ⅛
Flet.Inv	11900	$20⅛	20¼	20¼	— ⅛
Flet.Inv2b	1800	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Fletcher	600	395	395	395	— 5
F.Europ.w	1500	10	10	10	— 1
fFdCr.Que	8420	430	410	410	+ 15
ForesbecA	9000	160	160	160	
Fortis Inc	1140	$19¾	19½	19½	— ⅜
fFourSeas	1600	$22½	22½	22½	—1½
G H					
GTC.tra.B	1900	430	425	425	— 5
GW Util	1030	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
fGaz SrD	500	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Gen Motr	z105	$102¼	101½	101½	+ ½
fGeofrioB	2200	210	205	210	+ 5
GeofrionW	9800	6	6	6	+ 1
Goodfellw	700	345	345	345	— 5
Grma Lee	1500	35	35	35	
GL Group	300	17	17	17	
Gr.Wst7.70	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
G.W.lifeco	500	12	12	12	— ¼
Grilli	1050	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gr.L.1.875	400	$23	23	23	+ ⅛
fGr.laur.b	7675	$7⅛	7	7	— ⅛
G.Plas.Md	1300	230	230	230	— 2
Guardcor	200	$8	8	8	
Gdcor.wt	1000	90	90	90	— 10
Guard. T.	2300	225	225	225	
Guard.p.B	z50	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
GuilvA	300	480	480	480	+ 5
Guilv.W.a	4500	2	2	2	— 1
Gulf Res	8871	$13¼	13	13⅛	— ¼
Gulf.wt	z500	4	4	4	— 1
Gulf.R.p.a	6995	485	480	485	
Hartco	1125	390	385	385	
Hawker	500	$20½	20½	20½	— ½
Hees.Int	11000	$25½	24⅜	24¾	— ¼
Hees 91wt	24900	$5¼	5¼	5¼	— ¾
Helix.Circ	30500	39	39	39	— 1
Hemlo	2400	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
Henlys.Gr	362	$9	9	9	— ½
Heroux	2915	$9½	9⅛	9⅜	
Hollin Inc	3800	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
H.Brook	100	425	425	425	+ 5
Hubbard	2900	200	195	200	+ 5
H Bay pA	z30	$19½	19½	19½	
fHbay1.875	350	$19⅜	19½	19½	— ¼
H Bay Co	102	$21	21	21	
Hypocrat	16500	63	58	58	— 2
I J					
IPL Inc	1600	405	405	405	— 5
fGrldeal.a	6910	$7¼	7½	7⅝	
Ideal Mtl	2250	280	275	280	
Imasco.ltd	13915	$26⅛	26	26⅛	— ⅞
Imp Oil A	28250	$47¼	46½	46⅞	— ¾
Impertex	2000	30	30	30	
Inco Ltd	132295	$35⅜	34¾	35¼	— ⅜
Indal	500	$9½	9½	9½	
IFX 2000	1800	297	295	295	— 2
Innopac	2600	$11½	11½	11½	— ¼
Interhome	1648	$42¼	41¾	41¾	—1⅜
IBM	844	$148	147½	147½	+ ¼
Int.Data	500	145	145	145	— 5
Inverness	900	390	390	390	
Irwin Toy	2502	$6	6	6	
Ivaco A	1300	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Ivaco.sr1	400	$20½	20½	20½	— ¼
Ivaco.sr2	500	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Ivaco.sr3	800	$22¼	22¼	22¼	— ½
Ivaco.sr4	1300	$30¼	30½	30½	— ¼
Jannock	16100	$19¾	19¼	19⅜	— 1
Jnock.1.20	1500	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
fJean.Ct.A	6500	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
fJrny End	1100	$7¾	7½	7⅝	— ¼
K L					
Kaufel.A	2100	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
Kaufel.B	4400	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
fKaufl.wB	26050	114	111	114	+ 1
fLaVrdy a	7041	115	113	113	— 2
Labatt	3200	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅜
Lac Min	937	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Lacroix	2500	90	90	90	+ 5
LfrgCan.p	277	$22	22	22	— ¼
LafargeCo	2047	$21⅛	21½	21⅜	— ⅜
Laidlaw A	70150	$18	17¾	17¾	— ¾
fLaidlw B	75300	$17¼	16⅞	17	— ½
fLasnd.Wt	z350	8	8	8	
Lavalnind	2300	310	305	305	— 5
Lvltec	z400	92	92	92	— 3
Lepine—cl	3000	217	217	217	
LBL.inc	5100	170	155	155	+ 5
Loewen	700	55	5	5	
Log.G.Inf	3100	220	215	220	— 5
Logis.Clb	100	$8	8	8	
Lonvest	200	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Louvem	1900	86	86	86	— 2
Lou.gld.W	500	275	275	275	+ 5
Louvm.pr	1700	160	155	155	— 10
M N					
M Corp	4625	$14	13¾	14	
Maax	1500	100	100	100	
McM Bldl	9472	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Mclean X	22722	$13¾	13¼	13⅜	— ⅜
fMclean Y	500	$11¾	11¾	11¾	— ¾
Macyro	3300	165	150	150	— 5
Madleine	1500	305	300	300	— 15
M.Cap.Sra	15000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Marit El	770	$12¼	12¼	12¼	— ¼
fMarit Tel	7572	$16¼	16¼	16¼	
Mrt Tel A	100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Matco	400	140	140	140	— 5
Mavtech	5300	275	270	270	— 5
McNeil M	28060	360	340	340	— 20
Memotec	27245	$11⅜	11¼	11¼	— ½
Memot.Wt	1400	$15¾	15	15	—1¼
fMetroR.A	4100	495	485	490	
M.Tempus	7500	42	40	40	+ 2
Minnova	1100	$21⅜	21⅛	21⅛	—1⅜
fMiron.A	3100	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Miron.Wt	5200	1	1	1	
Mitel.Corp	1600	320	320	320	— 5
fMolson A	4400	$27¾	27	27⅛	— ⅜
Monenco	100	295	295	295	+ 5
MTrustco	1150	$17	16¾	16¾	— ½
Moore	51100	$27½	27	27⅜	— ⅜
Morgan F	z78	130	130	130	— 20
Mbanc.p.a	300	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Mbnc.cap	2100	$9½	9	9⅛	— ⅛
Muscocho	4800	400	400	400	
Mux Lab	21900	75	74	75	— 3
Nautilus	27201	90	78	78	— 7
Neti.Tech	8000	6	5½	5½	—2½
NewTel	2700	$16¼	16⅜	16⅜	— ⅜
NfldT 8.85	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Noramco	6000	139	130	130	— 10
Noram.w	1000	17	17	17	— 3
Nor.Forst	15500	$14¾	14¼	14½	— ½
Noranda	124925	$22⅜	22	22	— ⅜
Noran.7.75	1000	$28¼	28	28¼	— ½
NorcenMv	500	$18¼	18¼	18¼	— ¼
fNorcenSb	207	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅜
fNormckA	12450	305	290	290	— 20
NormickB	z50	415	415	415	— 25
Nor.can.O	2000	$18¼	18⅛	18⅛	— ½
NC oil.sr6	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
NC oil.sr7	500	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Nor Tel	28411	$20⅜	20⅛	20⅛	— ⅜
Northgate	24550	$7	7	7	— ⅛
Nova Albt	211040	$10¾	10¼	10⅜	— ⅜
Novatron	14500	225	215	225	+ 15
Noverco	1600	$11½	11¼	11¼	— ⅛
O P					
OE INC	500	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Oakwood	z200	65	65	65	+ 5
fOakwdA	z200	25	25	25	
Ogivar	4000	122	112	112	— 8
Olco.A	3900	390	385	385	
Olco.W	7500	13	13	13	
fOnexCorp	400	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
fONP	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
fOsha A	1200	$22¼	22¼	22¼	
Pancdn.Pt	500	$24⅜	24⅜	24⅜	
Pantoram	1700	135	135	135	+ 5
Parmnt.A	1000	165	165	165	
P.Martin	4435	295	280	295	+ 10
Peerless	600	$7	7	7	— ⅛
Perkins.P	574	$9½	9¼	9¼	— ½
PGF.IV	4102	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Pla.Dome	40925	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅜
Pla.D.wt.g	6000	110	105	110	+ 5
fPowr Cr	118279	$13	12⅝	12¾	— ¼
Pow Sr8d	300	$45½	45⅛	45½	+ ⅜
Power.Fin	11838	$13⅜	13⅜	13½	— ⅛
Premier.a	300	$6	6	6	— ⅛
Pr.Chalx.a	6100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Prornatek	z600	95	95	95	
Provigo	15341	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Q R					
Qvestl.u	4300	225	225	225	+ 5
Que Tel	2604	$13⅞	13¾	13⅞	
QuebecoA	26560	$20½	20½	20½	
fQuebecoB	7950	$17½	17	17	— ⅜
Queenston	3000	225	216	216	— 15
RPM Tec	2250	105	100	105	+ 5
Ry.Fin.A	1000	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅜
Ryll.F.pr	200	$24⅛	24⅞	24⅞	+ ⅛
fRadio.A	2200	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Redpath	2747	$11¼	11⅜	11½	— ¼
Reed Cll	1061	$29¾	29⅝	29⅝	— ½
Reitman	200	$16¾	16¾	16¾	— ½
fRepap	2750	$12	11¾	11⅞	— ¼
Rio.Algom	500

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	12100	$6¼	6	6	— 1/8
AHA Auto o	950	135	120	135	+ 5
AMCA Int	166437	430	410	415	—25
AMCA 2 p	2200	$23⅞	23¼	23⅞	— 1/8
AMCA 3 p	800	$24¾	24¼	24¾	
ARC Int	14000	385	365	365	
Abermin o	1500	27	27	27	—1½
Abti Prce	9062	$20½	20¼	20½	+ 1/8
Abitbi 7½p	130	$46	46	46	— ¼
Acadia M o	1500	90	90	90	+ 5
Acklands	400	$15¼	15	15¼	+ ¼
Agassiz	1080	320	320	320	
Agnico E	32460	$13⅞	13¾	13⅞	
Agra Ind A	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
Air Canada	274338	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅜
Albany C	14000	23	22	22	— 1
Alt Energy	9429	$15	14⅜	14⅜	— 1/8
Al Enr 775	4900	$26⅜	26½	26⅜	— 1/8
Alta Nat	40305	$15¾	15½	15½	— ½
Alcan	301021	$36¾	36	36½	— ¼
Alcan C p	1000	$22⅜	22⅜	22⅜	— 1/8
Alcan E p	1225	$24¼	24⅛	24¼	+ ¼
Alcan F p	800	$25¼	25¼	25¼	
Algo Gr A f	1100	480	475	475	— 5
Algo Cent	1300	$21¾	21	21	— ½
Algma St A	2445	$25⅛	25⅛	25⅛	
Allied Lyns	75600	$10	10	10	+ ⅛
Alfeio o	4000	30	30	30	— 5
A Barick	105132	222	213	217⅜	+ ⅛
A Barik w	4000	$6¾	6½	6½	
ABarik A w	4200	148	148	148	— 7
Am Leduc	900	27	27	27	
Amir o	2200	140	135	135	— 3
Anderson	3850	$10½	10½	10½	— ⅛
Andrs WA f	5900	$12	12	12	+ ⅛
Ang CT 4½	100	$26½	26½	26½	— ½
Ang CT 265	100	$31	31	31	— ½
Anthes	2000	65	65	65	
Argus B pr	320	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Argyll A f	14250	24	20	24	— 1
Armbro En	700	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Asbestos	1300	$7½	7½	7½	+ 1
Asoc Porc o	500	225	225	225	—10
Astral A f	5781	$10¾	10½	10¾	
Astral B f	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Atco I f	2186	$8½	8⅜	8⅜	
Atco II	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ateba o	3500	30	30	30	+ 2
Atl C Cop	13100	240	235	235	— 5
Atl Shop A f	1650	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
Atl Shop p	200	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Atlantis	55750	86	80	80	— 8
Audrey R o	1350	228	225	228	— 1
Aur Res o	8200	380	370	370	— 5
Aurizon o	3999	50	47	47	— 3
Avinda o	13500	12	12	12	
BAA plc	5000	$6	6	6	+ ⅛
BCE Inc	277871	$37⅛	37⅜	37½	— ½
BCE 2.05 p	200	$37¾	37¾	37⅜	—1¼
BCED	39405	325	310	310	—20
BCED 9⅛	100	10	10	10	— ¼
BCED 1 p	1300	$25¼	25	25	— ⅛
BCED w	13000	68	65	65	— 4
BCE Mobl	28400	$20⅜	19⅞	20	— ½
BCE Pl 1p	1400	$24	23⅞	23⅞	— ⅜
BCU Ind o	500	110	110	110	— 5
BCED C l	200	$24¼	24¼	24¼	— 1/8
B C Bancor	20120	101	100	100	
BC Banc A	750	$26⅞	26⅞	26⅞	
BC Rail p	1600	$25⅞	25¾	25⅞	
BC Sugar A	16880	$30⅛	30	30	
BC Sugar P	100	$14	14	14	
B Corp p	14900	$30½	30	30	
BGR A	6300	$10	9⅝	9⅝	— ⅜
BGR 2 w	3000	58	58	58	— 6
BII Ent	200	425	425	425	+ 25
BMO II p	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
BP Canada	8312	516	157⅜	16	+ ⅛
BYG o	1700	65	60	65	+ 5
Bakertalc o	25000	22	22	22	
Bancshr p	300	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Banister C	750	$7½	7½	7½	
Bank Mtl	88861	$27½	27⅛	27½	— ¼
Bk Mtl 250	3450	$25⅜	25½	25½	— ⅛
Bk Mtl Jp	1400	$25⅜	25½	25½	— ¼
Bk Mtl w	54500	3	2½	3	— ½
Bank N S	280505	$14	13⅜	14	— ⅜
Barincor f	2400	300	300	300	
Baton	1100	$14½	14¼	14¼	— ¼
Beau CA o	8000	20	18	19½	+ 3½
Beaufield o	11100	40	40	40	
Beaver R o	6000	51	51	51	— 2
Bedford o	7200	210	195	195	—15
Bell 1.94 p	9954	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Bell 9 p	650	$24¾	24¾	24¾	
Belmoral	189620	167	151	152	—15
Bimorl G w	5000	215	215	215	+ 5
Belmorl w	10000	11	11	11	
Bentall 1 p	1700	$25½	25½	25½	
Bethlem R	26000	110	110	110	+ 2
Blk Cliff o	3500	62	62	62	+ 2
Blackdom o	200	$5¾	5¾	5¾	
Bombdr A	9906	$12	11¾	11¾	— ¾
Bombdr B	178010	$12¼	11¾	11⅞	— ⅛
Bmbdr 1 p	800	$23⅞	23⅞	23⅞	
Bombdr B w	5300	$26	24¼	24½	—2¼
Bonanza O	160	125	125	125	—10
Bonar	100	$26	26	26	+ ½
Bow Valy	73345	$12⅞	12⅛	12⅛	— ¾
Bow Valy 4	200	$13	13	13	— ⅛
B V 2025	200	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Bow Vly 205	2100	$21⅛	21½	21½	— ¼
Bow Vly R	4100	25	25	25	
Bowtex o	200	280	280	280	
Bracknel f	o27004	110	101	107	— 2
Bralorne	10300	27	25	25	— 4
Bralor 8.75	1700	310	285	285	—15
Bramalea	1700	$26½	26½	26½	— ⅛
Brmlea B p	200	$25½	25½	25½	
Brmptn A f	2500	$7½	7⅜	7⅜	
Brascad A	9983	$39½	39½	39½	— ⅛
Brascad B	11431	$39½	39½	39½	+ ⅛
Brascan A	128025	$26¼	25½	25⅝	— ⅜
Brscn 8½	500	$25	25	25	
Brkwater o	13450	450	450	450	— 5
Brkwtr w	5000	50	47	50	— 4
Brenda M	1500	$23½	23½	23½	— ⅛
Bright A	1550	$9¾	9½	9½	— ½
BC Phone	31199	$28⅛	27⅝	27¾	— ½
BCP 11.24 p	550	$28	27⅝	27⅝	— ⅜
BrAir ads	225	$36⅜	36⅜	36⅜	
Br Gas ads	1100	$36	35½	36	+ 1
BrTel ads	110	$52½	52½	52½	
Broulan	1000	140	140	140	
Bruncor	14775	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Brunswk	1600	$10¾	10½	10½	— ⅜
Budd Can	715	$29½	29½	29½	

C D

CAE	567550	$9⅞	8⅞	9¼	— ⅜
CB Pak	13302	$20¾	19¾	20⅛	
CCL B f	18951	$10½	10½	10½	— ¼
CFCF f	2960	$22	21¼	22	— ¼
CFS Grp	1000	130	130	130	— 5
CGC Inc	67300	$10⅛	9½	10	— ⅜
CHC Hlcpt	1100	325	325	325	—10
CM NT Equ	3700	$10⅛	9¼	9½	— 1
CM Pref p	6100	$13⅜	13⅜	13⅜	
CML Ind o	500	120	120	120	— 8
CSA A f	200	$5½	5½	5½	+ ¼
CT Financl	600	$19½	19½	19½	— ¼
Cableshr A	58700	70	65	68	— 2
Cabre	400	285	285	285	+ 5
Cambior	10500	$13	12⅞	12⅞	— ⅜
Cambior w	5675	330	330	330	—15
Cambridg	4100	$27⅜	26¾	27	— 1
Camb 1	1000	$30⅞	30	30	—1⅛
Camco Inc	4600	$8¼	7¾	7¾	— ½
Camp Res	8506	110	107	107	+ 2
Camp Soup	5500	$18¼	18	18	— ⅜
Campeau	76700	$17½	16⅝	16¾	— ⅞
Campeau B	600	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Campeau D	500	$20⅜	20½	20½	— ¼
Canacord o	1000	33	33	33	
Can Lease	20800	430	400	430	+ 5
Can Malt	1300	$18½	18¼	18½	— ⅞
C Nor West	8373	$10⅛	9⅞	9⅞	— ½
CNor Wst B	2829	$24¾	24¾	24¾	— ¼
CNor Wst	w31210	15	15	15	
C Packrs	3364	$14⅜	14½	14½	— ⅛

DIVIDENDES

Central Guarantee Trustco, ord.: 22 cents; 1er janv., 16 déc.

Consumers Packaging, ord.: 22.5 cents; 25 nov., 16 nov.

Doman Industries, 2ème série, priv.: 43.75 cents; 1er déc., 15 nov.

Guaranty Trust Co. of Canada, 8 pc, priv.: 40 cents; 31 janv., 31 déc.

Great-West Lifeco, ord.: 12.5 cents; 30 déc., 16 déc.

Great-West Life Assurance, 7.70 pc: 48.125 cents; 30 déc., 16 déc.

Harris Steel Group, classe As et B: 6 cents; 30 déc., 16 déc.

Hees International, ord.: 35 cents, semestriel; 30 nov., 15 nov.

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CS Pete f	7834	$6½	6⅜	6⅜	— 1/8
C Trsco C	450	$19¾	19¾	19¾	— ¼
C Tung	1757	$5	5	5	
Canadex o	2000	75	75	75	— 5
C Energy	1100	310	310	310	+ 10
C Exprss f	99900	89	82	85	— 4
CForms A f	500	370	370	370	
C Fultr Ao	5625	30	28	28	— 2
CG Invest	200	$39½	39½	39½	+ ¼
C Home o	575	$5	485	47⅜	—40
Cl Bk Com	602656	$23⅞	23	23⅛	— 1
CIBC 5 p	500	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Cdn Jorex	1500	125	125	125	
C Manoir	5000	280	275	275	—25
C Manoir f	5200	290	290	290	+ 15
C Marconi	2050	$17½	17⅜	17⅜	— ⅜
Cdn Nat Res	11000	16	15	15	—1½
C Nth Star	1000	420	420	420	
C Occental	976	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
CP Forest	8900	$42½	42	42½	+ ⅛
CP Ltd	1796001	$20⅛	19⅝	20	— ⅜
Cdn Roxy	16533	$7	7	7	— ⅛
Cancom o	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Cdn Tire	1500	$35⅜	35	35⅜	+ ⅛
CTire A f	479852	$16⅞	16⅝	16⅝	— ½
CUtil A f	17970	$19¼	19	19⅛	— ⅛
C Util B	400	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
C Util 5 pr	100	$56½	56½	56½	+ ½
CUtil 2nd I	2000	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅜
CUtil 2nd K	2900	$25	25	25	
Cdn Wn Bk	5100	400	380	400	—10
Canamax	1500	$6½	6⅜	6⅜	
Canam A f	3900	$7¼	7	7	— 1⅛
Canrchan	700	360	340	340	—10
Canbra	300	$7	7	7	— ¼
CanCapIt	1660	420	410	410	—10
Candol D o	7205	22	21	22	— 1
Canfr Cp 1p	200	$25½	25½	25½	— ½
Canfor	52980	$25¾	25	25¼	— ⅞
Canfor pr	1850	$24⅜	24½	24½	— ⅜
Canhorn o	2354	75	75	75	
Canron A	3801	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Canron B f	200	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Canuc o	20000	20	20	20	— 2
Capsule T	1000	240	240	240	
Cara	4603	$15½	15½	15½	— ¼
Cara A f	5500	$15¼	15	15	— ¼
Carena	4400	$34	33	33	— 1
Carl A p	500	$27	26½	27	
Carl B p	100	$31¾	31¾	31¾	+ ¼
Carpita C	2000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cascades	800	$5¼	5¼	5¼	
Cassiar	54953	$5	480	4	—30
Celanese	3340	$27¼	26½	26¾	— ½
Cntrl Cap	10402	$11⅛	10¾	11	+ ⅛
Cnt Cap Af	234861	$8½	8¼	8¼	— ¼
Cnt Cap Cp	500	$23¼	23¼	23¼	— ¼
CFund A f	3125	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Cntl G Trc	350	$20¾	20⅜	20⅜	— ½
CG Tr p	100	$31½	31½	31½	— ⅛
Centrl Tr	2603	$20	20	20	
Centurion	275	365	365	365	
Chancelor o	2000	17	17	17	— 2
Charan	1000	260	260	260	
Chauvco A o	2300	445	440	445	
Cheni Gld o	5800	55	485	47⅜	—15
Chrysler	1411	$32	31½	32	+ ¼
CHUM B f	100	$19⅜	19⅛	19⅜	— 1/8
Cimaron o	3700	$5½	5	5	— ⅜
Cineplex	33700	$14¾	14⅜	14½	— ¼
Cinram	18425	$7¼	7¼	7¼	
Cinram w	2900	$10	9¾	9¾	— ⅜
Circo Crft	2500	400	400	400	
Citadel G o	1850	250	245	245	
City Res o	3050	245	240	240	
Clarpine I	100	240	240	240	—10
Claude R o	1107	330	330	330	+ 15
Cly Mil Af	z300	65	65	65	
Co Steel f	1200	$15⅞	15¾	15¾	— ¼
Cobi Food	3500	78	70	70	— 8
Cogeco f	1500	$6½	6½	6½	— 1/8
Cognos	1775	$8¼	8	8	— ¼
Coho A	30100	390	355	355	—30
Coin Lake o	6000	185	180	180	—10
Coleco	200	190	170	190	+ 30
Colony P o	7100	79	75	79	+ 6
Clrtech A of	1100	165	155	155	—15
Colrav R o	2240	9	9	9	+ 1
Cominco L	92312	$21¾	20¾	20¾	— 1
Comnco A p	1900	$24⅜	24½	24½	— 1/8
Comnco H p	6600	$12¾	12¾	12¾	
Comnco I w	100	$25½	25½	25½	+ ½
Comnco R	10150	253	240	241	—12
Comnco R w	25000	34	33	34	— 1
Compu H o	1500	41	41	41	
Computiog	44000	480	475	475	— 5
Comtech	300	300	300	300	
Coniagas o	2400	185	185	185	
Connaught	234300	$28⅜	27	27	—1⅜
Con Bath A	23213	$15⅜	14⅞	14⅞	— ⅜
Con Bath B	250	$15	15	15	
Cons Bath C	200	$22¼	22¼	22¼	— ¼
C Brinco Ao	1830	410	410	410	
C Carma A	21021	190	190	190	— 5
C Carma w	z560	30	30	30	
C General	1500	80	80	80	
C HCI B	142	$9½	9½	9½	
C Norex	200	465	465	465	— 5
Con Pr	1000	85	85	85	— 7
C TVX o	27700	$6⅛	6	6⅛	
Cons Gas	2100	$25½	25¼	25¼	— ¼
C Gas	13½	100	$27¼	27¼	— 1/8
Con Pkg	3100	$21	18¾	21	+ 2¼
Contour B o	5200	55	55	55	+ 5
Contrns A f	5200	255	255	255	
Contrans r	32500	10	5	6	— 7
Conwest A	1700	$10¼	10½	10½	— ½
Conwst B f	3800	$10⅛	10	10	— ⅛
Co enerco A	3000	385	385	385	
Corby	108	$19½	19½	19½	
Corby B f	500	$18	18	18	
Cor Mark	31000	380	375	380	— 5
Cor Mrk A	4600	$18⅛	18	18¼	+ ⅛
Corncopa o	6300	245	235	240	+ 5
Corona A f	53949	$8⅞	8¾	8⅞	— 1/8
Corona B	41250	$9⅛	9	9	— ⅛
Corona A p	609	$9⅜	9¼	9⅜	— 1/8
Corona B p	647	$22¾	22¼	22¼	— ¼
Corona w	9188	175	170	170	— 5
Corna 92 w	271	220	220	220	
Corna pc w	250	$39	39	39	
Coronet C	12150	345	335	340	—10
Corp Food	10940	$8¼	8⅛	8⅛	— 1/8
Coscan D	5218	$10⅜	10⅜	10⅜	
Coseka R	3000	23	23	23	— 1
Counsel	8600	$9¾	9⅝	9¾	
Counsel w	5800	50	45	45	—15
Courvan o	3000	23	23	23	+ 3
Coxheth o	5945	65	60	60	— 5
Craftech o	2400	160	160	160	+ 10
Crain RL f	z30	$7⅛	7⅛	7⅛	
Crestbrk	14950	$15¾	15¼	15¾	+ ⅛
CLife I A	1100	$25⅛	25⅛	25⅛	— 1/8
Crownx	3700	$11⅜	11¼	11¼	— ⅜
Crownx A	153700	$5⅝	5½	5⅝	
Crownx 1 p	4475	$20⅞	20⅜	20⅜	— ¼
Crownx 2 p	2900	$20¾	20¼	20¾	+ ¼
Crownx B w	5300	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Cumulus o	4500	125	115	125	+ 5
Cusac Ind o	200	105	105	105	
Cyberm B	113000	$11	10¾	10¾	— ⅜
Cymric A o	2250	20	20	20	
Czar Res	5592	114	112	112	— 1
DMR A f	2250	250	250	250	
Datatech o	15000	57	54	54	— 2
Datel o	2000	25	25	25	
Davidson o	5000	40	40	40	— 2
Davis B f	300	315	315	315	— 5
Delour o	24500	36	34	35	
Denison A	p57181	480	475	480	+ 5
Denison B	138065	465	455	455	—10
Denison p	6900	$24	23⅞	24	+ ⅛
Denison B	p10050	$20⅛	20¼	20¼	— ¼
Derlan	6050	$10¾	10	10⅛	— ⅛
Develcon	100	145	145	145	
Devtek f	17835	$10¾	10¾	10¾	
Devtek mv	500	$11¼	11¼	11¼	
Dexleigh	7500	215	205	205	—10
Dabrasve o	200	132	132	132	
Dicknsn A f	6400	460	450	460	
Discov W	172	121	121	121	
Discrete o	7750	85	77	77	— 5
Datasco	177165	$26¼	25¾	25¾	—1⅛
Datasco 4¾	600	$60⅞	60¾	60¾	
Datasco 260	4465	$34⅞	34	34¼	— ¼
Dolphin o	4000	100	95	100	+ 10
Doman A	142830	$7⅜	7	7½	—37⅛
Doman B f	164926	$7¾	6⅞	7¼	—41⅛
Doman 2 p	36300	$27	23⅞	25¼	—12
D Expl fo	10880	24	23	23	
D Textile	15381	$14⅜	14½	14½	
Domtar	130536	$14¼	13⅜	13⅜	— ⅞
Domtar 225	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Domtar B	1000	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
Donohue	13800	$13½	13½	13½	— ¼
Dore Nbsk	10000	19	17	17	— 3
Dover Ind	900	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
Dumagmi o	5700	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Dunde Pal o	4500	48	48	48	— 2
Du Pont A	10330	$26¼	25¾	25¾	— ½
Duration o	10500	15	15	15	
Dylex Ltd	1200	$14¼	14	14	
Dylex A	6428	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Dynamic C	240	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Dynmic A f	960	$6⅝	6⅝	6⅝	— 1/8

E F

E-L Fin	1200	$54½	54½	54½	
E-L Fin p	200	$54	54	54	— ½
ERG Res o	504	310	310	310	— 5
Eaglet o	8000	38	38	38	—3½
Eastmag o	126100	410	315	410	+ 95
Echo Bay	68200	$19¼	18¾	19⅛	
Echo 1989	w11100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Eco Corp	10034	$12	11⅜	11½	— ⅜
Ego Res o	170500	100	91	96	— 3
Ekaton A o	6500	101	99	101	+ 1
Elders A	14100	$25	24⅞	25	
Elcthom X	10700	$9⅞	9⅞	9⅞	
Elcthm Y f	7850	$9¾	9¾	9¾	
Emco	4100	$13⅞	13½	13½	— ⅜
Empire A f	7750	$13½	13	13	— ½
Energex o	27000	33	32	32	
Enrpls C B	510	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Enrpls C C	500	$9¼	9¼	9¼	
Enfield	24600	$6¾	6½	6¼	— ½

G H

GSW B f	200	$18	18	18	
GTC Tr B	1000	425	425	425	
GW Util	460	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅜
Galactic	27200	$6	6	6	— 1/8
Gandalf	13300	$6⅞	6¾	6⅞	
Gaz C p	1000	$22¾	22¾	22¾	
Geoc Comp	11100	201	175	181	—25
Geddes o	4500	150	146	146	— 4
Gemini T o	6800	70	70	70	
Gendis A	4500	$18	18	18	— ¼
GE Canada	2850	$17¼	17	17	— ½
GMC	1483	$101¾	101	101	—2½
Gen Trstco	9500	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Geodom o	2400	150	150	150	+ 5
Gesco Ind	800	300	295	295	+ 5
Gesca A f	1000	270	265	265	—10
Giant Bay	o12000	51	50	50	— 4
Giant Yk	1400	$12½	12¼	12¼	
Gibraltar	5800	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Glamis	4800	330	310	330	
Glamis w	190000	18	18	18	+ 6
Glen Adn o	8300	51	50	50	— 1
Glenayre	8651	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Global Gov	21650	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Goldcorp f	6900	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Gld Knight o	6750	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
G Knight w	900	120	120	120	—10
Gld Myra o	4300	105	102	105	— 5
Gldn Nth o	3000	390	390	390	—10
Gldn Rul o	9400	220	210	210	—10
G Shield o	14900	55	50	50	
G Star o	8400	245	230	235	—10
Gldn Ter o	3600	35	35	35	
Goldnbel o	34300	105	100	105	+ 2
Goldex o	7500	200	195	200	— 5
Goldfarb A	1000	435	430	430	+ 10
Goldfarb p	2000	$8¼	8	8	— ¼
Goldpost o	500	93	93	93	
Goldsil o	5565	90	85	90	+ 10
Gldteck o	17000	40	40	40	— 2
Gordex M o	5051	75	75	75	— 5
Gratt G	900	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Grafton A f	165100	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅜
Grandma	6200	35	35	35	
Granduc	1500	370	360	360	— 5
Granges	2000	380	380	380	—20
GL Group	3600	$17	17	17	
Gf WLife	77010900	$25⅛	25⅛	25⅛	
Gf W Lifeco	6423	$12	12	12	— ¼
Grn Forest	1000	320	320	320	—20
Greyhnd	z1	$24¼	24¼	24¼	
Greyvest F	200	410	410	410	—15
Growth I	13900	$14⅛	13½	13½	— ⅜
Growth p	600	$25¼	25¼	25¼	— 1/8
Guar Tr 1	1800	$23⅛	23⅛	23⅛	— 1/8
Guard Cap	z30	$6¾	6¾	6¾	
Guard CA f	120	$5	5	5	
Gulf Res	808799	$13¼	13	13⅛	
Gulf R 1p	3798	485	480	480	
Gulfstrm o	z120	48	48	48	
GWIL	1800	270	270	270	
HSK Mnrl o	700	70	70	70	
Haley	7200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Halton R	1000	140	140	140	
H Group A	1700	$5¾	5¾	5¾	
Hawker	1100	$21	20½	20½	— ½
Hayes D	3106	$12½	12½	12½	— ¼
Hayes r o	1000	50	50	50	
HCore A of	15400	480	455	465	—20
HDS o	3000	175	165	165	—20
Hees Intl	131725	$25⅜	24⅜	24⅞	— ⅞
Hees D p	800	$25¼	25¼	25¼	
Hees E p	200	$21¾	21¾	21¾	
Hees w	148300	$5¼	5¼	5⅜	— ⅛
Helix	60400	39	39	39	
Hemlo Gld	29373	$12¾	12⅜	12¾	
Highwod o	1500	240	235	235	—15
Hilcrest o	11120	115	110	110	— 5
Hillsboro o	4400	220	210	210	—10
Hollingr I	13400	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
Holingr w	41300	330	325	330	—20
Home B f	500	130	130	130	— 5

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Halloween 4*** sem. 7 h, 8 h 45
VSTRE II: — ***Alien Nation*** sem. 7 h, 9 h.
ASTRE III: — ***They Live*** sem. 7 h 10, 9 h
ASTRE IV: — ***Die Hard*** sem. 7 h, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***La lectrice*** 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
BERRI II: — ***Fréquence meurtre*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***Ligne de chaleur*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI IV: — ***Bagdad Café*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — ***À gauche en sortant de l'ascenseur*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Halloween 4*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — ***Big*** sem. 7 h 10, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***La lectrice*** sem. 7 h 25— ***À gauche en sortant de l'ascenseur*** sem. 9 h 30
BROSSARD II: ***Veuve mais pas trop*** sem. 7 h— ***Nico*** sem. 9 h
BROSSARD III: ***Les portes tournantes*** sem. 7 h 10, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***À gauche en sortant de l'ascenseur*** sem. 7 h, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: ***They Live*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: ***Le tisserands du pouvoir*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: ***Une affaire de femme*** sem. 7 h 20— ***Les portes tournantes*** sem. 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Madame Sousatzka*** sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: ***La lectrice*** sem. 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA DU PLATEAU 1: (521-7870) — ***La main droite du diable*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
CINÉMA DU PLATEAU 2: — ***Les cauchemars de Freddy 4*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Without a Clue*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***La lectrice*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Punch Line*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 (excepté mer. 9 nov. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40)

CINÉMA OMEGA 1: — ***Piège de cristal*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***Le baiser*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 35

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Eva Guerrillera*** 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Without a Clue*** sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Alien Nation*** sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Madame Sousatzka*** sem. 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***They Live*** sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Halloween 4*** sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Punch Line*** sem. 7 h 30, 10 h

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Breathless*** 7 h 15 — ***Last Year in Marienbad*** 9 h.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***La soudaine richesse des pauvres gens de Kombach*** 18 h 35— ***Coup de foudre*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***The Good Mother*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA V - 2: ***The Accused*** 7 h, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Die Hard*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Bird*** 1 h, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX III: — ***Les trois soeurs*** 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — ***Nico*** 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 9 h 55
CINÉPLEX V: — ***Married to the Mob*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — ***The Last Temptation of Christ*** 1 h, 4 h 30, 8 h
CINÉPLEX VII: — ***Alien Nation*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — ***Bagdad Café*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — ***Midnight Run*** 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Une affaire de femme*** 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Salaam Bombay*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Les portes tournantes*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 (excepté jeu. le 10, 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h)
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Kalama Zou*** tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Tocade Ah! vous dirai-je maman Où serez-vous le 31 décembre 1999?*** 20h. (du 1er au 10 nov.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***The Mother*** 20 h 30.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les tisserands du pouvoir*** sem. 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***La dernière tentation du Christ*** lun. au jeu. 8 h 15
DAUPHIN II: ***La Bohème*** sem. 7 h 15, 9 h 20 (jeu. 10 nov. aucune représentation)

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***They Live*** sem. 7 h , 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Halloween 4*** sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Feds*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15.— ***U2 Rattle and Hum*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: ***A Fish Called Wanda*** 7 h, 9 h 15
DORVAL III: ***The Kiss*** lun. mar. 7 h, 9 h.— ***Child's Play*** merc. jeu. 7 h, 9 h.
DORVAL IV: — ***Feds*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15

DU PARC 1: — ***The Accused*** 7 h 15, 9 h 30
DU PARC 2: — ***Crossing Delancey*** 7 h 05, 9 h 15
DU PARC 3: — ***A Fish Called Wanda*** sem. 7 h 15, 9 h 35

DU PLATEAU 1: ***Cocktail*** 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10.— ***Who Framed Roger Rabbit*** 3 h 10, 7 h 10.
DU PLATEAU 2: — ***Un prince à New York*** 1 h, 5 h 15, 9 h 20.

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***A fish called Wanda*** 7 h, 9 h 15
FAIRVIEW II: — ***The Accused*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Gorillas in the mist*** 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Madame Sousatzka*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Halloween 4*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Salaam Bombay*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 35

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Alter Ego*** 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 2: — ***Clara's Heart*** 7 h 10, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***The Kiss*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream is Alive*** mar. 14 h, 19 h, mer. 14 h, 21 h, jeu. 14 h, 19 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au ven. 12 h, 13 h, 15 h, mar. 21 h, mer. 19 h, jeu. 21 h, ven. 19 h, 23 h

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***U2 Rattle and Hum*** 12 h50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Prince de la gachette*** sem. 7 h 15, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***U2 Rattle and Hum*** sem. 7 h 15, 9 h 30
LAVAL II:— ***Alter Ego*** 6 h 50, 9 h.
LAVAL III: — ***Cocktail*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 30.
LAVAL IV:— ***Un prince à New York*** 7 h, 9 h 20
LAVAL V:— ***Le baiser*** 7 h 25, 9 h 40.

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Prince de la gachette*** sem. 7 h 20, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Piège de cristal*** sem. 7 h 05, 9 h 35

LOEW'S I:(861-7437) — ***The Accused*** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 40
LOEW'S II:— ***A Fish Called Wanda*** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III:— ***Bird*** 1 h, 4 h 45, 8 h

LOEW'S IV:— ***Dead Ringers*** 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40
LOEW'S V:— ***Pascali's Island*** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15, jeu. 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 9 h 45.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1 ***Train pour Hollywood*** 19 h.— ***Docteur Judym*** 21 h. Salle 2 ***Les possédés*** 19 h 15.— ***Salo*** 21 h 30. Salle 3 ***Institut Léon Tolstoï (Le polylogue de l'oeuvre) (musique et spectacle)*** 18 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***The Stick*** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
PALACE II:— ***Feds*** ven. à mar. 12 h 55, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.— ***Child's Play*** merc. jeu. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10.
PALACE III:— ***Feds*** mer. jeu. 12 h 55, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.— ***Who Framed Roger Rabbit*** ven. à mar. 1 h 15, 6 h 50.— ***Betrayed*** ven. à mar. 3 h 40, 9 h 05.
PALACE IV:— ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** merc. jeu. 12 h 10, 2 h 25.— ***Imagined John Lennon*** ven. à mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20. merc. 4 h 45, 7 h, 9 h 20, jeu. 4 h 45, 9 h 40.
PALACE V:— ***Bat-21*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 55, 9 h 15. lun. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 30.
PALACE VI:— ***The Kiss*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 35

PARADIS I: (354-3110)— ***Les tisserands du pouvoir*** sem. 7 h, 9 h 15
PARADIS II:— ***Prince de la gachette*** sem. 7 h, 9 h
PARADIS III:— ***Piège de cristal*** sem. 7 h, 9 h 30.

PARISIEN I: — ***Le maître de musique*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II:— ***À corps perdu*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN III:— ***La peau et les os*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25

PARISIEN IV:— ***Alter Ego*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN V:— ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h, 3 h 20.— ***La nuit avec Hortense*** 5 h 50, 7 h 35, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***They Live*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Alien Nation*** 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 25, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Without a Clue*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

PLACE DU CANADA: — ***Die Hard*** sem. 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Les tisserands du pouvoir*** sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Prince de la gachette*** sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***Prince de la gachette*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— ***Piège de cristal*** sem. 1 h 10, 4 h, 7 h 10, 9 h 45

UNIVERSITÉ: Mtl— ***El Dorado*** sem. 6 h 30, 9 h 45

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Cocktail*** 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES II:— ***Alter Ego*** 7 h 10, 9 h 30.
VERSAILLES III:— ***Clara's Heart*** 9 h 30— ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 7 h 20
VERSAILLES IV:— ***Les cauchemars de Freddy 4*** 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES V:— ***Un prince à New York*** tous les jours 7 h, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***The Good Mother*** 7 h, 9 h 20

UNIVERSITÉ: ***La main droite du diable*** tous les soirs 6 h 30, 9 h 15

WESTMOUNT SQ:(931-2477) — ***Crossing Delancey*** 7 h 10, 9 h 15

YORK:(937-8978)— ***The Good Mother*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Mc Gill Combo Seminars à 20h30 et Greg Abata, sax, à 22h30 le 8 nov.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis, mardi Jazz à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— (Fermé)

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Spectacles du jeu. au dim. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Funk You, groupe funk avec la chanteuse Kat Dyson-Oliver, jusqu'au 27 nov., du mer. au sam. à compter de 22h.— Groupe funk avec Wesley Phillips du mer. au sam. débutant à 22h jusqu'au 26 nov.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— « Rhythm n' Blues » avec Michelle Sweeney, mer. 21h à 1h15, jeu. ven. sam. 21h30 à 1h45 jusqu'au 1er janvier

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: Hommage à René Lévesque, 1er anniversaire de sa mort, chansons d'octobre, les 10-11-12 nov. à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Mardi rétro, le 8 nov.

CAFÉ DE LA PLACE: Place Des Arts, Montréal (842-2112)— « Duo pour une soliste » de Tom Kempinski, m. en s. Jean Salvy, du 9 nov. au 17 déc., du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Jazz les ven. et sam. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Jazz les ven. et sam. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. 18h. à 21h., les sam. dim. 17h.30 à 20h.30

CÉGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal— Présentation du film Liaison Fatale, le 8 nov. à 19h.

CHAPELLE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Midi-musique avec David Lefèvre, violoniste, Suzanne Blondin, pianiste, le 8 nov. à 12h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ÉGLISE DU GESU: 1202 Bleury— récital d'orgue Sylvain Caron, mar. 8 nov. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— Salle 1: « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 15 nov. au 10 déc. à 21h.— Salle 2: « A quelle heure on meurt » texte de Réjean Ducharme, m. en s. Martin Faucher, du 8 au 26 nov., à 19h.

GALERIE JOCELYNE GOBEIL: 2154 Crescent, Montréal (843-3856)— Bijoux contemporains avec Barbara Stutman du 3 nov. au 3 déc. du mar. au ven. de 11h. à 18h. et le sam. de 11h. à 17h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— John Gilbert en spectacle au piano-bar, du 6 sept. au 23 déc.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Epoque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Le baiser de la femme araignée » de Manuel Puig, traduction René Dionne, m. en s. Alexandre Hausvater, du 10 nov. au 23 déc. à 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « Le déclic du destin » texte et m. en s. Larry Tremblay, du 8 au 26 nov., mar. au sam. à 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON ALCAN (L'Atrium): 1188 Sherbrooke ouest, Montréal— Récital de piano avec Irena Kutin, mar. 8 nov. de 12h à 13h30.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044)— Festival international du film par ordinateur, du 8 au 26 nov., projection de la série 1: le 8 nov. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal (872-2157)— Musique: Marc Grauwels, flûte, Suzanna Mildonia, harpe, le 8 nov. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal (872-1730)— Présentation du film Witness, le 8 nov. à 19h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 ave Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Théâtre: Piège pour Cendrillon, le 8 nov. à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— La Grosse Valise présente « Des masques et vous » du 26 oct. au 13 nov.— sem. du 5 au 11 nov., mer. jeu. 10h., sam. 15h., dim. 13h. et 15h.

MOBY DICK'S: 2121 Drummond, Montréal (285-1637)— La chanteuse-pianiste Bobbi Lee de Vancouver, du lun. au sam. de 18h. à 23h. jusqu'au 26 nov.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— Les finissants de la section française de l'École Nationale de Théâtre présentent « Rashômon » de Fay et Michael Kanin, m. en s. François Barbeau, du 8 au 11 nov. à 20h., le 12 nov. 16h. et 20h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le royaume du soleil, du 1er au 20 nov.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— L'Opérette « Juliette se marie » avec Jacques St-Jean, piano, Gilles Latour, baryton, Micheline Camirand, soprano, du 7 oct. au 16 déc. les vendredis à 19h.30

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Tous les mardis, soirée Motown à 22h.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040)— Les Grands Explorateurs présentent Sur la trace des tziganes, avec Anne-Sophie Tiberghien, du 6 au 11 nov., lun. au mer. 20h., jeu. au sam. 19h., 21h.30, dim. 13h.30, 16h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— OSM les matins symphoniques, Kazuhiro Koizumi, chef, Yuli Turovsky, violoncelle, le 8 nov. à 10h.30— OSM concert gala, Kazuhiro Koizumi, chef, Yuli Turovsky, violoncelle, les 8-9 nov. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Gala du Conservatoire, le 8 nov. à 20h.

SALON DES CENT: Le Resto, 1647 St-Denis, Montréal (288-4801)— « Brel au fil du temps » spectacle de Pierrot Fournier, jusqu'au 13 nov., du mer. au dim. à 20h.30

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Le Groupe Sanguin, Prise 2: du 9 au 11 nov. à 20h.30, les 12-13 nov. à 19h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours de 10h. à 23h.— Également visites guidées du Parc Olympique, pour renseignements: 252-4737

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— « Inspecteur de mes amours » de W. Van Zandt et J. Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, en prolongation les 11-12 nov. à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Demande de travail sur les nébuleuses » de Jovette Marchessault, m. en s. Yanick Auer, du 2 au 26 nov., du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— Spectacle multidisciplinaire « Poe-Debussy: autour de la maison Usher » du 26 au 29 nov. à 20h.30

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins (845-7277)— « Le Polygraphe » un suspense sur la transparence, m. en s. Robert Lepage, du 14 nov. au 10 déc., mar. au sam. 20h, dim. 15h.

THÉÂTRE ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376)— « Forêts dans la ville, répétition pour une écologie » événement d'art et de vie multidisciplinaire, invitation à faire un arbre avec vos vieux journaux, du 14 oct. au 27 nov., de 9h. à 12h., et de 13h. à 18h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— L'Ensemble folklorique Les Sortilèges, les 8-9 nov. à 20h.

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (591-5774) et (522-1245)— « Les nonnes » de Dan Giggin, traduction Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, en prolongation jusqu'au 19 nov., mar. au ven. 20h., sam. 18h. et 21h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Le roi se meurt » de Eugène Ionesco, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 15 nov. au 10 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— « Les cris du coeur » de Beth Henley, à compter du 2 nov. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les fantastiques » de Tom Jones, traduction Antonine Maillet, m. en s. Denise Filiatrault, du 23 nov. au 30 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

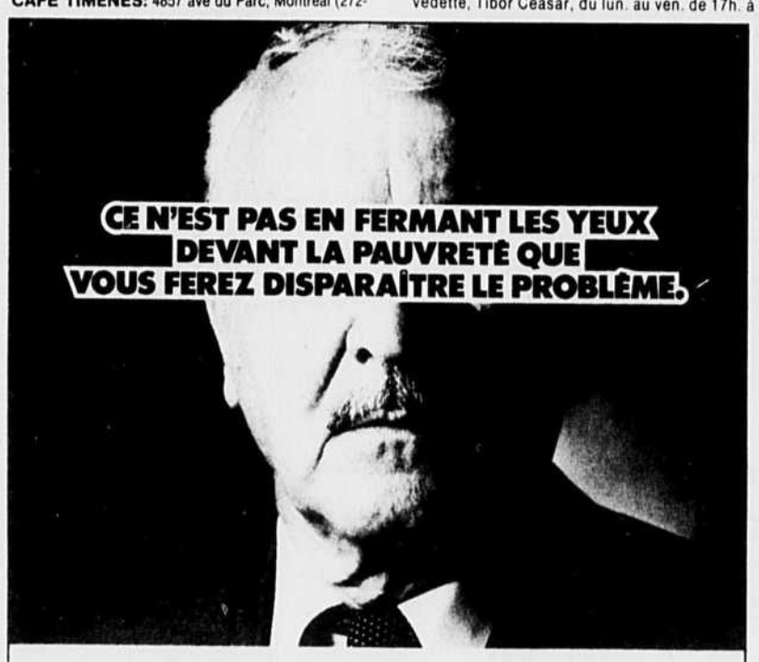
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec— « Aurélie, ma soeur » création et m. en s. Marie Laberge, du 1er au 26 nov., mar. au sam. 20h.

L'IMPLANTHÉÂTRE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— « Vixit et En Attendant » du théâtre Repère, du 2 au 27 nov. du mer. au dim. Vixit, à 19h., En Attendant, à 21h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 110 rue Wright, Hull— Salle René-Provost: « Comme un vent chaud de Chine » de Kent Stetson, traduction Ronald Guévremont, m. en s. Louison Danis, du 5 oct. au 12 nov., du mer. au sam. 20h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 ave Vincent d'Indy, Montréal (343-6479)— Récital de piano de Sonia Nazarian, oeuvres de Bach, Chopin, Debussy et Schubert, (salle B-421) le 8 nov. à 20 h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2100 Édouard Mont-Petit, 4e étage. (388-7881)— H3O Compagnie d'art subaquatique présente son vidéo de subdanse « Omo » mar. 8 nov. à 12h15 et 12h45



Centraide a besoin de votre aide. Donnez.
Centraide

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; au Cégep Ahuntsic (9155 St-Hubert), de 9 h 30 à 16 h; à St-Hyacinthe (3230 Sicotte), de 10 h 30 à 16 h 30; à Lachine (9500 Côte de Liesse), de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 15, et à St-Joseph-du-Lac, Club optimiste (1110 Principale), de 15 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Le DSC de l'Hôpital Général du Lakeshore vous invite à une rencontre d'information sur le thème : *Cessons de fumer*, ce soir et demain 9 nov. à 19 h 30 au 175 Stillview, local 310, à Pointe-Claire et au Centre Harpell (60 St-Pierre, Ste-Anne-de-Bellevue). 694-2055.

■

Le Cercle des amis de la littérature, affilié à la Société des écrivains, vous invite à un « voyage au fond des lettres » avec M. Bruno Roy, ce soir à 20 h, à l'auditorium de la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges (5290, chemin de la Côte-des-Neiges). 737-7603 ou 737-3838.

■

La Base de plein air Le P'tit Bonheur est à la recherche de moniteurs et monitrices pour l'hiver prochain. Séances d'information ce soir et demain à 19 h, au Centre Immaculée-Conception (4265 Papineau). 875-5555.

■

La Maison de prière Emmaüs (2600, ave Desjardins) vous invite, ce soir de 19 h à 21 h, à venir rencontrer M. P. Stéphane Bigham qui vous parlera des Icônes des fêtes et leur place dans la Liturgie. 255-4773 et 254-2633.

■

Le mercredi 9 novembre, cours intitulé : *Pranayama (respiration contrôlée) et méditation*, et le samedi 12 novembre à 17 h 30, *Souper fraternel végétarien*, à l'Institut de yoga intégral (5425, ave du Parc). 271-1633.

■

Soirée d'information sur le *Reiki*, (art de guérison japonais par une méthode simple et méditative) offerte par l'Institut de guérison consciente, ce soir à 19 h 30. Rens. : 525-1130.

■

Ce soir à 19 h 30, à la bibliothèque de St-Eustache (80, boul. Arthur-Sauvé) conférence sur la drogue. 472-4440, poste 259.

■

Conférence intitulée : *Le burnout chez la femme*, ce soir à 19 h, au Centre Info-Femmes (8446 A Hochelaga). 355-4529.

■

Ce soir à 19 h 30 à la bibliothèque Gabrielle-Roy (3505, boul. Dagenais à Fabreville), rencontre avec Mme Guylaine Bergeron qui vous apportera des suggestions d'achats pour votre enfant. 662-4911.

■

La Société de violettes africaines du Grand Montréal tient une réunion aujourd'hui à l'Église Wesley United (5964, ave Notre-Dame-de-Grâce) sur les insectes et la façon de les contrôler. 630-1689 ou 626-1109.

■

Dr. Louise Chevalier, pédiatre, donnera une conférence chez les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes, le mercredi 9 novembre à 9 h a.m., au Pavillon G. Lebeau à l'arrière du 39, boul. Gouin ouest. 331-2599.

■

La Fondation de l'anorexie nerveuse et boulimie du Québec vous invite à une réunion, ce soir à 19 h, sur le thème : *Nouveaux développements dans le traitement des troubles alimentaires*, au Pavillon Dobell, Hôpital Douglas (6875, boul. Lasalle, Verdun). 761-6131, loc. 2895.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental inc. vous invite à une réunion mensuelle d'information, ce soir à 20 h, au Pavillon Mailloux de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, entrée rue Plessis, 1er étage. 524-7131.

■

Vente de livres usagés de la Bibliothèque municipale de Longueuil, ce soir de 19 h à 21 h 30, au Centre communautaire « Le Trait d'Union », (3100 Mousseau), 646-8670.

■

La Société de biologie de Montréal présente ce soir à 20 h une conférence intitulée : *La Société d'énergie de la Baie James, l'aménagement de La Grande Rivière et le milieu marin : les nouvelles sont bonnes !*, avec Danielle Messier, à l'amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal. 277-9864.

■

Le Centre des minorités culturelles et collectives du Québec inc., organisme sans but lucratif, offre un service d'écoute téléphonique active, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à toute personne en difficulté morale. Si l'action bénévole au sein de la société vous intéresse, (les quarts de bénévolat sont variés : jour, soir et nuit) appelez au 598-9323.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Période

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

LA PLAINE — MAISONS À PARTIR DE $69,500. - TERRAINS À VENDRE. DERRIÈRE L'ÉCOLE DU BOISÉ. 621-0820

LASALLE, cottage semi-détaché, 1983, secteur recherché, vente privé: 766-3393, 368-0750.

SAINT-HIPPOLYTE

Superbe propriété de 10.5 acres, à St-Hippolyte, bord du lac. Comprend maison principale très ensoleillée, entièrement rénovée, incluant plusieurs autres avantages. Maison secondaire et écurie pour 4 chevaux. Site enchanteur avec terrain boisé et aménagement paysager, à moins d'une heure de Montréal et environs ½ h. des pentes de ski. Occupation novembre. $325,000. Téléphonez à Diane au: **1(514)563-2939 — 1(514)563-4490**

STE-AGATHE LAC DES SABLES

Splendide et luxueuse résidence, au bord du lac. Meublée, 7 chambres, foyer, bain tourbillon, sauna, piscine, air climat, maison-jardin, garage double, «boat house», terrain 7 acres, lac artificiel. $675,000. **1-819-322-3105**

V.M.R. Grand cottage détaché. Nouvelle cuisine. Sous-sol fini, foyer. Grand terrain. 735-2088.

105 Propriétés à louer

BROSSARD, maison de ville neuve, avec garage. Avec option d'achat. 676-2685 ou 443-8173.

ST-SAUVEUR

Près des pentes, tout près de la rue Principale. Meublée et décorée avec goût, construction 1987, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer. Impeccable. Libre immédiatement. Soir et fin de semaine.
661-6433, jour: 333-8110, Carole.

113 Propriétés à revenus à vendre

CAMARGE crtr
Le Spécialiste
DES PLACEMENTS SÛRS Mtl — Laval — Rive-Nord.
J'ai un choix d'immeubles à revenus d'excellente qualité: 8x — 10x — 20x — 50x — 90x — 108x — 248x. (Poss. trans. condo). Charles Germain, 629-7424 — 594-0857.
10-11-88

113 Propriétés à revenus à vendre

BOISBRIAND, duplex (1 ou 2 jumelé), 2 X 5½ + un 3½, électrique locataire, près autoroutes 15 et 640 et 13, financement possible par propriétaire. $144,000. 437-9754.

118 Copropriétés à vendre

BOUL. ST-JOSEPH

Superbe 7½, très ensoleillé, 2ième, métro Laurier. $167,000. 499-1704

121 Condos à louer

A LOUER condo neuf, 2 étages dans triplex, près du centre-ville, 2 ch., stat., 5 app. ménagers, libre 1er déc. ou 1er jan. $780./mois, 932-0210, le soir.

MONT-STE-ANNE Condo 4½, ski, à louer jour/semaine. Mme Tremblay: 1(418)663-3537, (418)666-5103.

122 Condos à vendre

DORVAL — LAC ST-LOUIS Condos neufs, $5,000 comptant. Béton, 2 ascenseurs, poss. garage. Libres imm. Contracteur: Joe Gardano, 276-9055, 631-3486.

LONGUEUIL, Estuaire II, à vendre ou à louer, 4½ luxueux neuf, face au Fleuve, relié au métro, 2 stationnements, libre. 655-9519.

LUXUEUX CONDO Près Village Olympique. Les Tours Meritas. 4½ neuf, 1,255 p.c. Doit vendre! 340-1472.

MAGOG: condos, idéalement situés, pour une vie agréable et de tout confort. Au coeur des activités sportives, culturelles. Promotion spéciale d'avant Noel. Marie Talbot, **465-5580 — 468-1970** Imm. Express Inc. Crtr.

OUTREMONT, luxueux condo 1,065 pi.ca., béton, un espace de garage, vue sur la montagne: jour: 866-0923, soir: 454-7311.

STE-ADÈLE, spacieux condo-tel en montagne, de 1 à 4 c.c., vue panoramique, prox. des pentes de ski, service hôtellier et centre sportif de $78,500. à $157,500.
SERVICE DE LOCATION SUR PLACE -BONS REVENUS
LES ROCHERS BOISÉS DE STE-ADÈLE 1-819-322-1226 ou 393-8744

125 Chalets à louer

LAC MONTAGNE NOIRE

Entre Ste-Agathe et St-Donat. Chalets pour hiver. Après 18h.: 438-7913.

MONT-ORFORD: Maison de campagne, 100 pi. ski fond, Parc Orford, 15 min. ski alpin, 3 c.c., 2 foyers, 2 s.bain, micro-onde, lav./vaiss., etc... $5,000. chauffé. Du 15 nov. - 15 avril. **585-4294 — 1-297-3737**

VAL MORIN, 3 chambres, grande cuisine, grand salon avec foyer, ch. élect. Saison: 279-4445, 274-7258.

129 Chalets à vendre

SKI MONT-ORFORD à vendre. Chalet 24 X 16, hiver/été, à 15 minutes du Mont-Orford. Abri d'auto, cave ciment. Grand terrain paysager. Sur lac Carron. Voisin du lac Montjoie. (819)846-2229.

145 Terres, fermes à vendre

PETITE TERRE 45 ARPENTS, avec maison, érablière, 10 arpents boisés, 35 arpents terre ferme, soir: Denis 1-746-0593 à Yamaska.

149 Terrains à vendre

AUSTIN QUÉ., près St-Benoît, terrain 2½ acres et plus, près Mont Orford, Owl's Head et Sutton. Thérèse: 819-843-9975.

BROMONT - VALLÉE, grands terrains en montagne, vue panoramique sur ski Bromont et vallée, versant sud, prox. 6 centres ski. Grandeur: à partir de 65,000 pi.ca. Prix: à partir de $0.35 pi.ca. 1-375-0000.

CARIGNAN, boisé 30,000 pi.ca. et +, 5 min. du Pont Champlain, aux limites de Brossard. **524-9532, 656-8675.**

LA PLAINE — DERRIÈRE L'ÉCOLE DU BOISÉ: EXCAVATION, REMBLAI, NIVELÉS, PRÈS AU TOP COIL - SERVICES. $16,000. — 621-0820

160 App. et log. à louer

2 MOIS GRATUITS St-François - Laval
3½ - 4½ - 5½ - 6½
665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603

50 WILLOWDALE - OUTREMONT: Ascenseur, chauffé, eau, cuisinière/frigo. 3½. **849-7061**

AHUNTSIC Bas duplex 5½, non-chauffé, garage, lave-vais., balayeuse centrale. $650./mois. 389-5223.

C.D.N. 3½, 4½, 5½, chauffé ou non, à partir de $260. s'adresser au 4760 Barclay, app 2 ou 3.
737-9644.

COIN LAMONTAGNE: 4½, $410. 5½, $430. Libres, stat. à l'arrière.
937-7435 — 931-8752

DR. PENFIELD 3½ à sous-louer, très beu, tout compris. Planchers en bois, luxueux. Prix négociable. Gilles: 288-2888 entre 9h. et 17h. semaine.

LA CITÉ à sous-louer. Grand 4½, ensoleillé, vue magnifique centre-ville, balcon, libre 1er déc. $975. Contacter: 282-9704 ou 282-0316.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES — 288-4194.**

OUTREMONT Quartier de prestige. Haut duplex, luxueux 7½, 3 c.c., 2 s./b. Tous les électroménagers, rangement, syst. sécurité. Chauffé. $1500./mois. 276-6220.

RUE STANLEY, spacieux 3½ à sous-louer du 20 nov. au 16 jan. seulement, $450./mois, doit aimer les plantes, 282-1102.

STYLE BACHELOR, 1½, 2½, Lajeunesse et Villeray, 640-0228, 255-3523, 274-8356.

251 Bureaux à louer

ROUTE CÔTE ST-LUC ET CLANRANALD

Ex-emplacement de location Murray Hill, disponible pour commerce relatif à l'automobile. Stationnements multiples, services d'auto, espace pour panneaux et salle de montre disponibles. Excellente opportunité.
738-1753
9-11-88

251 Bureaux à louer

ADJ. OUTREMONT: Ch. Deacon, 1,000 pi.ca., chauffé, finition de luxe, tapisserie. Idéal, médecin, avocat.
345-9702

BOUL. CARTIER/L.D.R. LAVAL

Bureaux à louer, occupés actuellement par avocats. r.d.c., chauffés, espaces de stationnement, 850 pi.ca., 2 airs climatisés muraux fournis, lampadaires extérieurs fournis, aménagés professionnellement. Prix à négocier.
663-7194 ou 687-5577.

BOUL. ST-JOSEPH
Bureaux individuels, secrétariat et autres services disponibles sur place. Rens: Luc Lacrois 848-0378.

BUREAU à sous-louer, 684 pi.ca., $380./mois seulement. Occupation 1er décembre 1988. S'adresser à: Édifice Lafleur, 3,600 Barclay, #300. 733-2913 entre 9h. et 16h.

BUREAU D'AVOCAT À LOUER. Voisin du Palais, avec étude de 3 avocats, au 276 rue St-Jacques. Inclus: Photocopieur, système téléphonique, s./conférence et espace pour secrétaires. Pour inf.: **Me Pierre Généreux, 286-9100.**

BUREAU PROFESSIONNEL

RUE CHERRIER Près métro Sherbrooke. Superbe local, rénové 87, r.d.c., décoré victorien, 1,100 pi.ca. $1,050./mois. P. Beauregard: **844-1719, 281-0010.**

BUREAUX (2) à partager avec services (chauffage, air climatisé, électricité, système d'alarme), un complètement meublé, l'autre peut servir de rangement, secteur parc Alexis-Nihon / Lachine. 636-5631.

ESPACE POUR PROFESSIONNELS
Face métro Vendome, de Maisonneuve Ouest, 1,000 pi.ca., $950./mois, rénové, 2ième étage, élect. chauff. séparé, stat. inclus. 481-0488.

LUXUEUX bureaux tout fournis, secrétaire-réceptionniste incluse. Toutes dépenses payées pour avocats ou hommes d'affaires. 843-5287.

MONTRÉAL-NORD: Sous-location. Bureau 13 X 32, propre. Libre rapidement. $250./mois. **Jour: 321-0292. Soir: 433-5007**

MONTRÉAL
Espaces de bureaux rénovés, de 300 à 1,500 pi.ca., avec services optionnels (réception, fax, telex, photocopies, etc.) Baux flexibles. $15/pi.ca. + services optionnels. Rens: 271-7175 (9h. à 17h.).

251 Bureaux à louer

MTL-NORD 350, 650, 100 & 1650 p.c., pour bureaux. Pour professionnels. 1 mois gratuit. Bur: 329-0649, rés.: 662-7427.

PIERREFONDS 4789 boul. des Sources, 1,800 pi.ca., 2e étage, clair, chauffé. **684-5557.**

POUR PROFESSIONNEL À ST-LAMBERT

Victoria coin Logan, bureau à louer dans propriété de style, entièrement rénové, climatisé, prêt le 1er janvier. Mme Bruens 653-5657 de 9h à 17h.

SHERBROOKE / PIE IX

Poss. 2,500 à 4,000 pi.ca., déjà divisé, t. b. emplacement, libre. M. Puccio: 384-8433.

VIEUX-MONTRÉAL

Luxueux bureaux dans un immeuble de caractère. Très accessibles, meublés ou non. Espace de stationnement. Tous les services sont disponibles. Téléphoner dès maintenant pour une visite: 386-5162.

VIEUX-MONTRÉAL - 1,300 pi.ca.
Environnement unique. $9.50 + $4.
845-1435

259 Espaces commerciaux à louer

BUREAU À LOUER et espaces commerciaux. Idéal pour dépanneur ou salon de coiffure, $850./mois. 3943 Fleury Est, Serge: 277-3317.

CHRISTOPHE-COLOMB PRÈS BOUL. ROSEMONT

5,625 pi.car. chaque plancher. Libre immédiatement, industriel, commercial, système de gicleur, 2 étages, peut être loué séparément, 374-1354/1353, 737-4899.

COIN L'ACADIE - CÔTE VERTU, 500 pi.ca. dans mail avec services, grand stationnement: 739-3641.

EMPLACEMENT pour bureau, pour hommes d'affaires, secteur Tétrault-ville. 640-0228, 255-3523.

ESPACE D'ENTREPOSAGE À LOUER CENTRE VILLE 845-0409

ST-DENIS PRÈS ROY: Local commercial, 900 pi.ca. Libre. Tel: de 9h. à 17h. **843-8122**

263 Espaces commerciaux à vendre

MAURICE DUPLESSIS, bâtisse, 3 étages, 17 X 4½, 3 X 5½, r.d.c. banque (coin de rue). Rev: $159,372. Évaluation: $1,169,500. Prix: $1,200,000. ferme.

BOUL. LANGELIER, St-Léonard, coin de rue, 2 étages, 2 X 5½, 14 X 4½, r.d.c. banque, rev: $188,459. Prix: $1,750,000. ferme. Évaluation: $1,564,000. Tony: 255-8146.

268 Espaces industriels à louer

ANJOU — PARC INDUSTRIEL
8231 de L'Industrie. 7,500 pi.ca., quai de chargement près Métropolitain. 381-8665, 393-3910.

AU PIED DU CENTRE-VILLE
1,200 à 50,000 pi.ca. Loyer très bas.
937-9341.

CARTIERVILLE: local 1,300 pi.ca., peut servir de bureau; 2ième étage, chauffé, très éclairé, $550. 331-9333.

HENRI-BOURASSA

Coin St-Denis, face au métro, 2500 pi.ca., chauffé, $10./pi.ca., air climatisé central. Inf.: 525-3903, 472-2398.

LOCAL INDUSTRIEL
6,000 pi.ca. de bureau, 8470, 19ième Ave. 725-5261.

ST-MICHEL - 2e ÉTAGE: Béton 5,625 pi.ca. avec 5 bureaux ou la moitié. $1,350. **376-4324 — 252-8126**

269 Propriétés commerciales

RIVE-SUD Coin de rue, bâtisse commerciale avec loyer et compagnie. Balayeuse et alarme.
Inf: Serge Gadoury: 632-8414.

275 Locaux à louer

DARLING 2014 (coin Ontario), local commercial, 800 pi.ca. refait à neuf. 525-7415.

ESPACES DE BUREAU au 1850 Boul. Le Corbusier de 1,000 à 17,000 pi.ca., 745-3047, Alam.

LAVAL, local commercial, coin Le Corbusier + Carrefour Laval. **665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603.**

LOCAL À LOUER, 1,000 pi.ca., plus cave complètement isolée, nouvelle bâtisse, H. Bourassa: 327-4005.

MONTRÉAL:NORD Sous-sol, local, bureau, logement. 2,000 pi.ca., chauffé, eau chaude. $600. 324-9727.

ST-FRANÇOIS/LAVAL, local commercial dans mail fermé, les Galeries du Moulin, **665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603.**

STE-JULIE
Près de la route 20, locaux de 600, 800, jusqu'à 5,000 pi.ca., prêt décembre 88, 649-4608.

VIEUX-MONTRÉAL. bureau pour professionnel, bien situé, stationnement, disponible immédiatement.
671-8326 ou 465-6712.

283 Commerces à vendre

A VENDRE Garage de mécanique et débosselage à LAVAL. Équipement, bâtisse et terrain. Très bien situé. Cause: retraite. 662-8341.

BISTRO «LE BAYONNE»: Bon chiffre d'affaires. Prix: $75,000. 1623, St-Hubert. **525-5363, François.**

CASSE-CROÛTE
avec 52 places + terrasse et stationnement, idéal pour jeune couple avec expérience, prix $325,000. Sérieux seulement. Aubaine.
819-727-2575

283 Commerces à vendre

DÉPANNEUR à St-Hubert, chiffre d'affaires: $1,025,000., pas besoin de gros capital, bonne balance de vente - bâtisse, pas d'agent. Appelez: 676-3985 entre 18h et 21h.

IMPRIMERIE
à 20 min. de Montréal, 1-348-2190, frais virés après 18h.

287 Commerces à louer

BOUL. ST-MICHEL: Secteur achalandé, dans centre d'achats, près métro. 16 X 81' **484-5920**

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS

Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

355 Appareils électroménagers

SERVICE D'ENTRETIEN
N.G., pièces usagées et neuves. Achat-vente-réparation, 762-0331.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

AMEUBLEMENT et équipement de bureau neuf/usagé, dactylo, etc... ATOMIK, 302 St-Antoine est, 861-9155.

371 Ordinateurs

CLINIQUE DU P.C.

Spécialiste en réparation d'ordinateur. Réparons sur place si désiré. Installation de réseau.
Système compatible XT 640K, 20 meg. Écran, clavier, imprimante **— $1675.**
PÉRIPHÉRIQUES POUR MC INTOSH DISQUES DURS S.C.S.I.:
20 meg: $825./40 meg: $1,050./60 meg: $1,195./80 meg: $1,895./100 meg: $1,995.
1616 TASCHEREAU 466-2898 — 466-9804

375 Instruments de musique

PIANO D'APP. «LESAGE» Hauteur 40 po., noir, comme neuf. $3,100. négociable. Après 18h: **384-6922**

PIANO DROIT STERLING 1907, reconditionné à neuf, magnifique extérieur chêne, belle sonorité. Jour: 399-3992, soir: 383-5656.

390 Livres

LIQUIDATION DE LIVRES de logiciels, -60 à 70%. COMPUSHACK, 2567, Deminiac, St-Laurent, 336-5914.

391 Antiquités

ABSOLUMENT
Meilleurs prix pour gravures **LOUIS ICART** et objets anciens. Frais virés, Thérèse
(514)849-4579 — 486-8842

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphael: 2325, Guy. 935-3600.

ACHAT-VENTE, art esquimau et antiquités françaises de qualité, 1535, Sherbrooke O., Tél: 931-6717.

394 Collections, Monnaie, Timbres

ANCIENS TIMBRES à vendre, 40% du prix du catalogue. Pas de marchand S.V.P. 488-0827.

ATTENTION! Exposition de cartes sportives Holliday Inn Longueuil, Samedi et dimanche 12 et 13 novembre de 10h à 16h30. Prix de présence. Bienvenue à tous, pour informations Jean-Guy Pichette, 667-2484 après 15h.

399 Divers

BAGUE à diamant 14 carats, valeur $3,000. pour $1,500., preuve à l'appui, 252-0416 après 18h.

407 Offres d'emploi

COMPAGNIE INTERNATIONALE est à la recherche de 2 représentants bilingues avec exp.dans l'immobilier. Travail à Mtl & Vénézuela. Dem.: Pat Palangio. 374-3312, entre 1h. & 5h.

JEUNE AVOCATE DEMANDÉE, temps plein ou partiel. Demandez Jacques: 383-8600.

POSTE PERMANENT
Collège privé cherche: Professeur(s) de français, Sec. IV - V, économie, Sec. V, et ou histoire, Sec. II. Temps plein ou partiels. Postes permanents. Disponibilité immédiate.
Envoyer C V à:
Collège Charlemagne Inc. Service du personnel, 5000 Pilon, Pierrefonds, Qc. H9K 1G4

467 Hospitalier, santé, médical

ASSISTANT(E) PHARMACIEN(NE)
Expérience sur ordinateur
481-8758

487 Services domestiques

CHERCHE GARDIENNE à domicile, 4 jours/semaine, 2 enfants 1½ an et 4 ans, de langue française, douceur. 273-0288.

497 Emplois demandés

CHERCHE EMPLOI Temps plein, sur traitement de texte Micro Soft Word ou Wolk S Writer Deluxe. 70 m./m. Dans Laval. Pour plus tôt possible. Danielle: 662-2138.

551 Déménagement

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

A BAS PRIX, ajustez vos $, déménagements consciencieux, 338-8472, message, Joey.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PRENDRAIS Petits déménagements, ou tous genres de petits transports et livraison... À bas prix: **374-5835**

559 Entretien, réparations, rénovations

* * * * * * * * * * * * * * * * *
AVEZ-VOUS besoin d'un menuisier? Bons prix! Pierre: 935-4977.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — **postes disponibles**

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT(E)S

Pour une promotion temporaire
CONDITIONS:
• Durée 3 ou 4 semaines • Horaire flexible • environ $10.00/heure •
EXIGENCES:
Personnes autonomes et enjouées
RÉGIONS:
• Ottawa • Hull •

N.B. Il est préférable de posséder une voiture
Communiquer avec Pierre Pariseau
(514) 844-3361

Secrétaire à la publicité

Le service des ventes publicitaires du **DEVOIR** est à la recherche d'un(e) secrétaire.

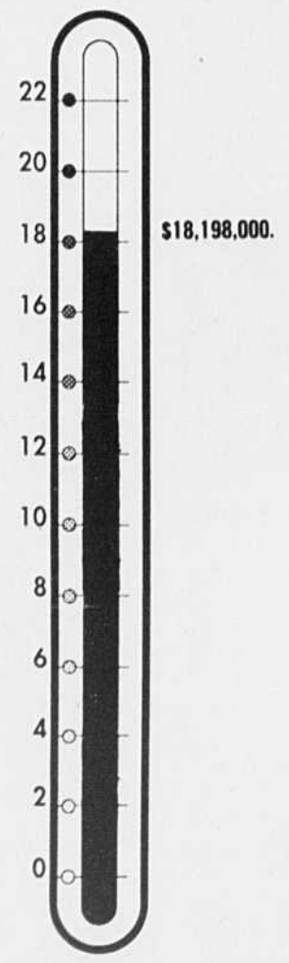
Exigences
Secondaire V, min. 55 mots/minute, connaissance parfaite du français et très bonne connaissance de l'anglais, parlés et écrits. Une connaissance pratique des logiciels Word et Excel de Apple serait un atout.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'acheminer celles-ci au plus tard le 11 novembre prochain l'attention de:

Dir. de la publicité
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal, Qc
H2Y 1X1

12-11-88

Objectif: 22 millions$



S.V.P. envoyez votre contribution à:
CENTRAIDE
493 Sherbrooke Ouest, Montréal, H3A 1B6

559 Entretien, réparations, rénovations

A BON PRIX
Plâtre — Peinture — Réparations. A. Charbonneau, **270-5825, 495-9193**

AA1 - CALFEUTRAGE, nous sommes spécialisés en calfeutrage de portes, fenêtres, rien n'est trop haut, aucun ouvrage trop petit. Appelez pour un estimé gratuit, travail garanti, entièrement assuré. Résidentiel, commercial. Appelez 8-11 p.m. 766-5052 Michael Adams.

B.R.T. ENTREPRISE
Spécialité: joints, plâtre, peinture, gyproc. Bon prix. Roger: 442-3692.

ENTREPRISE HOREN
Rénovation et peinture
1-831-3266

MENUISERIE: prendrait rénovation générale, résidentielle et commerciale, pose aluminium. 525-4028.

PEINTURE INTÉRIEURE, réparations de plâtre, estimation gratuite, ouvrage garanti, Gilbert. Tél: 255-3831.

RÉNOVATION: Peinture intérieure — Extérieure — Tirage de joints.
521-9577

RÉNOVATION GÉNÉRALE Boutique sous/sol et bureau. Service rapide à très bas prix. CHAX ENR. 769-7405.

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
Peinture, finition sous-sol
Entretien A.S.R.G.: 453-9080 après 6h

RÉNOVATION GÉNÉRALE
Finition de s/sol, s/bain, agrandissement, serre, maçonnerie, peinture, toiture, etc. Préparation de plan et design. Tél: 514-648-3148. Cellulaire: 514-984-1507.

571 Peintres, peinture

A BAS PRIX, faisons peinture, plâtre, travail garanti, 338-8472, message, Joey.

AAA PEINTURE, JOINT, DÉCORATION, BAS PRIX
NOEL: 466-1922

ETUDIANT Peinture, travail professionnel. Bons prix. Loui Colovos: 345-9268.

575 Garderies, gardiennes

RECHERCHONS: Personne bilingue, pour garderie, à Verdun. Doit avoir diplôme reconnu. **761-1479**

578 Santé

ALCOOLIQUES VOLONTAIRES (Hommes). Pour traitement expérimental. Tel: Infirmière assistante/recherche, **766-4259, lun. - vend.**

MANQUE D'ÉNERGIE?
FATIGUÉ EN APRÈS-MIDI?
APPELEZ-NOUS. **597-0848**

587 Comptabilité

COMPTABILITÉ

Tenue de livres, listes de payes, remises de D.A.S. sur informatique.
GESTION C.L.D. 729-8231.

591 Occasions d'affaires

ARRÊTEZ DE TROP PAYER!

CRANE-MACHINE à partir de $1,295 U.S. Machines à loterie $1,295. U.S. American Amusement Manufacturing Co. 1(407)842-8209.

CHERCHONS DÉPOSITAIRES

Produits de base et accessoires de fabrication de vins et bières maison. Franchise gratuites.
Excellente rentabilité: Entraînement complet. Peut aussi s'ajouter à un commerce déja existant. Pour informations: 819-379-4643.

OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

immédiate dans agence artistique montréalaise. Investissement minimum $10,000. Possibilité rendement 60%. Pour rendez-vous, M. Fabrizio de 9h à 17h, 874-9067.

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)
286-1200

599 Offres de services

SERVICE D'INVESTIGATION
Surveillance, filature, dépistage, solvabilité. Discrétion. 527-2053.

687 Roulottes, tentes-roulottes, motorisés

CAMPWAGONS
Neuf, usagé, location
464-9353, 1-800-361-9143

695 Automobiles à vendre

CORVETTE 1987: Noire, toute équipée. Comme neuve, $35,000. Richard ou Maurice, **351-2220**

JEEP CHEROKEE LAREDO 87, 4 X 4, 6 cyl., « select track », $17,500., 37,000 milles. 845-8238, 658-0431.

PLYMOUTH HORIZON 84, manuelle, 4 portes, 4 cyl., $3,800. Parfaite condition, 744-8335.

PORSCHE 9285 1986, auto., ABS, blanc sur blanc, tout cuir, excellente condition, $56,000. ou prenez balance location + $. Elist, 386-1775.

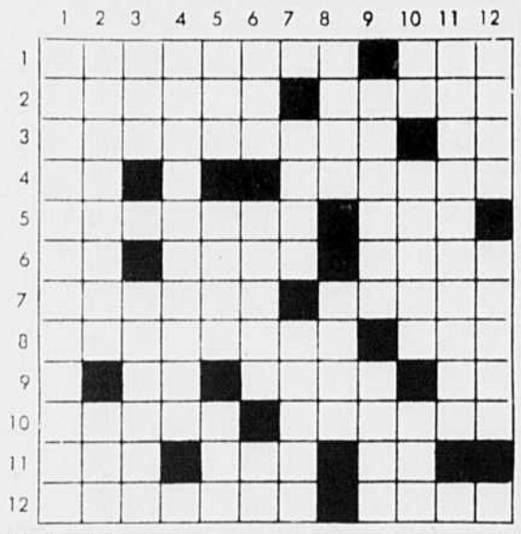
PORSCHE 944 1985½, noire, toute équipée et plus, parfaite condition, 83,000 km. Doit vendre: $25,900. 282-9032.

DÉCÈS

SUZEL MOINEAU-SMITH, veuve du docteur Jacques Smith est décédée à l'hôpital Honoré Mercier à St-Hyacinthe ce dimanche 6 novembre. Elle a fait face à la mort avec ce même courage et cette même détermination qui ont marqués toute sa vie.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Charles (Monique Gagnon), Martin (Catherine Cellier), Nathalie (Jean Cardyn), Éric (France Bourget), et Geneviève (André Desrosiers), de même que ses petits-enfants: Raphaelle, Léonard, Vincent, Maxime, Léa et Thomas.
Pour respecter les volontés de la défunte, il n'y aura ni exposition ni service religieu.
Si vous désirez poser un geste en sa mémoire, faites parvenir un don à la Société Canadienne du Cancer.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



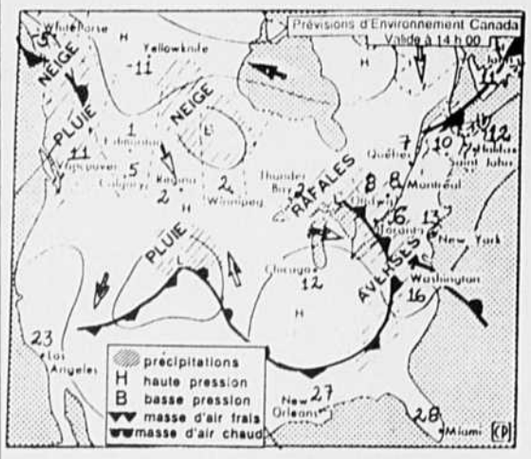
Horizontalement
1—Personne qui boit trop. — Se rendra.
2—Magistrat présidant une curie romaine. — Résultat d'une action.
3—De l'Iran. — Chrome.
4—Possessif. — Projet irréalisable.
5—Lévrier d'Afrique. — Au Moyen Âge, petite pièce de vers.
6—Deux. — Partie d'un compte. — Partie d'un cours d'eau.
7—Employé chargé de vérifier des pesées. — Esclave d'État à Sparte.
8—Irrégulière. — Action de lancer.
9—Nickel. — Importante élévation de terrain. — Lac des Pyrénées.
10—Deuxième doigt. — Personne de la même famille.
11—Zigouilla. — Pas ailleurs. — Métal précieux.
12—Suppression de la voyelle finale d'un mot. — Cuir.

Verticalement
1—Forme de multiplication dans laquelle l'organe se divise en deux.
2—De l'Oural. — Sans aucune valeur.
3—Se portera. — Tâtai.
4—Caractère du finaud.
5—Croyance. — Autrefois, milice marocaine sous commandement français. — Douze.
6—Baudet. — Roi de Tyr (969-935 av. J.-C.). — Cobalt.
7—Du soir au matin. — Petit morceau de terrain.
8—Quenotte. — Victoire de Napoléon.
9—Qui concerne les fiefs. — Indique une quantité excessive.
10—Conifère. — Support d'une dent artificielle. — Époque.
11—Texte à apprendre par coeur.
12—Foyer de la cheminée. — Petit loir gris.

Solution d'hier

1	E	N	G	U	I	R	L	A	N	D	E	R
2	S	A	I	N	D	O	U	X	■	O	D	E
3	T	U	S	■	E	G	R	I	T	■	I	V
4	A	T	E	L	E	■	O	S	S	E	T	E
5	F	I	L	E	■	M	N	■	E	P	I	■
6	I	L	L	U	M	I	N	A	T	I	O	N
7	L	E	E	■	I	L	E	■	S	E	N	E
8	A	■	■	A	R	A	■	G	E	R	■	R
9	D	I	S	P	E	N	S	E	■	R	■	V
10	E	M	O	I	■	A	O	R	T	I	T	E
11	■	B	I	O	T	I	T	E	■	E	M	U
12	H	U	R	L	E	S	■	R	I	Z	■	X

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un large creux accompagné d'averses se retire lentement vers l'est du Québec. Il est remplacé par une autre perturbation venant de l'ouest et apportant des nuages et un peu de précipitations. Par contre, un répit attend le sud de la province, mercredi, avec l'arrivée d'une crête de haute pression et un peu de soleil sur ces régions.

Les températures demeureront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en fin de journée. Max.: 8. Risque de précipitations: 30 %. Demain: couvert.
LEVER DU SOLEIL 6 h 44
COUCHER: 16 h 32

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies en matinée. Averses parfois mêlées de neige fondante en après-midi. Max.: 4. Risque de précipitations: 60 %. Demain: neige fondante en matinée.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec averses en après-midi. Max.: 8. Risque de précipitations: 60 %. Demain: Averses de neige fondante ou de pluie en matinée.

Laurentides: nuageux. Averses en fin de journée. Max.: 7. Risque de précipitations: 60 %. Demain: Averses parfois mêlées de neige fondante en matinée.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies. Averses en fin de journée. Max.: 8. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: 8. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques averses puis éclaircies par la suite.

Estrie-Beauce: nuageux avec éclaircies en matinée. Possibilité d'averses en matinée. Max.: 7. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en matinée.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec éclaircies en après-midi. Possibilité d'averses. Brumeux par endroits en matinée. Max.: 7. Risque de précipitations: 30 %. Demain: généralement nuageux avec quelques averses ou chutes de neige fondante en matinée.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: 7. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec averses en matinée.

Gaspé et Parc Forillon: généralement nuageux. Max.: 8. Risque de précipitations: 20 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Brumeux en matinée. Max.: 5. Risque de précipitations: 30 %. Demain: généralement nuageux. Quelques averses parfois mêlées de neige fondante.

Secteur à l'est de Natashquan: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 5. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

SPORTS

Gillis ne fait que suivre les ordres

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le vétéran Paul Gillis est au nombre des joueurs des Nordiques dont le nom a circulé ces derniers jours pour expliquer les déboires de l'équipe depuis plus de deux semaines.

Hier, on parlait d'une possible rétrogradation ou d'une transaction dans son cas, même si les dirigeants n'ont pas voulu le confirmer.

De Gillis, on reproche surtout son manque de régularité à déranger l'adversaire. Le Gillis combatif, hargneux et vindicatif de ses 20 ans.

« Il a disputé un bon match contre Pittsburgh mais ce fut sa seule bonne performance au cours des quatre ou cinq derniers matchs, a analysé Ron Lapointe. Il faut en obtenir davantage d'un joueur de cinq années d'expérience dans cette ligue », a-t-il renchéri.

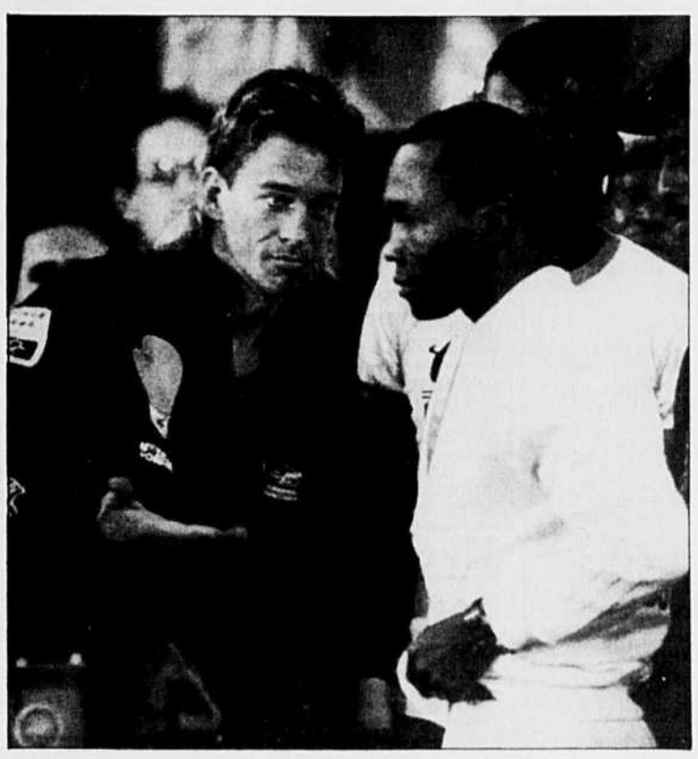
Rencontré par les journalistes après l'exercice matinal, hier, le principal intéressé a donné sa version des faits.

« Je fais tout ce que l'entraîneur me demande de faire », s'est objecté Gillis.

« Il est vrai que j'aurais pu mieux jouer depuis le début de la saison. Mais, au cours des deux derniers matchs, on m'a demandé d'être le troisième homme en défensive. Ce qui veut dire que je ne pouvais pas exercer un échec-avant en zone ennemie comme à l'accoutumée. On ne peut donc pas, en conséquence, me reprocher mon implication physique en même temps qu'on me demande d'être le troisième homme », a expliqué Gillis visiblement irrité par la situation.

Le joueur de centre soutient qu'il ne veut pas faire de plat avec tout ce qui se passe chez les Nordiques pour l'instant. Il dit être prêt à jouer le style qu'on voudra bien qu'il déploie. Mais, il soutient qu'il ne peut tout faire sur la glace.

« Tout ce que je veux, c'est jouer. Peu importe le rôle dans lequel on voudra m'assigner. Mais, si on me demande d'être le troisième homme, qu'on ne s'attende pas à ce que je sois profondément en territoire adverse pour distribuer les mises en échec. Il me semble que c'est logique », a-t-il répété.



Surprise à la pesée
PHOTO AP

La pesée du championnat du monde des super-moyens et mi-lourds (WBC) qui opposait l'Américain Sugar Ray Leonard au Canadien Donny Lalonde, hier soir à Las Vegas, a créé une petite surprise. En effet, Leonard a accusé 74,850 kg (165 livres) sur la balance, soit à moins d'un kilo et demi de la limite des super-moyens et surtout avec seulement 900 grammes de moins que son adversaire (167 livres). Une surprise car, la semaine dernière encore, Leonard annonçait à tout va qu'il se présenterait vraisemblablement le jour du combat avec un poids inférieur d'au moins un kilo à celui de cette pesée. Lalonde, pour sa part, a réussi à perdre plus de trois kilos par rapport à la dernière défense de son titre mondial des mi-lourds le 29 mai dernier.

Le Canadien obtient Russ Courtnall des Leafs en retour de John Kordic

Savard met aussi la main sur le défenseur Jean-Jacques Daigneault

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

LE CANADIEN a pu mettre la main sur deux anciens choix de première ronde lors de transactions complétées à quelques heures d'intervalle hier.

Et surprise, il a pu obtenir un joueur établi en retour des services de John Kordic, échangé aux Maple Leafs de Toronto en retour de Russ Courtnall, âgé de 23 ans, le septième joueur sélectionné au repêchage de 1983, et un marqueur de plus de 20 buts à ses trois dernières saisons.

Quelques heures plus tard, le Canadien accueillait le défenseur Jean-Jacques Daigneault, 23 ans également, qui pourrait obtenir l'occasion de relancer sa carrière dans sa ville natale, après avoir échoué à Vancouver (les Canucks l'avaient repêché au 10e rang en 1984) et Philadelphie. Daigneault, qui rejoindra les Canadiens de Sherbrooke, a été obtenu en retour des services de Scott Sandelin, un défenseur américain qui n'est jamais parvenu à s'imposer.

Tout comme Kordic, Courtnall ne s'entendait plus avec la direction de son équipe. Il n'a obtenu qu'un but et une passe en neuf rencontres depuis le début de la saison.

Pour les services du frère cadet de Geoff Courtnall, le Canadien a de plus cédé aux Leafs son choix de sixième ronde au prochain repêchage.

Finalement, Steven Martinson a été rappelé de Sherbrooke pour remplir le rôle de Kordic.

Serge Savard, qui a affirmé avoir dû choisir entre plusieurs offres, était aussi fier de son coup même s'il a répété la formule rituelle que « ça devrait être un bon échange pour les deux équipes. Les gros joueurs capables de se battre sont en demande dans la ligue et il est plus facile d'échanger un John Kordic qu'un José Charbonneau par exemple », a-t-il spécifié, ajoutant plus tard l'exemple de Sandelin.

Savard a affirmé que le Canadien avait besoin de renfort au centre, une décision un peu surprenante dans le cas d'une équipe qui compte à cette position sur les services de Bobby Smith, Guy Carbonneau, Shayne Corson, Brian Skrudland, Gilles Thibaudeau et qui peut encore utiliser au besoin Stéphane Richer et Ryan Walter.

Thibaudeau est le plus susceptible d'écoper puisqu'il possède sensiblement le même style de jeu que Courtnall. « Nous croyons qu'il possède l'habileté nécessaire », a confié Savard à propos de sa nouvelle acquisition.

Peu connu parmi les joueurs du Canadien, Courtnall a eu droit aux éloges de Bobby Smith, qui l'a décrit comme un très bon joueur. Sa rapidité est le principal trait dont se rappelle ses nouveaux coéquipiers.

Savard a dit estimer que les nouveaux règlements ont fait de Kordic un joueur moins essentiel, mais le rappel immédiat de Martinson prouve que dans son esprit, ce type de joueur est encore nécessaire.

« Oui, a avoué le directeur général, mais moins qu'avant et j'espère que c'est dans cette direction qu'on s'en va. »

La différence, croit-on, c'est que Martinson devrait accepter ce rôle de joueur à temps partiel si c'est celui qu'on exige de lui.

Il a quand même amassé cinq buts et sept passes en 10 matches à Sherbrooke.

Kordic s'est dit « quelque peu surpris » de se retrouver à Toronto, mais finalement heureux.

Ce n'est pas Edmonton, sa ville natale, où il espérait se retrouver si les Oilers avaient fait une meilleure offre. Ni une ville américaine, où l'argent a meilleure odeur. Mais c'est un endroit où on voulait de lui, au point de céder un joueur de qualité (Russ Courtnall) pour ses services, et pour Kordic, c'est ce qui compte. « Et c'est mieux que Winnipeg », a-t-il convenu.

« J'aurais préféré rester ici, mais il faut se rendre à l'évidence qu'on ne voulait plus de moi », a-t-il déclaré calmement, après avoir constaté que « les Leafs donnent beaucoup pour moi. »

Il souhaite avoir plus de glace avec un entraîneur comme John Brophy et il s'est dit « excité » par cette nouvelle chance de relancer sa carrière.

Il n'avait pas eu le temps de consulter le calendrier (le prochain match Canadien-Toronto aura lieu le 14 janvier, à Toronto), mais il a déclaré en souriant que « il y a des joueurs que j'ai aimés au sein de cette équipe, et d'autres que je n'ai pas aimés ».

Pour le reste, Kordic a sensiblement repris ses paroles des derniers jours, allant jusqu'à dire qu'il était devenu « un rien-du-tout » à Montréal.

Il sait ce que la direction lui reprochait : « Je ne voulais plus jouer un match et en passer trois autres, a-t-il dit. J'étais devenu frustré. J'étais rendu à un point où je ne pouvais plus accepter cette situation. »

« On voulait que je remplace Chris Nilan, a-t-il ajouté, mais en aucune façon on ne m'en a accordé la chance. »

De Montréal finalement, il gardera surtout le souvenir de la conquête de la coupe Stanley, auquel il avait grandement collaboré, comme l'a rappelé Bobby Smith dans le vestiaire.

Mais par la suite, on a estimé qu'il n'a pas suffisamment amélioré son talent de hockeyeur, ce à quoi il a toujours répliqué qu'on ne lui en n'a pas fourni l'occasion. Plusieurs prétendent qu'il n'a jamais travaillé aussi fort que Nilan pour améliorer ses talents limités.

En 115 matches réguliers depuis ses débuts avec le Canadien en 1985-86, au cours desquels il a le plus souvent été utilisé à temps partiel, il a amassé sept buts et 10 passes.

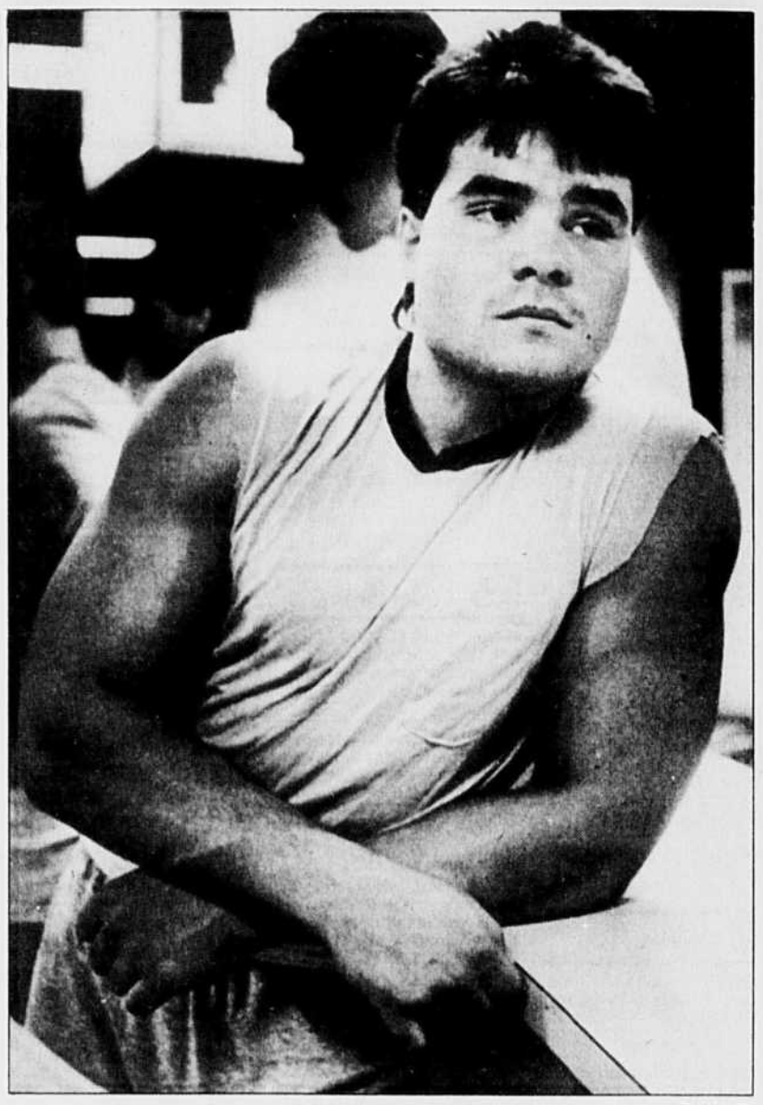


PHOTO PC

John Kordic.

Seattle choisit Lefebvre

SEATTLE (AP) — Les Mariners de Seattle ont annoncé hier que Jim Lefebvre, l'instructeur des frappeurs des Athletics d'Oakland, est le nouveau gérant de l'équipe.

« Jim était notre premier choix pour gérer les Mariners car c'est un gagnant, a dit Woody Woodward, le vice-président des opérations baseball. Il a connu du succès dans les ligues majeures comme joueur et instructeur des frappeurs, et comme gérant dans le AAA. »

Lefebvre, 46 ans, a révélé que les Mariners, qui ont pris la dernière place dans la section Ouest de la Ligue américaine, « sont capables d'offrir du baseball excitant. Ça prendra du temps mais je suis prêt. »

Lefebvre a entrepris sa carrière avec les Dodgers de Los Angeles. Il a été choisi la recrue de l'année dans la Ligue nationale en 1965. Il a géré l'équipe de Phoenix, la filiale AAA des Giants de San Francisco, remportant le championnat de la Ligue du Pacifique, en 1985.

En 1987, il s'est joint aux Athletics comme instructeur des frappeurs et au troisième but.

Par ailleurs, à New York, Tommy Lasorda, qui a été nommé le mois dernier le gérant de l'année dans la Ligue nationale par l'Association des chroniqueurs de baseball, a reçu pareil honneur de l'agence de presse *The Associated Press* mais cette fois dans les deux ligues de baseball majeur.

Lasorda, qui a mené son équipe au championnat de la Série mondiale, a obtenu 97 points et demi d'un groupe composé de journalistes et de commentateurs.

Le gérant des Red Sox de Boston, Joe Morgan, a terminé au deuxième rang avec un total de 26 points et demi, tandis que Tony LaRussa, des Athletics d'Oakland (25), et Sparky Anderson, des Tigers de Detroit (11), ont suivi en troisième et quatrième position.

Howe remplace Lanier à Houston

HOUSTON (AP) — Art Howe, instructeur avec les Rangers du Texas au cours des quatre dernières saisons, a été nommé le gérant des Astros de Houston. Il effectue donc un retour au sein de la formation pour laquelle il a déjà évolué à titre de joueur. Howe succède à Hal Lanier, congédié le 2 octobre au lendemain de la fin de la saison.

« John McMullen (le propriétaire de l'équipe) et moi-même estimons que Howe possède toutes les qualités pour diriger une équipe dans les conditions difficiles d'aujourd'hui », a expliqué le directeur général Bill Wood.

Howe, qui réside à Houston pendant l'hiver, a donc été préféré à l'instructeur des Astros Matt Galante pour devenir le 10e gérant de l'équipe. L'ancien gérant des Yankees de New York, Lou Piniella, était également considéré à ce poste.

Howe, âgé de 41 ans, a porté les couleurs des Astros de 1976 à 1983 et il a terminé sa carrière de joueur à St. Louis. Il a conservé une moyenne offensive de .260 en carrière, avec un sommet de .296 en 1978.

Même s'il ne possède aucune expérience à titre de gérant dans les ligues majeures, Howe a dirigé une équipe de la Ligue portoricaine durant quatre ans.

Galante, âgé de 44 ans, a agi comme gérant dans une des filiales des Astros pendant cinq ans avant de se joindre au personnel d'instructeurs de l'équipe en 1985.

Galante est l'un des trois instructeurs à avoir conservé son poste après le congédiement de Lanier. Les autres sont Yogi Berra et l'instructeur des lanceurs Les Moss.

Doughty le nouveau dg des Pirates

PITTSBURGH (AP) — Larry Doughty, un spécialiste dans le développement des joueurs qui espère continuer le programme de reconstruction de Syd Thrift, est devenu hier le nouveau directeur général des Pirates de Pittsburgh.

Doughty, l'ancien directeur du recrutement des Reds de Cincinnati qui était le principal adjoint de Thrift l'an dernier, est le quatrième directeur général des Pirates en 32 ans, après Joe L. Brown, Harding « Pete » Peterson et Thrift.

Doughty, un homme effacé, diffère de Thrift, un homme haut en couleurs qui a relancé les Pirates lors des trois dernières années mais dont le style ne plaisait pas à la haute direction.

Le président des Pirates, Carl Barger, a noté que Doughty est capable de travailler en équipe. Il était le directeur général par intérim des Pirates depuis le départ de Thrift, le 4 octobre.

« Il possède toutes les qualités que nous recherchons pour être notre directeur général. C'est travailleur très bien organisé et un joueur d'équipe. »

Même si les Pirates se sont considérablement améliorés, passant d'une saison de 104 défaites en 1985 pour devenir des aspirants au titre en 1988, Thrift a été congédié par Bargar et le président du conseil d'administration, Douglas Danforth, après avoir refusé de partager le crédit pour l'émergence des Pirates.

Thrift a soulevé l'ire des propriétaires en ne les consultant pas avant d'effectuer un échange majeur. Doughty, lui, consultera la haute direction.

FOOTBALL

CLASSEMENT

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
BUFFALO	10	9	1	0	212	142	.900
JETS NY	10	5	4	1	220	222	.550
INDIANAPOLIS	10	5	5	0	243	193	.500
MIAMI	10	5	5	0	186	203	.500
N.-ANGLETERRE	10	5	5	0	176	209	.500

Section Centrale

CINCINNATI	10	8	2	0	294	185	.800
CLEVELAND	9	6	3	0	153	132	.667
HOUSTON	9	6	3	0	215	213	.667
PITTSBURGH	10	2	8	0	196	279	.200

Section Ouest

DENVER	10	5	5	0	207	206	.500
SEATTLE	10	5	5	0	161	187	.500
RAIDERS LA	10	5	5	0	204	219	.500
SAN DIEGO	10	2	8	0	119	199	.200
KANSAS CITY	10	1	9	1	123	166	.100

Conférence Nationale

Section Est

GIANTS NY	10	7	3	0	219	199	.700
PHOENIX	10	6	4	0	238	219	.600
WASHINGTON	10	6	4	0	243	236	.600
PHILADELPHIE	10	5	5	0	233	211	.500
DALLAS	10	2	8	0	169	211	.200

Section Centrale

CHICAGO	10	8	2	0	192	123	.800
MINNESOTA	10	6	4	0	249	179	.600
DETROIT	10	2	8	0	129	210	.200
GREEN BAY	10	2	8	0	160	207	.200
TAMPA BAY	10	2	8	0	175	261	.200

Section Ouest

RAMS LA	10	7	3	0	266	180	.700
N.-ORLÉANS	10	7	3	0	214	176	.700
S. FRANCISCO	10	6	4	0	222	196	.600
ATLANTA	10	3	7	0	189	244	.300

Ligue nationale

Dimanche
Giants 29, Dallas 21
Min'sota 44, Detroit 17
Atlanta 20, Green Bay 0
Phil'phie 30, Rams 24
N-Angleterre 21, Miami 10
Cincinnati 42, Pittsburgh 7
Chicago 28, Tampa Bay 10
Phoenix 24, S.Francisco 23
Indianapolis 38, Jets 14
Wash'ton 27, N-Orléans 24
Denver 17, Kansas City 11
Buffalo 13, Seattle 3
Raiders 13, San Diego 3
Hier
Cleveland à Houston
Dimanche 13 novembre
Chicago à Wash'ton
Cincinnati à K. City
Cleveland à Denver
Houston à Seattle
India'lis à Green Bay
Raiders à S. Francisco
N.-Angleterre à Jets
N.-Orléans à Rams
Giants à Phoenix
Phil'phie à Pittsburgh
San Diego à Atlanta
Tampa Bay à Detroit
Minnesota à Dallas
Lundi 14 novembre
Buffalo à Miami

EN BREF...

Helen Kelesi pourrait être au Masters

MIAMI (AFP) — Les quinze premières joueuses au classement du circuit féminin de tennis au 7 novembre sont d'ores et déjà assurées de participer au tournoi des Maîtres qui réunira du 14 au 20 novembre au Madison Square Garden de New York les 16 meilleures joueuses de la saison 1988. Une seule place reste encore en jeu, qui se jouera entre la Canadienne Helen Kelesi, 16e actuellement, et la Soviétique Larisa Savchenko, 20e. Ce sont les deux seules joueuses encore en position d'acquérir cette dernière place qui sont engagées cette semaine dans le tournoi de Chicago, dernière épreuve du circuit féminin 1988. Si Savchenko l'emporte et si Kelesi ne dépasse pas les deux premiers tours, c'est la Soviétique qui sera qualifiée. Compte tenu de la qualité du plateau, la tâche de la Soviétique apparaît pour le moins difficile.

Doug Gilmour devance Patrick Roy

LE CENTRE Doug Gilmour, des Flames de Calgary, qui a obtenu 12 points, a été proclamé le joueur de la dernière semaine dans la Ligue nationale. Gilmour, qui a marqué deux buts et obtenu 10 passes, a devancé Patrick Roy, du Canadien, et le centre Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles. Âgé de 25 ans, Gilmour a permis aux Flames de remporter trois victoires d'affilée. Il a enregistré le premier match de cinq points de sa carrière, obtenant cinq passes quand les Flames ont écrasé les Sabres de Buffalo 9-0, le 5 novembre.

Les fondeurs canadiens soumis aux tests

TORONTO (PC) — Les fondeurs canadiens seront soumis à des tests de dépistage inopinés selon les nouvelles mesures anti-drogues adoptées par leur Association. Les athlètes coupables d'avoir fait usage de substances interdites seront suspendus à vie, a révélé hier l'entraîneur canadien Marty Hall. « Si un athlète ne veut pas se soumettre immédiatement aux tests, il fera la preuve de sa culpabilité », a mentionné Hall, qui avait soulevé la controverse aux Jeux de Calgary en accusant les athlètes des pays de l'Est d'avoir recouru au dopage sanguin. Sport Canada financera le coût de ces nouvelles mesures. « Merci, Ben Johnson, a ajouté Hall. Il a focalisé l'attention sur ce problème. Je suis désolé pour Johnson, l'individu, mais je suis heureux pour le sport. Lorsque les haltérophiles bulgares ont été convaincus de dopage à Séoul, personne n'y a prêté attention. Quand Johnson s'est fait prendre dans l'épreuve reine des Jeux, il a rendu un service énorme au sport. »

HOCKEY

Ligue nationale

Dimanche
New Jersey 6, Rangers 5
Boston 4, Vancouver 2
Phil'phie 5, Pittsburgh 4
Detroit 5, Edmonton 2
L. Angeles 5, Chicago 3

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pit	18	23	41
Nicholls, LA	15	18	33
Gretzky, LA	13	20	33
Brown, Pit	12	17	29
Savard, Chi	6	20	26
Coffey, Pit	4	20	24
Yzerman, Det	11	12	23
Larmer, Chi	12	10	22
Robitaille,LA	10	12	22
Messier, Edm	6	16	22
Gilmour, Cal	4	18	22
Skriko, Van	10	11	21
Taylor, LA	7	13	20
Sakic, Qué	**11**	**8**	**19**
Olczyk, Tor	9	10	19
Neely, Bos	7	12	19
Gust'fson, Was	3	16	19
Mullen, Cal	10	8	18
Lafont'ne,Isl	8	10	18
Propp, Phi	8	10	18
Wilson, Chi	5	13	18
Simpson, Edm	8	9	17
Smith, Mtl	**8**	**9**	**17**
Damph'se, Tor	8	9	17
Richer, Mtl	**7**	**10**	**17**
Loob, Cal	7	10	17
Leeman, Tor	6	11	17
Johnson, NJ	6	11	17
Pederson, Van	6	11	17
MacLean, NJ	6	11	17
Janney, Bos	5	12	17
Tucker, Buf	4	13	17

Hier
St. Louis à **Montréal**
Hartford à Calgary
Ce soir
Winnipeg à **Québec**
Edmonton à Pittsburgh
Rangers à Islanders
Demain
Calgary à Buffalo
Phil'phie à Rangers
Edmonton à New Jersey
Montréal à Chicago
Detroit au Minnesota
Hartford à Vancouver
Jeudi
Québec à Wash'ton
Calgary à Phil'phie
Toronto à Pittsburgh
Minnesota à St. Louis
Hartford à L. Angeles

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	15	9	3	3	61	40	21
MONTRÉAL	**15**	**7**	**7**	**1**	**57**	**53**	**15**
BUFFALO	16	6	8	2	57	74	14
HARTFORD	13	6	7	0	51	50	12
QUÉBEC	**15**	**6**	**9**	**0**	**52**	**66**	**12**

Section Lester Patrick

RANGERS NY	13	8	4	1	58	40	17
PITTSBURGH	14	8	6	0	70	65	16
PHILADELPHIE	15	8	7	0	62	57	16
NEW JERSEY	14	6	6	2	49	56	14
ISLANDERS NY	13	5	7	1	39	50	11
WASHINGTON	14	4	8	2	49	54	10

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

TORONTO	15	8	6	1	56	50	17
DETROIT	14	5	5	4	50	52	14
ST. LOUIS	12	6	5	1	45	49	13
CHICAGO	16	4	10	2	64	76	10
MINNESOTA	13	2	9	2	36	55	6

Section Connie Smythe

CALGARY	14	8	3	3	66	39	19
LOS ANGELES	15	9	6	0	77	69	18
EDMONTON	14	7	5	2	57	59	16
VANCOUVER	16	7	7	2	53	46	16
WINNIPEG	12	4	5	3	44	52	11